هكذا من الأصل

Un nouveau supplément : LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12864 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – DIMANCHE 8-LUNDI 9 JUIN 1986

Le Mundial des créanciers

DANS l'admirable « Labyrinthe de la solitude », Octavio Paz explique comment le goût de la fête et les énormes ressources qu'ils y engloutissent vouent les Mexicains au dénuement. Mais le Mundial ne suffit pas à calmer leur colère et leur désenchantement. Contre toute attente, ils ont conspué, au stade Azteca, en présence d'étrangers, le président Miguel de la Madrid Hurtado, à qui, après ses promesses, ils ne pardonnent pas de commencer à ressembler comme un frère à ses prédécesseurs. Processus, hélas connu de dégradation qui suscite tout aussi traditionnellement de sombres pronostics quant à la capacité du Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis soixante ans, de continuer à gouverner le pays.

Ceux que la Coupe du monde ne font pas rire sont aussi les banquiers créanciers du Mexique. Aux données objectives de la situation, décourageantes, s'ajoutent les jeux éprouvants de la diplomatie financière. Depuis plusieurs mois déjà, et singulièrement au cours des derniers jours, les dirigeants de Mexico multiplient savamment les déclarations où la menace voisine avec les offres d'ouverture. Le Mexique fera-t-il face à ses échéances ? Les journaux de la capitale publient de longs articles qui nourrissent la rumeur d'un nouveau moratoire. Celui d'août 1982 est dans toutes les mémoires : en le décrétant, Mexico avait signifié brutalement au monde bancaire international que la fête était finie pour lui. Le pays en voie de développement le plus endetté (avec le Brésil) était à genoux.

IL a pourtant, depuis lors, reconstitué une partie de ses réserves. Elles seraient suffisantes pour honorer les dettes qui restent à courir d'ici à la fin de l'année (5 milliards de dollars), à supposer, ce qui ne sera pas le cas, que l'excédent de la balance commerciale, qui dépassait 7 milliards de dollars l'an dernier, soit réduit à zéro à cause de la diminution de moitié et peut-être davantage des recettes pétrolières. Les ventes d'or noir représentaient 70 % des gains en devises avant le redéploiement industriel annoncé, financé à la faveur de prêts accordés par la Banque mondiale, plan Baker oblige. Mais l'habile ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, vedette un peu essoufflée de la scène financière internationale, a prononcé cette semaine, après quelques propos aimables à l'égard des créanciers, cette phrase qui a détruit l'effet rassurant des précédentes : « Le principal créditeur du Mexique est le peuple mexicain. »

CELUI-CI n'a cessé de voir autour de lui les choses se détériorer depuis le temps bien révolu où le Mexique était cité en modèle par le Fonds monétaire international. Comme prévu, le pouvoir d'achat a fondu, et la valeur du peso a été divisée par plus de vingt par rapport au dollar depuis juillet 1982. L'inflation, qu'on avait promis au FMI de réduire à 35 %, dépasse 75 %. Pourtant le gouvernement, qui dès la fin de 1984 a cédé derechef à la tentation de parer au plus pressé (et de servir ses intérêts électoraux à coups de dépenses publiques), a depuis lors pris de nouvelles et sévères mesures. Il a supprimé les subventions sur les produits d'alimentation les plus courants. Cependant les choses vont si mal qu'il n'y a plus que l'espoir pour survivre. Le pouvoir chercherait un second souffle en préparant un « plan Aztec », avec une nouvelle monnaie à la clef, sur le modèle de ce qui s'est fait en Argentine, puis au Brésil.

Nouvelle donne dans l'espace

L'Amérique est à terre. L'Europe piétine. Pendant ce temps, l'URSS s'envole et la Chine décolle. Le Japon se prépare...

Un rapport sur l'accident de Challenger, qui a provoqué en janvier dernier la mort de sept astronautes, sera remis lundi au président Reagan. Ce document est particulièrement sévère pour la NASA.

« L'Aigle est à terre ». Celui-là même qui, le 20 juillet 1969, avait su poser deux de ses enfants sur la Lune, dans la partie sud-ouest de la mer de la Tranquillité (1). Pour avoir peut-être voulu voler trop haut et trop vite, pour avoir peut-être cru au-delà du raisonnable à la toute-puissance de sa technologie, l'Aigle s'est abattu. Depuis le lancement du Spoutnik en octobre 1957 et le vol de Gagarine en avril 1961, jamais l'Amérique spatiale n'avait connu pareille déroute. Jamais encore elle n'avait traversé de période aussi noire.

Bouleversée par la mort des sept astronautes disparus en janvier dernier dans l'explosion de la navette Challenger, affaiblie à nouveau par la destruction en vol d'une fusée Titan porteuse d'un satellite espion, puis par celle d'un lanceur-Delta, chargé de mettre sur orbite un satellite météorologique, elle présente aujourd'hui le masque d'un boxeur « groggy ». La pilule est d'autant plus amère que l'administration spatiale, la fameuse NASA, riche d'un palmarès envié et longtemps symbole de ce qu'il fallait faire dans ce domaine, est aujourd'hui sur la sellette. Offerte au procès public et mise à nu dans ses moindres faiblesses. A y bien réfléchir, il y a dans cette attitude un certain courage et une leçon qu'en cette période de risques industriels quelques pays européens devraient méditer.

L'Amérique est donc ébranlée, et avec elle la NASA qu'un rapport sur l'accident de Challenger, remis lundi 9 juin au président Reagan, met en pièces et accuse de la manière la plus dure. La voici donc privée de fusée pour plusieurs mois, avec pour conséquences directes un manque à gagner important sur le lancement de satellites commerciaux et, au plan militaire, un affaiblissement certain de ses capacités à recueillir des informations par des moyens spatiaux. La voici aussi contrainte d'attendre l'été 1987 pour envisager une éventuelle mission habitée à bord d'une navette spatiale.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 8.)

(1) L'Aigle était le nom du module lunaire (LEM) à bord duquel Armstrong et Aldrin s'étaient posés sur notre satellite.

Paris fait pression sur les opposants iraniens

L'opération de police contre Massoud Radjavi vise à encourager Téhéran à faciliter la libération des otages français au Liban

Une importante opération de police (contrôles d'identité et perquisitions) a été déclenchée, samedi 7 juin, vers 8 heures du matin, au quartier général de M. Massoud Radjavi, le chef des moudjahidins du peuple iranien, et de son entourage, à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), sur ordre de M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité.

Cette opération, qui visait M. Massoud Radjavi lui-même et la soixantaine d'opposants iraniens qui vivent avec lui depuis 1981 à Auvers-sur-Oise, était menée par le service régional de police judiciaire de Versailles dirigé par M. Alain Tourre avec l'aide d'éléments de la police de l'air et des frontières, de gendarmes mobiles et de CRS.

Le ministre de la sécurité, qui avait reçu M. Radjavi à deux reprises au cours de la semaine, a commenté l'opération en ces termes : *« Nous sommes favorables à l'asile politique, mais à condition que ses bénéficiaires manifestent la plus grande réserve quant à la politique dans ce pays et n'engagent pas d'actions, depuis la France, en direction de leur pays d'origine. »*

L'opération de police de ce samedi matin ne s'explique pas que par les protestations de nombreux habitants d'Auvers-sur-Oise. Elle constitue surtout un « signe » en direction de Téhéran, dont les dirigeants reprochent depuis longtemps à la France d'accorder une trop grande liberté d'action aux militants du mouvement dirigé par M. Radjavi. L'affaire – ainsi que l'ensemble du contentieux franco-iranien – a d'ailleurs été abordée récemment et à deux reprises par des responsables français et iraniens : d'abord, lorsqu'une mission française dirigée par M. Ross, secrétaire général du Quai d'Orsay, s'est rendue au début du mois d'avril en Iran ; puis lorsqu'une mission dirigée par M. Moayeri, vice-premier ministre iranien, a séjourné à Paris du 20 au 23 mai. Les autres volets du contentieux concernent pour l'essentiel les liens privilégiés de la France avec l'Irak ainsi que le remboursement à l'Iran de sa contribution à Eurodif faite en 1974, alors que le shah était toujours au pouvoir ; elle se montait à 1 milliard de dollars. Ce dossier financier fait actuellement l'objet de conversations entre experts à Téhéran. Une délégation française est arrivée dans ce but le 3 juin en Iran.

Le 22 mai dernier, au cours d'une intervention devant l'Association de la presse diplomatique, M. Chirac avait longuement évoqué la normalisation des relations franco-iraniennes, qui pourrait avoir un effet décisif sur le sort des huit ou neuf otages français détenus au Liban. A propos des militants de M. Radjavi, il avait notamment évoqué *« certains excès commis par des réfugiés iraniens, qui, il faut bien le reconnaître, ne respectent pas la neutralité qui s'impose lorsqu'on demande l'asile dans un pays comme la France ». « Nous verrons ce qu'il y a lieu de faire »,* avait encore dit le premier ministre, qui avait cependant exclu toute expulsion de ces réfugiés en direction de Téhéran.

L'avertissement lancé par M. Chirac avait été entendu par bon nombre des militants iraniens puisqu'on estime, de bonne source, que plus de la moitié des Moudjahidins du peuple réfugiés en France ont déjà quitté le pays. Le but des autorités françaises serait moins maintenant d'expulser ceux qui restent en France que de les convaincre du changement d'attitude à leur égard, afin qu'ils quittent d'eux-mêmes l'Hexagone.

J. A.

« La télé à la République »



A l'appel de plusieurs syndicats et du comité « La télé est à nous », les adversaires de la privatisation de TF1 devaient se retrouver samedi 7 juin, de 18 heures à 24 heures, place de la République à Paris, pour une grande « fête de la liberté, de la création et du pluralisme ». Sur TF1, Michel Polac devait y consacrer son « Droit de réponse ».

L'exposition Yves Saint Laurent : la grandeur de l'éphémère

« Vingt-huit années de création » au Musée de la mode.

PAGE 9

Socialistes en conclave

Les mitterrandistes avec M. Jospin d'un côté et les rocardiens autour de M. Rocard d'un autre côté fourbissent leurs armes pour l'échéance présidentielle.

PAGE 6

Les syndicats préparent une vraie « rentrée »

Pas de véritable agitation, mais des escarmouches qui annoncent un automne plus « chaud » que ces dernières années.

PAGE 13

Antoine Recco condamné à la détention à perpétuité

La cour d'assises de Corse-du-Sud a refusé toute circonstance atténuante au marin-pêcheur.

PAGE 8

Le sommaire complet se trouve page 16

Devant un parterre de grands patrons

M. Chirac : nous avons neuf ans

Devant les représentants des plus importantes entreprises industrielles françaises et étrangères, M. Chirac a affirmé qu'il avait le temps pour lui et qu'il n'était pas dans ses intention d'influencer le choix des patrons.

Que faut-il faire ? Dénoncer l'héritage en insistant à longueur de discours sur la gravité de la situation économique ou parler des lendemains qui vont chanter ? Dans le premier cas, on veut se mettre à l'abri des déconvenues en faisant porter aux socialistes la responsabilité des mauvais résultats. Mais, du même coup, on désespère l'Avenue Pierre-Ier-de-Serbie, siège du CNPF.

On amène les chefs d'entreprise à attendre prudemment des jours meilleurs pour se décider à investir et à embaucher.

Les propos alarmistes tenus ces dernières semaines par les éminents membres du gouvernement que sont MM. Balladur, Noir et Séguin, ont eu les effets que l'on connaît. La Bourse, cette grande dame susceptible et ombrageuse, a tout aussitôt marqué sa mauvaise humeur. En régime libéral, cela fait très mauvais effet.

Averti mieux que chacun peut l'être, M. Chirac n'ignore rien du climat qui règne dans les provinces : les patrons sont moroses. Ils craignent que la cohabitation ne se fane dès l'automne, ils s'impatientent devant la lenteur des débats parlementaires ; bref, ils ne voient pas l'avenir se dégager comme ils l'espéraient. Sans confiance en l'avenir, pas d'investissement, pas d'embauche.

La morosité n'étant pas moindre du côté des syndicats, le premier ministre se devait de réagir. Il l'a fait à sa manière, c'est-à-dire en prenant tout simplement le contre-pied non seulement des discours de ses ministres, mais aussi de son propre discours. Le 13 mai, au Forum de *l'Expansion*, il culpabilisait les patrons, en les rendant responsables de *« l'échec de l'expérience libérale »* s'ils ne se souciaient pas de redresser la situation de l'emploi. C'était les décourager en les accablant un peu plus encore.

La diatribe de M. Séguin, le 27 mai, au colloque de *Liaisons sociales* n'était pas faite pour alléger le climat. Si vous ne vous engagez pas pleinement dans la bataille de l'emploi, avait-il déclaré en substance aux chefs d'entreprise, *« vous sonnerez le glas de ce qu'on appelle à tort ou à raison le libéralisme, qui serait à jamais condamné ».*

M. Chirac a renoncé à ces admonestations, vendredi, devant un parterre de responsables économiques et financiers réunis par la société Business International. Voilà que l'Etat *« n'a pas à demander aux entreprises d'investir »,* que c'est là *« un raisonnement primaire et totalement absurde »* et qu'au demeurant *« les entreprises n'investissent pas pour faire plaisir ni pour soutenir une idée ».*

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 9 juin. – *Paris :* Visite du haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés ; *Luxembourg :* Conseil européen des ministres de l'industrie ; *Pays-Bas :* Réunion des ministres de l'agriculture ; *New-York :* Assemblée générale des Nations unies ; *Londres :* Visiste du secrétaire général du PC chinois M. Hu Yaobang (se poursuit à Bonn, Paris et Rome) ; *Washington :* M. Reagan reçoit le roi Hussein de Jordanie.

Mardi 10 juin. – *Paris :* M. Chirac reçoit M. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères ; M. Raimond s'entretien avec le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe ; *Luxembourg :* Réunion des ministres de la recherche sur le programme Eurêka ; *Budapest :* Sommet des pays du pacte de Varsovie.

Jeudi 12 juin. – *Manille :* Manifestations à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance ; *Paris :* Visite du vice-président indien, reçu par M. Chirac ; *Strasbourg :* Session plénière du Parlement européen.

Vendredi 13 juin. – *La Haye :* Réunion des ministres européens de la culture ; *Dakar :* Journée mondiale des Cités unies et « nuit antiapartheid » ; *Argentine :* Journée de grève générale à l'appel de la CGT.

Samedi 14 juin. – *Paris :* Visite du gouverneur de Tokyo à l'occasion de l'« Année de Tokyo ».

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

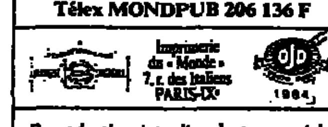
Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 560 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

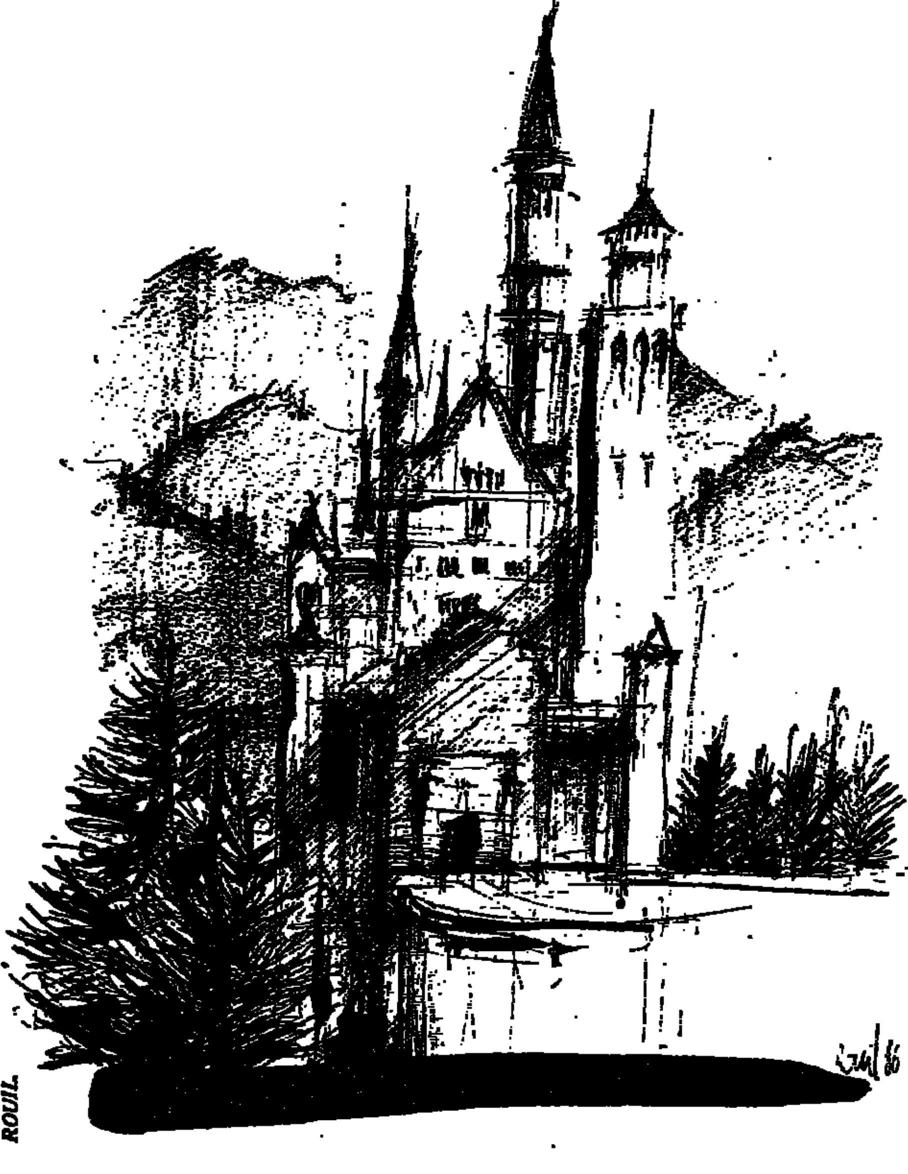
Il y a cent ans, la mort de Louis II

La tragédie du roi fou de Bavière

CE soir d'il y a cent ans, la nuit tombe sur les rives du lac de Starnberg. De petits groupes de domestiques venus du château de Berg tout proche luttent contre les rafales de vent et de pluie, fouillent les bouquets de joncs. La première trouvaille est digne de l'imagination d'Alexandre Dumas qu'aimait tant le roi de Bavière. Un chapeau de feutre orné d'un diamant et un très bourgeois parapluie. On retire un peu plus tard de l'eau glacée les corps de Louis II et du docteur von Gudden, médecin aliéniste. Le couvre-chef fastueux et le « pépin » prosaïque, pris dans le même naufrage, c'est toute la tragédie du roi fou dans un monde que l'unité allemande et l'avènement de la grande industrie ont rendu fatal à son fastueux délire.

Quelques jours plus tôt, le souverain, criblé de dettes, s'est vu refuser par son Parlement un crédit de 6 millions de marks. Depuis quelques mois, l'auguste tapeur tente sa chance auprès des derniers monarques d'Europe : sans succès. A Munich, la classe politique est excédée par ses extravagances. La construction de ses folles merveilles baroques, Neuschwanstein, Hohenschwangau Linderhof, a vidé les caisses.

Le 5 mai, le conseil des ministres supplie ce chef de l'Etat, misanthrope qui fuit le monde depuis des années, de revenir au bon sens comptable. Louis II réplique en menaçant de former un gouvernement de valets de pied présidé par son coiffeur. Ce trait d'humour noir n'est pas apprécié. Puisque le roi ne veut pas entendre raison on organise un coup d'Etat médical. Son frère Othon – fou à lier sans conteste – est interné depuis 1874. On confie donc la Régence à l'oncle Luitpold, bon vivant sans gaspillage, soixantaine alerte et regard aigu de chasseur de chamois.



ROUIL.



Shakespeare et Feydeau

Comment notifier au souverain sa déchéance ? Un rapport psychiatrique, établi sans examen du malade par une « commission d'aliénistes » en donne les motifs : « *Nous déclarons à l'unanimité que l'esprit de Sa Majesté le Roi est parvenu à un état de trouble très avancé et que Sa Majesté souffre de la forme de maladie mentale bien connue qu'on appelle paranoïa... Etant donné qu'elle a complètement détruit chez Sa Majesté l'exercice du libre arbitre, il faut La regarder comme incapable de conserver le pouvoir.* »

Une délégation en frac et uniformes, décorations pendantes, va porter ce plaisant message à son destinataire au château de Neuschwanstein. Et voici que le drame de Shakespeare s'enrichit d'une scène de Feydeau. Furieux, le monarque prévenu de l'aubade a convoqué les pompiers du village qui font bonne garde. Une vieille aristocrate exaltée attaque à coups de parapluie MM. de Crailsheim, Holnstein et Toerring, les trois principaux membres de la délégation, auxquels les paysans rameutés font une conduite de Grenoble. Ils sont même incarcérés pour quelques heures. Le roi – dans sa grandiose indignation – ordonne de les « *jeter aux oubliettes* ». Le château, riche en mâchicoulis néo-moyenâgeux, n'a pas été pourvu de ces commodités. Et surtout, il y a longtemps que l'on n'exécute plus tous les ordres du roi de Bavière...

Le 11 juin, sans s'encombrer de dignitaires et de cérémonial, ce sont des infirmiers qui vont mettre la main au royal collet. Le docteur von Gudden et son adjoint le docteur Müller mènent l'opération à laquelle, cette fois, l'imprévisible malade se prête sans résistance. « *Sire*, lui dit le psychiatre, *j'ai reçu aujourd'hui la mission la plus triste de ma vie.* » Puis il l'informe que le prince Luitpold a pris la Régence.

– *Comment pouvez-vous déclarer que ma raison est atteinte puisque vous ne m'avez pas observé ?*

– *Sire, un examen n'était pas nécessaire...*

Louis II, tête basse, suit ses geôliers en blouse blanche. Conduit au château de Berg, équipé à son intention en infirmerie spéciale, il prépare sans doute sa fuite. Gudden le croit « *rasséréné* » et n'hésite pas à partir seul avec son royal malade pour la promenade au bord du lac dont ils ne reviendront pas. Le reste est mystère. Dans la partie du lac où l'on retrouve leurs corps, les deux hommes avaient pied. Le médecin, visage labouré de coups, a-t-il été noyé par son patient, colosse de quarante ans ? Le roi a succombé à une congestion comme le montrera l'autopsie. Rejoint dans sa fuite, fou de colère et peut-être d'espoir, il est mort dans un paroxysme.

Le « roi Lohengrin »

C'est ainsi qu'il avait vécu. Comment le beau jeune homme qui monta sur le trône à dix-neuf ans, en 1864, « *dépourvu de tout pour remplir sa tâche sauf de la sympathie de son peuple* » selon un historien bavarois, est-il devenu ce fuyard bouffi et halluciné, aux dents gâtées et à la raison en déroute ? Car le diagnostic de Gudden, psychiatre éminent auquel un symposium de collègues vient de rendre hommage à l'université de Munich à l'occasion du centième anniversaire de sa « *mort en service* », peut difficilement être mis en doute.

La maladie mentale n'offrirait que sa triste et habituelle chronique, qui ne se prête guère à la légende, sans les rencontres qui font la singularité de celle-là. D'abord Wagner. Le 12 juin 1868, la première des *Maîtres chanteurs*, fait sombrer Louis II dans l'extase. La Tétralogie, comme une tornade, ravage cet esprit d'amateur ennuyé plus que de véritable artiste. Et voilà le Wittelsbach-mécène pris en mains par l'homme au béret dans son style inimitable d'imprésario de sa propre gloire : « *Faites-moi des présents royaux.* » Louis II y ajoute des déclarations enflammées : « *Je ne puis être heureux qu'en songeant continuellement à vous. O mon Dieu, mon sauveur !* » Cette amitié véhémente s'éteindra doucement. Mais le « roi Lohengrin », comme le surnomment les Munichois irrités, brosse déjà le décor de sa légende. Tout un bric-à-brac de cygnes, de grottes, de huttes va encombrer de son kitsch délectable les châteaux de l'admirateur de Pierrefonds revu et corrigé par Viollet-le-Duc. Sans Wagner comment ce destin se serait-il mis en scène ?

Pour frapper les imaginations, il y a mieux. Le cousin de Sissi, mal-aimé, mal aimant, est l'un de ces souverains dont la solitude sentimentale émeut la foule. Au fond des traineaux entourés de piqueurs qui fuiront pour l'éternité dans les nuits neigeuses de Bavière, pas une silhouette féminine sous les fourrures. Pourtant les candidates à l'emploi de maîtresse du souverain – charge officielle qui dans les petites cours allemandes a créé une économie, la célèbre *Maitressenwirtschaft* – s'acharnent à conquérir ce beau ténébreux. Il rompt un mariage plus qu'à moitié conclu avec la princesse Sophie de Bavière. Recul révélateur devant un lit conjugal où il n'a que faire ? Au-delà de la composante homosexuelle que Freud va déceler dans la paranoïa, il y a peut-être autre chose. « *Ne touchez pas à la Majesté !* » dit-il un jour à une dame qui s'aventurait. Les carnets qu'il tenait avec un soin maniaque font le compte quotidien des petites lèse-majesté commises de sa propre main... La légende en fera un roi vierge, ce qui a tout de même plus d'allure !

Réaliste en politique

Sa vraie singularité est ailleurs que dans cette disgrâce. Comme l'a relevé le premier, Jacques Bainville dans son *Louis II de Bavière* (Fayard), le roi extravagant est un réaliste en politique. De cœur, il est antiprussien et particulariste, comme il sied à un Bavarois. Mais il sait qu'il sera broyé par les bottes de Bismarck s'il n'accepte pas la dure loi de l'unité allemande. Cet ultra nomme un premier ministre libéral. En tant que « plus grand des petits rois » il propose – lui qui ne s'était pas dérangé pour la fête de la victoire de Sedan – le titre d'empereur allemand à l'un de ces Hohenzollern dont, dans les derniers jours, il couvrira les bustes de crachats. Il qualifie sans hypocrisie le chancelier de fer de « *grand homme d'Etat aux vues et à l'action duquel l'Allemagne doit sa grandeur nouvelle* ».

Du métier de roi, il se fait une idée qui n'est plus de son temps. La cathédrale de Reims, où il se rend souvent en pèlerinage, est le haut lieu de ce dernier grand francolâtre de l'histoire allemande. Pour lui le sacre est tout, sa mystérieuse onction divine n'a que faire du vote et de la démocratie. Ce monarque constitutionnel tenu en lisière par sa liste civile et par son gouvernement, signe *Yo el Rey*, comme Charles Quint, sur les registres d'auberges. Il rend un culte à la « *Sainte Trinité des trois lys de France* » et dîne en tête à tête avec le portrait de Louis XIV, commensal avec lequel, sous le regard blasé des domestiques, il a de longues conversations.

Il fait, dans une tempête de protestations, bâtir une copie de Versailles où seule la Galerie des glaces est plus grande que l'original. Et tandis que s'affrontent les monarchies, il s'offre un crépuscule de roi Soleil, dernier flamboiement du droit divin dans la grisaille du siècle. Dans un beau livre de Mémoires imaginaires (1), André Fraigneau a prêté sa plume à cette folie que chanta Verlaine :

« *Roi, le seul vrai Roi de ce siècle, salut [Sire*
Qui voulûtes mourir, vengeant votre [raison
Des choses de la politique et du délire... »

Le ton était donné. Le mystère de la fascination qu'exerce le roi fou de Bavière subsiste pourtant. En cette année du centième anniversaire, elle donne lieu en Allemagne à une folle apothéose. Les retraites où le prince misanthrope cachait son spleen sont envahies par deux millions et demi de touristes. Des charters d'Américaines se pâment au souvenir de celui qui n'aimait pas les femmes. La grotte où il fit réciter jusqu'à la nausée tous ses rôles au comédien Kainz retentit d'interjections japonaises. Son visage orne – ô honte ! – des timbres commémoratifs à 60 pfennigs.

Tel est le châtiment posthume de Louis II de Bavière. Voici sa tragédie « médiatisée » – comme, en un autre sens aujourd'hui oublié, le fut sa monarchie. Son rêve fou lui vaut l'admiration d'un monde qu'il haïssait. Il n'avait pas mérité cela, lui dont le seul crime fut de se prendre pour un roi quand la royauté était morte.

P.-J. FRANCESCHINI.

(1) *Le Livre de raison d'un roi fou*, 1947, éd. Janink.

Bavière

LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE GENÈVE ET LES SUITES DE LA CATASTROPHE NUCLÉAIRE EN UKRAINE

« L'arbre de Tchernobyl ne doit pas cacher la forêt »

GENÈVE
De notre correspondante

La conférence nucléaire européenne ENC 86, qui s'est tenue du 1er au 6 juin au Palais des expositions à Genève, s'était ouverte face à un gigantesque tumulte : environ mille cinq cents manifestants avaient formé un « tapis humain » pour tenter, ne serait-ce que symboliquement, de barrer la route aux physiciens et aux spécialistes du nucléaire. Aux barricades et aux actes de violence envers des participants a répliqué une intervention assez « musclée » de la police.

La séance d'ouverture a finalement eu lieu sur fond de Tchernobyl, plus présente dans le non-dit que dans les discours. Aucun diplomate, chercheur ou technicien soviétique n'était venu participer aux échanges de vues. Aucune information écrite n'est parvenue de Moscou à la conférence. On regretta cette absence, d'autant plus que tous les participants étaient conscients de l'importance du choc que la catastrophe a provoqué non seulement dans le public, mais aussi parmi les « décideurs ».

La réunion s'est terminée par une déception amère pour nombre de représentants du « gratin » nucléaire présents : M. Carlo Rubia, prix Nobel et physicien au CERN, devait prononcer un discours particulièrement attendu, mais y a renoncé sans que l'on en sache vraiment la raison. Le CERN, qui ne procède qu'à la recherche fondamentale et non à ses applications pratiques, a-t-il ainsi voulu se distancier de la grande cérémonie nucléaire ?

Rien ne semble pourtant avoir entamé l'optimisme des principaux participants ni leur foi dans le nucléaire. C'est ainsi que M. Gérard Renon, administrateur du Commissariat à l'énergie atomique et président de la Société française de l'énergie nucléaire, a affirmé, dans un exposé de clôture, que « *le nucléaire est aujourd'hui une réalité industrielle et commerciale sur la scène énergétique internationale, malgré les aléas techniques, économiques, et les difficultés d'acceptation par le public qui ont pu peser sur son développement (...), une réalité majeure d'aujourd'hui et un atout déterminant pour l'avenir énergétique du monde* ».

Il a été tout de même reconnu que Tchernobyl avait détérioré l'image de marque du nucléaire, mais il a aussi été souligné que, en dépit de son contenu « *fortement émotionnel* », ce drame ne peut en aucun cas être considéré comme une remise en cause de l'énergie de l'atome. Ce qui s'est passé en Ukraine n'est en somme qu'un handicap à surmonter, et celui-ci le sera grâce à la coopération européenne. Et aussi en évitant d'instaurer des règles bureaucratiques contraignantes et inadaptées qui risquent d'avoir pour effet « *une dilution des responsabilités* », ce qui ne peut qu'être préjudiciable à la sécurité.

L'optimisme a été également de rigueur pour ce qui est du retraitement immédiat ou différé et du stockage des combustibles irradiés. La gestion des déchets radioactifs est devenue une réalité industrielle pour les pays ayant misé sur la production nucléaire, a-t-on estimé. La France a, pour sa part, « *une technologie qui atteint le stade industriel* », a rappelé M. Renon. D'autres spécialistes ont insisté sur les réponses apportées dans leurs pays respectifs au problème du stockage des déchets. Physiciens et ingénieurs ont semblé d'accord sur d'autres points : le nucléaire a certes besoin de faire des progrès, d'améliorer ses performances, d'accorder à la sécurité toute son importance, mais il n'en reste pas moins que l'électricité d'origine nucléaire continuera à compter parmi les sources d'énergie essentielles.

M. Renon a eu le mot de la fin en affirmant que cette énergie présente, entre autres avantages, celui d'être économique. « *Le monde, qui a accumulé un savoir-faire et un potentiel industriel remarquable, doit travailler à une plus grande coopération* », a-t-il conclu. En somme, comme l'a fait remarquer la Télévision suisse romande : « *L'arbre de Tchernobyl ne doit pas cacher la forêt.* »

ISABELLE VICHNIAC.

Accord soviéto-américain pour la surveillance des irradiés

Un protocole d'accord soviéto-américain vient d'être signé à Moscou pour suivre médicalement pendant toute leur vie quelque cent mille personnes risquant de développer un cancer à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, a annoncé, le vendredi 6 juin, le médecin américain Robert Gale. Selon ce spécialiste des transplantations de molle osseuse, seul « *un nombre relativement faible* » de ces personnes seront véritablement atteintes d'un cancer.

Ce protocole pour l'étude des conséquences à long terme de l'accident de Tchernobyl a été conclu en vertu d'un accord déjà existant depuis 1972 entre le département de la santé américain et le ministère soviétique. Pour l'heure, on sait qu'une cinquantaine de personnes ont subi à Tchernobyl une irradiation supérieure à 500 rads. Vingt et une d'entre elles auraient fait l'objet, selon le docteur Gale, d'une transplantation de moelle osseuse ou de cellules hépatiques. Cinq étaient encore en vie vendredi. Une centaine d'autres personnes ont reçu une dose de 300 rads, et quelque cent à deux cents personnes au moins 100 rads.

Le bilan provisoire s'établit actuellement, selon les sources, à vingt-cinq ou vingt-six morts. Ce sont au total mille à deux mille personnes qui ont été examinées dans des hôpitaux.

Toutes les personnes irradiées à des degrés plus ou moins graves, sauf deux, appartiennent au personnel de la centrale ou sont des sauveteurs, notamment les pompiers, venus rapidement sur les lieux. Les exceptions sont un habitant – un boucher – de Pripiat, la ville située à seulement 4 kilomètres du lieu de l'accident et une personne qui, « *pour des raisons inexpliquées* », s'est aventurée en bicyclette dans une zone contaminée ; elle souffre notamment de brûlures aux pieds.

Le docteur Gale, accompagné de spécialistes, reviendra à Moscou le 20 juillet pour organiser les procédures de contrôles médicaux que vont devoir subir les personnes « à risque » sélectionnées par les autorités soviétiques, essentiellement selon le lieu où elles se trouvaient au moment de la catastrophe du 25 avril. Quant aux risques que les habitants des autres pays européens auraient de contracter à terme un cancer, le médecin américain a jugé que « *ce serait une erreur de faire une évaluation chiffrée* » et que « *les estimations faites sont très imprécises* ».

En ce qui concerne les femmes enceintes ayant été exposées à de fortes irradiations, la décision de recourir à un avortement sera fonction de chaque cas. Selon le docteur Gale, chaque obstétricien informera ses patientes des risques potentiels qu'elles encourent, et décidera ensuite, en accord avec elle, de pratiquer – ou de ne pas pratiquer – une interruption de grossesse. – *(AFP, AP, UPI.)*

ITALIE : suspension, cassation...

Le procès au long cours de la Mafia sicilienne

PALERME
de notre envoyé spécial

« *Procediamo.* » On reprend ! Le président Giordano ouvre la cinquante-sixième audience du « maxi » – comme tout le monde ici appelle le grand procès contre quatre cent soixante-quinze présumés mafieux.

La routine ? En un sens, oui. La télévision, installée à demeure, a rendu familier aux Italiens ce demi-octogone où, sur fond de crucifix, les gadgets électroniques se marient avec les cages pour les accusés, d'inspiration plus médiévale. Le public est maigrelet. Seules les dépositions, une quinzaine de jours durant, des « grands repentis », Tomaso Buscetta et Salvatore Contorno, avaient attiré la grande foule : « *Ils arrivaient par autocars entiers* », se souvient ce familier du « bunker ».

Aujourd'hui, les curieux sont quatorze pour deux cent cinquante places. Quatorze, c'est aussi le nombre des jurés, titulaires et suppléants – dont une moitié de femmes – protégés nuit et jour par des gardes du corps. Ils sont l'image même de cette Sicile qui a décidé de dire « non » à la Mafia.

Les avocats, eux, vont et viennent. Ce matin, il y a de la grogne dans l'air... contre les cadences infernales. Le président veut tenir le calendrier : si ce procès n'est pas achevé avant la fin de l'année, beaucoup d'inculpés devront être libérés, en raison des textes sur la détention préventive ; et l'on craint qu'ils ne disparaissent dans la nature. Quoi qu'il en soit, les défenseurs menacent de faire grève.

Il y a là aussi, à la tribune, une douzaine de journalistes assidus d'un procès dont la presse régionale rend compte très largement : ainsi, le *Giornale di Sicilia* publie l'intégralité des interrogatoires, de une à deux pages chaque jour.

Le « pape » rayonne

Enfin, les inculpés ! Sauf certains jours de colère, on les oublierait presque, attentifs ou hébétés au fond de leur cage ! Lorsque Buscetta et Contorno sont venus de leur prison américaine pour déposer contre eux, ce fut un beau charivari : « *Salauds, cocus !* » étaient les qualificatifs les plus doux lancés aux deux repentis.

Ce dernier jour, Luciano Liggio, réputé grand chef du « clan de Corleone », le plus redouté, a pris la tête d'une grève de la faim : pour protester contre les conditions de détention. On ne le verra pas aujourd'hui. Voici, en revanche, seul dans la cage 24 comme d'ordinaire, Michele Greco. « *Il rayonne aujourd'hui, le pape* », fait observer un confrère en désignant celui qui est tenu pour le chef de la « commission » dirigeant la Mafia de toute l'île, arrêté seulement dix jours après le début du procès. Le visage d'ordinaire impassible du « patron des patrons » s'anime en effet comme il converse avec deux de ses avocats.

C'est qu'il vient d'apprendre une merveilleuse nouvelle : la Cour de cassation, a, la veille, annulé un jugement le condamnant en appel à la prison à vie pour avoir ordonné l'assassinat en 1983 du juge Rocco Chinicci, qui enquêtait sur le meurtre du général Dalla Chiesa.

Ce matin, d'ailleurs, tout se détraque. Un des inculpés, un « gros calibre » de Catane, dénommé Alfredo Bono, a fait parvenir au président un certificat attestant que son état de santé lui interdit d'assister à l'audience. Or, c'est son droit, il tient absolument à être présent. M. Giordano doit donc suspendre la séance, le temps qu'un médecin assermenté fasse un rapport.

La routine ? A vrai dire, non. L'opinion courante des observateurs est au contraire que ce procès au long cours a jusque-là filé bon train. Déjà, 295 des 350 inculpés détenus (les autres sont en fuite) ont été interrogés. Tous devraient l'être avant l'été. Les inculpés se sont dans l'ensemble réfugiés dans la dénégation en bloc, pas toujours convaincante. La confrontation très attendue de Buscetto et de Liggio a tourné à la complète confusion du chef des « Corleonesi ».

En somme, le « maxi », avec toutes les charges symboliques qu'il véhicule, serait très bien parti, n'était cet arrêt de la Cour de cassation qui préoccupe aujourd'hui tous les milieux anti-Mafia de Sicile et d'Italie.

JEAN-PIERRE CLERC.

AUTRICHE : l'élection présidentielle

Le triste shabbat de Léon Zelman

M. Kurt Waldheim partait toujours grand favori, samedi, pour l'élection présidentielle qui devait avoir lieu dimanche 8 juin en Autriche. La fiche de renseignements relatifs à ses activités durant la seconde guerre mondiale publiée vendredi à Paris par le gouvernement français confirme que M. Waldheim se trouvait bien, comme officier de l'armée allemande, dans les Balkans entre 1942 et 1945.

Le fils de M. Kurt Waldheim, Gerhard, explique, dans un article paru vendredi dans le *New York Times*, qu'il y a eu « *indubitablement réticence* » de la part de son père « *à parler de ces années noires de l'histoire, une réticence typique de ceux qui, comme lui, ont dû supporter une guerre dont ils ne soutenaient pas la cause* ».

VIENNE
de notre envoyé spécial

Pour Léon Zelman, le shabbat qui commençait vendredi soir 6 mai avait un goût amer. Ce serait très certainement le dernier avant l'arrivée aux plus hautes fonctions du pays de M. Kurt Waldheim. Dès lundi matin commencera pour lui, dit-il, « *l'émigration intérieure avant peut-être l'émigration tout court* ».

L'œuvre d'une vie entière s'est en effet écroulée ces derniers mois, et M. Zelman ne s'en remet pas. A soixante-dix ans, rescapé des camps de la mort, ancien journaliste, il était directeur du Jewish Welcome Service, un organisme financé par la mairie de Vienne et destiné à promouvoir l'image de la capitale autrichienne auprès des communautés juives du monde entier et notamment des Etats-Unis.

L'an passé, il triomphait. Il avait réussi à faire venir dans la capitale M. Ed Koch à l'occasion d'une grande exposition sur le patrimoine juif viennois, organisée et financée par la mairie. Dès son retour aux Etats-Unis, le bouillant maire de New-York avait reconnu que le cliché d'une Autriche antisémite et d'une Vienne truffée d'anciens nazis ne valait pas un clou, encourageant ainsi ses compatriotes et coreligionnaires à aller là-bas. Une parole de poids qui envoyait par charters entiers des juifs new-yorkais à la recherche de leurs racines européennes dans la ville de Freud et de Theodor Herzl.

« *Aujourd'hui, je m'aperçois que je leur vendais de l'illusion,* estime Leon Zelman, *je ne voulais montrer que le côté positif de cette ville, celui qui m'a permis de survivre ici.* »

Il en veut à M. Waldheim, bien sûr, d'avoir manipulé les instincts antisémites de nombreux Autrichiens pour s'assurer une élection contre l' « agression étrangère ». Mais il en veut aussi au Parti socialiste, dont il est membre, de l'avoir « *laissé seul sous la pluie* » comme correspondant viennois du Congrès juif mondial.

M. Zelman n'a plus le cœur à l'ouvrage. Lui qui, il y a peu de temps, parcourait encore les écoles du pays pour transmettre aux jeunes son expérience de survivant de l'Holocauste, lui qui, malgré tout cela, croyait encore à l'Autriche et à ses vertus, est fatigué, pessimiste. « *Je suis sûr que dans quelques mois M. Waldheim viendra à la synagogue de Vienne pour essayer de se réconcilier avec les juifs d'ici ! C'est un tel opportuniste ! Je suis sûr que cette fois il acceptera de mettre une calotte* (1). *Et je ne suis pas sûr que les dirigeants de la communauté juive refuseront de le recevoir.* »

LUC ROSENZWEIG.

(1) M. Waldheim avait refusé de porter une calotte en visitant, lorsqu'il était secrétaire général de l'ONU, le Mémorial de Yad-Vashem, à Jérusalem.

POLOGNE : le porte-parole et l'état de guerre

A trop vouloir prouver...

Profitant de circonstances particulièrement favorables – l'opposition est sous le choc de l'arrestation du principal responsable de la clandestinité, M. Zbigniew Bujak, – les autorités de Varsovie accentuent leur offensive psychologique destinée à accréditer l'idée que Solidarité a toujours été trahi de toutes parts.

M. Urban, le porte-parole officiel, qui avait déjà laissé entendre que M. Bujak avait été victime d'une dénonciation (ce que l'opposition dément), est d'autre part revenu à la charge dans une affaire qu'il avait lui-même lancée par ses déclarations au *Washington Post* : les Etats-Unis, affirme-t-il, savaient que l'état de guerre allait être proclamée en Pologne avant la fin de 1981, mais s'abstinrent volontairement d'en avertir leurs « protégés » de Solidarité. Pour donner plus de poids à ses accusations, M. Urban a cité les propos, tirés d'une interview non encore publiée, du général Kiszczak, ministre de l'intérieur. L'administration Reagan, affirme le responsable de la policie, « *souhaitait une libanisation de la Pologne et une intervention armée de ses alliés qui aurait débouché sur un bain de sang à dimension européenne* ». C'est pourquoi, poursuit le ministre, bien qu'elle ait connu les informations de Kuklinski (le colonel polonais qui renseignait Washington), « *la CIA n'a surtout pas voulu affaiblir la détermination des extrémistes de Solidarité* ».

Dans le même temps, le porte-parole officiel s'est efforcé de réduire le « contre-effet » de la campagne de propagande dont il s'est lui-même fait l'instrument.

Affirmer, en effet, que Washington connaissait dès le tout début novembre (date à laquelle, selon M. Urban, le colonel a été « *exfiltré* » de Pologne par la CIA) les détails des mesures préparées contre Solidarité, c'est reconnaître en même temps que les décisions avaient déjà été prises au moment précis où, pour amuser la galerie, le général Jaruzelski tenait ses entretiens au sommet avec M. Walesa et le primat, Mgr Glemp (le 4 novembre 1981).

Pas du tout, rétorque M. Urban : « *Dans une Pologne secouée par les grèves, avec une économie en ruine, les autorités étaient prêtes à toute éventualité. Dans les premiers jours de novembre, la préparation de l'état de guerre était en cours, mais la décision a été prise au tout dernier moment, quand toutes les possibilités d'une entente ont été épuisées.* » Mais alors que reprocher à Washington ? De n'avoir pas annoncé au monde, et aux dirigeants de Solidarité, une décision qui, à en croire M. Urban, n'avait pas été prise par les autorités polonaises elles-mêmes ? A trop vouloir prouver...

Au-delà des nécessités de la propagande, les curieuses « accusations » portées par Varsovie contre Washington posent une vraie question, d'ailleurs très classique : que doivent faire les responsables politiques d'un pays quand ils ont connaissance, par leurs services de renseignements, de plans d'opérations qui ne sont encore, par définition, que des plans ? Comme l'écrit dans ses Mémoires l'ancien secrétaire d'État Alexander Haig, « *pendant des mois nous avons discuté* ». Mais, laisse-t-il entendre, nous n'avons rien fait.

Une quelconque action – par exemple communiquer aux responsables de Solidarité les informations recueillies – n'aurait pas manqué d'apparaître comme une manière de pousser au crime : inciter le syndicat indépendant à se préparer et donc à se défendre. Incontestablement, Washington n'a pas su trouver de réponse au problème hautement délicat qui lui posaient les révélations du colonel Kuklinski.

C'est cette faille que les autorités de Varsovie exploitent aujourd'hui en s'en donnant à cœur joie, après avoir sagement attendu pour le faire que les Etats-Unis lèvent leur veto à l'entrée de la Pologne au sein du Fonds monétaire international.

JAN KRAUZE.

A TRAVERS LE MONDE

Libéria

Amnistie pour les prisonniers politiques

Monrovia. – Le président Samuel Doe a annoncé, le vendredi 6 juin, une amnistie pour tous les prisonniers politiques, y compris pour les personnes arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat du 12 décembre dernier. Les autorités n'ont donné aucune précision sur le nombre des personnes concernées ; les observateurs l'évaluent à environ deux cents. Cette mesure, inattendue, semble avoir été motivée par un souci de satisfaire les Etats-Unis, qui n'avaient pas caché ces derniers temps une vive préoccupation à propos de la situation en matière de droits de l'homme au Libéria. Washington, dont Monrovia est traditionnellement l'allié le plus fidèle en Afrique de l'Ouest, verse chaque année une aide de plusieurs millions de dollars, vitale pour la survie de l'économie du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Nicaragua

Les huit otages allemands prisonniers de la Contra.

Managua. – Les huit coopérants ouest-allemands enlevés le 17 mai par des guerrilleros antisandinistes n'ont pas été libérés, a annoncé vendredi 6 juin le ministère des affaires étrangères nicaraguayen, qui accuse la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) de ne pas avoir respecté les accords prévoyant la libération des coopérants. Le député social-démocrate ouest-allemand Hans-Jurgen Wischnewski et un représentant du gouvernement de RFA s'était rendus jeudi dans la région de Zelaya (côte atlantique du Nicaragua) en hélicoptère avec l'espoir d'y recueillir les coopérants. Le communiqué du ministère ne précise pas si les deux hommes ont regagné Managua après avoir constaté que les otages n'avaient pas été libérés. Un porte-parole des antisandinistes a déclaré au Honduras que les troupes nicaraguayennes avaient attaqué vendredi les rebelles au moment où ceux-ci s'apprêtaient à libérer les otages. Le ministère de la défense nicaraguayen a démenti ces informations. *(AFP.)*

Yémen du Nord

M. Michel Peissik ambassadeur à Sanaa

M. Michel Peissik, chargé de mission au service du personnel du Quai d'Orsay, est nommé ambassadeur de France à Sanaa (Yémen du Nord), en remplacement de M. Michel André, a annoncé vendredi 6 juin le ministère des affaires étrangères.

[Né le 13 mars 1939, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Ecole nationale des langues orientales (russe), titulaire de certificats d'études supérieures de lettres et ancien élève de l'ENA, M. Peissik est entré à l'administration centrale des affaires étrangères (Europe) en 1966. Après avoir été en poste à Moscou (1967-1970), il est revenu à l'administration centrale (Afrique-Levant) jusqu'en 1972, année où il a été chargé de mission à la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Nommé directeur adjoint de l'Institut d'informatique et d'automatique en 1977, M. Peissik a été premier conseiller à Tunis de 1981 à 1984 et, en 1985, chargé de mission au service du personnel.]



Etranger

CORÉE DU NORD : la succession du maréchal Kim Il Sung

Tel père, tel fils...

Le président de la Corée du Nord, le maréchal Kim Il Sung, soixante-seize ans, a annoncé dernièrement à ses compatriotes que son successeur *« avait été désigné »*. Cela s'est fait, selon l'agence nord-coréenne de presse, *« de façon satisfaisante »*. On ne connaît pas officiellement le nom de l'heureux élu. Essayons de le deviner...

PYONGYANG
de notre envoyé spécial

ON aperçoit de plus en plus souvent aux côtés du « grand dirigeant », le maréchal Kim Il Sung, la silhouette un peu empâtée et le visage poupin de son fils Kim Jong Il, le *« dirigeant bien-aimé »*, titre qui doit obligatoirement être attaché à son nom. Dès l'arrivée à la gare-frontière de Sinuiju, le voyageur venant de Chine fait face à un gigantesque tableau représentant le père-fondateur du régime flanqué de son dauphin devant ce haut lieu de la révolution qu'est le lac volcanique du mont Baiktou (à moitié en territoire chinois). A l'arrivée à l'hôtel, un tableau de même facture accueille le visiteur dans le hall. Dans une niche précédée d'un tapis de luxe et entourée d'un cordon, il trône comme sur un autel.

Si le macaron qui orne la poitrine – gauche, côté cœur – de tout Coréen du Nord est à l'effigie du *« grand dirigeant »*, *« grand maréchal »*, *« père maréchal »*, *« dirigeant respecté et bien-aimé »*, *« héros légendaire, grand soleil de la nation et étoile polaire de l'humanité »*, représentant de la quatrième génération de la *« famille révolutionnaire de Mankyeungdai »*, c'est de plus en plus du *« dirigeant bien-aimé »*, grand ordonnateur du culte familial, que l'on parle au nord du trente-huitième parallèle. C'est lui qui, en fait, dirige le pays à l'ombre de son père. La famille Kim, nous affirme dans son *Kim Jong Il, dirigeant du peuple*, M. Tchoe In Sou, *« fait l'admiration du monde entier »*. Mais, pour ceux qui l'ignoreraient encore, depuis l'arrière-grand-père, qui incendia il y a cent vingt ans un navire américain, les Kim *« n'ont cessé de cultiver en leur sein l'amour du peuple »*. Le dernier de la lignée, M. Kim Jong Il, né en 1942, numéro deux officiel du régime, secrétaire du comité central et membre du présidium du bureau politique du Parti (communiste) du travail de Corée, est l'homme *« qui tient le gouvernail du monde entier »*. Il a ébloui l'univers de son *« génie créateur »* en donnant à l'idéologie paternelle du *« djoutché »* (indépendance et « compter sur ses propres forces ») son *« second souffle »*.

« Ce n'est pas une succession »

« Le dirigeant bien-aimé est le seul homme qui puisse hériter de l'œuvre révolutionnaire du Grand Dirigeant », nous dit M. Kang Sok Ju, vice-ministre des affaires étrangères, dans son bureau qui donne sur la place Kim Il Sung, surplombée par la statue du maréchal qui fait face au « monument aux idées du djoutché ». *« Il s'agit d'un phénomène différent de celui de la succession sous un régime féodal : le dirigeant bien-aimé a assimilé parfaitement les méthodes de direction du grand dirigeant. Il possède telle quelle la vertu sublime de son leader. »*

Dans ce pays isolé, longtemps surnommé le *« royaume ermite »*, M. Kim Jong Il, formé à la direction dès le berceau, a, selon ses biographes officiels, entamé sa carrière politique vers 1965, après des études particulièrement brillantes a l'université Kim Il Sung de Pyongyang, puis, selon certaines sources, en RDA. Entré tout de go au comité central, il a été choisi comme successeur de son père par le sixième congrès du parti en 1980. Mais il avait commencé son apprentissage bien avant.

« L'enfance d'un chef », pourrait-on dire en lisant les exploits du bambin encore dans les langes. Après son retour d'exil en Chine en 1945, *« petit à petit, il brûlait de tout savoir, d'imiter son père* (...). *Un jour, tard dans la nuit, voyant son père rentrer, il lui demanda pourquoi ses grands-parents avaient quitté le beau Mankyengdai* (pendant l'occupation japonaise) *pour aller s'établir ailleurs et pourquoi ils étaient morts si tôt, alors que ses arrière-grands-parents restaient en vie. Le leader se rendit alors compte que Jong Il commençait déjà à s'interroger sur des réalités sociales de plus en plus complexes »*. Il avait trois ans. Plus tard, il dirigea ses petits camarades, réglant leurs petits problèmes avec une sagesse digne de Salomon, ébahissant ses institutrices par son savoir – découvrant que un et un ne faisaient pas nécessairement deux, – gagnant toujours aux courses de voiture à pédales, chassant les insectes qui gênaient le sommeil de son père, chapardant des tomates dans le frigo familial pour ses copains, geste qualifié par papa d'*« admirable »*. A huit ans, pendant la guerre de Corée, il sauva son père du *« complot contre-révolutionnaire scélérat d'une clique d'espions »* et démasqua un poète qui, sous couvert de patriotisme, n'était qu'*« un fractionniste anti-parti et contre-révolutionnaire et un espion stipendié de l'impérialisme américain qui avait écrit son œuvre avec l'intention scélérate de répandre le capitulationnisme »*...

Ce goût du travail culturel est un des traits marquants du *« dirigeant bien-aimé »*. C'est ainsi que dès son enfance il fut le premier à découvrir l'influence pernicieuse de *la Joconde*, qu'il trouvait *« obscure et équivoque »*. Le professeur de dessin, *« après mûre réflexion, convint de la parfaite justesse de l'appréciation. A sa connaissance, personne dans l'histoire n'avait critiqué auparavant ce « chef-d'œuvre » admiré du monde entier. Qu'un simple écolier ait pu mettre au jour la lacune essentielle d'un tel tableau le remplissait d'une indicible émotion »*. Cette sagacité a permis au jeune homme de *« révolutionner »* les beaux-arts après avoir, comme l'écrit son biographe, *« pris le gouvernail »*.

Ainsi Kim Jong Il a-t-il fixé les *« jalons éternels du cinéma coréen »*, consacrant, *« une immense énergie à la création, orientant à cent vingt-quatre reprises le tournage de* la Mer de sang, *immortel chef-d'œuvre classique* (d'après Kim Il Sung), *parachevant avec toute l'ardeur d'un jeune dirigeant plus de cent quatre-vingts scènes pour qu'elles puissent atteindre la perfection »*. Les auteurs en furent *« anéantis d'émotion »* et comprirent le *« déclin »* et la *« ruine »* de l'opéra occidental *« primitif et rétrograde »*.

Le politburo au zoo

S'intéressant à tout, le *« dirigeant bien-aimé »* a été qualifié de *« roi de la prestidigitation »* pour les conseils prodigués aux artistes de cette discipline. Rien ne lui échappe, et il a organisé fin avril une visite d'inspection du politburo au zoo de la capitale. Tout jeune, il savait repérer l'origine des pannes de voiture au son, faisant son diagnostic – infaillible – dès l'ouverture du capot. Il n'est pas étonnant qu'il n'ait jamais cessé de susciter, parmi ses compatriotes, amour, vénération, torrents de larmes et d'émotion. Il trace en quelques traits sur le sol le plan parfait de modernisation d'une usine sur lequel « séchaient » depuis des mois les meilleurs ingénieurs. Il parcourt sans cesse le pays, œuvrant jour et nuit. On le voit pendant des heures photocopier lui-même les carnets de notes du *« grand dirigeant »*, puis il fournit en uniformes les écoliers, améliore la production d'ajoncs et donne des médicaments à un malade *« inondé de bonheur »*.

« Les idées de Kim Jong Il sont d'une trop grande valeur pour qu'il n'en fasse pas profiter les autres. » « Grand guide des journalistes », selon le titre d'un recueil de ses hauts faits, il tire son plus grand titre de gloire d'être un *« génie de la pensée »*, *« théoricien qui éclaire le chemin à suivre par le peuple coréen en faisant la lumière sur la vérité »*.

Il était évident que tant de talents ne pouvaient que susciter jalousies et rivalités. Il y a quelques années, plusieurs responsables coréens du Nord, dont des militaires, ont préféré se réfugier en Chine plutôt que d'accepter sa promotion. Le vice-ministre des affaires étrangères *« n'est pas au courant... »*. Pourtant *« Kim Jong Il dirigeant du peuple »* accorde une large place aux luttes menées dès l'enfance par le *« dirigeant bien-aimé »* contre les divers complots et hérésies qui menacent le régime. On parle des *« séquelles de la servilité envers les grandes puissances »*, du dogmatisme et du formalisme, du fractionnisme, des activités anti-parti, du *« classicisme »*, péché originel consistant à étudier le marxisme dans ses classiques (Marx, Engels, Lénine) plutôt que dans la bible du kim-il-sungisme. Car *« le leader a toujours raison »* et il faut lui obéir *« perinde ac cadaver »* comme auraient dit les jésuites.



Au cours d'un bref séjour en Corée du Nord, nous avons tenté d'en savoir plus sur ce dirigeant exceptionnel et difficile à approcher. Des visiteurs officiels et des diplomates l'ont aperçu, fumant des cigarettes anglaises ou circulant dans une Lincoln. Pour faciliter ses déplacements et ceux de son père, une voie leur est réservée sur les grandes artères de la capitale, et la circulation est interrompue à leur passage. On assure que, pour *« protéger la santé »* des deux dirigeants, il est requis de passer un contrôle médical avant les audiences. Un ambassadeur nous a dit avoir été reçu, mais sa femme, enrhumée, avait été recalée.

A en croire, à demi-mot, les biographes du *« dirigeant bien-aimé »*, le maréchal Kim Il Sung aurait été bien en peine de faire sa révolution sans son fils. En effet, les cadres apparaissent au fil des pages comme éblouis, paralysés ou incapables d'agir face à l'*« ondée printanière »* de la *« sollicitude sublime »* de ce dernier. Dans les endroits que nous avons visités, on ne l'avait pourtant pas vu souvent. Sur le barrage de Nampo, présenté comme le chef-d'œuvre des grands travaux *« impulsés »* par le *« dirigeant bien-aimé »*, et où il fit preuve de tous ses dons pour régler en un instant d'immenses problèmes techniques, on nous a dit qu'il n'était venu que trois fois, pour quelques heures, avec son père.

Ce barrage, comme tant d'autres monuments, est considéré comme aussi *« immortel »* que le kim-il-sungisme lui-même par la propagande officielle, seul matériel écrit et audiovisuel disponible pour les masses nord-coréennes. M. Kim Jong Il est donc appelé à diriger le pays. Pourtant, certains mauvais esprits se demandent si cette succession sera bien aisée face à l'opposition de vétérans du parti et de l'armée, et compte tenu du fait que le *« dirigeant bien-aimé »*, malgré toutes ses qualités, n'a pas encore fait ses preuves tout seul. Certes, le chef d'état-major O Guk Ryol serait l'un de ses camarades de classe. Mais qui sait ce qui se passe vraiment dans ce pays, où, dit-on, les divergences ne se régleraient pas toujours autour d'une tasse de thé? Les mêmes esprits chagrins prétendent que M. Kim Jong Il prépare une attaque contre le Sud, qu'il a été l'inspirateur de l'attentat meurtrier de Rangoon de 1983 contre l'entourage du président sud-coréen, et aussi de l'enlèvement en 1978 à Hongkong de deux artistes de cinéma sud-coréens très connus. Ces derniers viennent d'ailleurs de lui fausser compagnie, après l'avoir convaincu de leur virer sur un compte en banque à Vienne 2,3 millions de dollars. Ils ont confirmé qu'il tirait désormais les ficelles à Pyongyang. Mais, apparemment, ni le génie du *« dirigeant bien-aimé »* ni ses talents supposés de cinéaste ne les avaient convaincus.

PATRICE DE BEER.

TANZANIE : au bord du lac Tanganyika

Kigoma, capitale de tous les trafics

Dans la morne Tanzanie, une ville peut faire rêver : Kigoma l'interlope, qui se passe fort bien de la sollicitude du pouvoir central à son égard. Sa mauvaise réputation ne pouvait qu'attirer un journaliste.

KIGOMA
de notre envoyé spécial

S'IL n'était bâti sur les rives du lac Tanganyika qui le met en relation de voisinage avec le Burundi, le Zaïre et la Zambie, ce gros bourg, comme beaucoup d'autres en Tanzanie, ne mériterait pas qu'on en fît mention. Pourtant, sa situation géographique vaut à Kigoma, capitale régionale, qui forme avec Ujiji une seule et même agglomération de quelques milliers d'âmes, une réputation pas toujours flatteuse – mais, somme toute, assez enviée – de paradis de la contrebande.

Le mauvais pli est pris depuis si longtemps que l'on désespère en haut lieu, à Dar-es-Salaam, de voir ces lointains compatriotes mener une vie plus conforme aux canons du « socialisme africain ». Trop occupés à commercer avec ceux d'en face et d'à coté, les habitants de Kigoma se moquent bien du qu'en-dira-t-on. Le dos tourné à la Tanzanie, ils regardent vers le lac. Et ils ne s'en portent pas plus mal. Au contraire.

L'aventure du train

Dar-es-Salaam est au bout du monde : à quatre heures d'avion, presque deux jours en train et trois en voiture. De l'avion, parlons-en ! Le Fokker d'Air Tanzania vient un peu quand ça lui chante, sauf lorsqu'il a des notabilités à transporter. Première servie évidemment, Dodoma, la nouvelle capitale du pays. En début d'année, Kigoma fut privée de services aériens pendant deux mois par l'étourderie du conducteur de l'autopompe, qui, voulant jauger le réservoir d'essence à la lumière d'une allumette, fit sauter son véhicule. Faute de service d'incendie, l'aéroport fut fermé pour raisons de sécurité...

Le train, c'est plus sûr ? Vite dit. Le *Daily News* signalait récemment, dans un éditorial de « une », qu'il déraillait presque tous les trois jours sur la *central line* et que les voyageurs commençaient à en avoir assez de se trouver coincés en plein *bush*, parfois sans eau et sans nourriture, sous un soleil de plomb. Le chargement mal arrimé fait verser les wagons dans une courbe de la voie, expliquent les experts. Autre aléa du voyage en chemin de fer : le vol. Si bien qu'il est recommandé de se barricader dans son compartiment, presque de s'asseoir sur son bagage...

A quoi servirait la modernisation du port de Kigoma en cours d'achèvement – projet que la Communauté européenne a financé – si le train n'est pas en mesure de répondre à une augmentation du trafic – 300 000 tonnes par an, – puisqu'il n'y a pas de solution de rechange par la route ? Affaire à suivre de près pour le Burundi et le Zaïre, qui exportent par-là l'un son café et l'autre son cuivre. *« Nous manquons de wagons »*, assurent les chemins de fer tanzaniens. *« Mauvaise gestion du parc »*, répliquent les spécialistes. Une chose est sûre, en tout cas : des chargements se perdent dans la nature. Sur le manifeste d'un transitaire, un wagon de ciment est porté disparu depuis le 12 avril 1979...

En bout de ligne, les pénuries sont plus fréquentes et plus sévères qu'ailleurs. Ces derniers temps, pas de fuel, pas de cigarettes, pas de boissons gazeuses, etc. Et puis, il suffit que M. Julius Nyerere, le président du parti, se fasse annoncer pour que, aussitôt, comme par enchantement, la situation se débloque. Dans les magasins d'Etat qui dépendent de la Regional Trade Company (RTC), c'est un peu le désert. Mais, *« derrière le comptoir*, raconte un habitant, *on sert ceux que l'on craint »*.

Attendre de Dar-es-Salaam son salut ? Les gens d'ici ont appris à ne compter que sur eux-mêmes et à profiter au maximum de l'aubaine que représente le fait de vivre dans une zone frontière. Ainsi, les paysans de la région de Kigoma vendent-ils au Burundi, surpeuplé, leurs excédents de céréales dix à vingt fois plus cher que s'ils passaient par les circuits officiels. En échange de quoi affluent toutes sortes de pièces détachées et de produits de première nécessité, comme du savon ou des tissus. Ceux qui alimentent ce marché noir ont ensuite les moyens financiers d'en profiter. Aux prix pratiqués, un calcul rapide permet de constater, en prenant l'exemple du riz, qu'il est parfois plus économique de passer commande en Europe.

S'ajoutent à ces trafics à peine clandestins d'autres qui le sont bien davantage. Celui de l'ivoire, qui remonte de l'intérieur du pays en direction de Bujumbura, d'où il est discrètement expédié, par la voie des airs, vers les grands marchés de consommation. Les braconniers locaux, qui sont légion, gardent la viande pour eux et confient en général leurs trophées à des réfugiés burundais, nombreux dans la région, qui se chargent de les acheminer à bon port. Transitent aussi par Kigoma, à travers le lac, l'or et les pierres précieuses du Zaïre. Le Railway Hotel sert de lieu de rendez-vous à des hommes d'affaires, africains et indiens, bien mis et pas très diserts, dont les mallettes-coffres-forts trahissent les préoccupations.

Dans cette région vouée à la contrebande, on se méfie des curieux. L'hospitalité n'est pas une des vertus premières des gens d'ici, toujours un peu sur le qui-vive. Il est donc sage, pour un « étranger », de ne pas chercher à trop en savoir. Une seule confidence possible, en forme d'évidence : *« Tout le monde est mêlé à ces trafics illégaux, y compris les responsables de la police, de la sécurité et des douanes. »* Pour beaucoup de ces fonctionnaires, la règle du jeu n'est pas d'arrêter la contrebande mais d'en tirer profit. Certains n'ont-ils pas, sur le lac, des piroguiers-passeurs à leur service ?

En termes de statistiques officielles, la région de Kigoma est tenue pour l'une des plus pauvres de Tanzanie, mais ses revenus occultes, que personne n'est en mesure d'estimer, lui permettent, semble-t-il, de joindre aisément les deux bouts. A Ujiji, qui a bâti sa réputation sur la traite des esclaves et qui passe aujourd'hui pour un haut lieu de la contrebande, on relève de très rares signes extérieurs de richesse : une station-service, un immeuble. La prudence plus que la bienséance invite, en effet, les gros commerçants arabes et indiens à ne pas faire trop étalage de leur bonne santé financière.

Au fil des années, plusieurs dizaines de milliers de Burundais et de Zaïrois se sont installés dans la région de Kigoma, où ils vivent en bonne intelligence avec les autochtones. Certains sont de vrais réfugiés, d'autres de simples pêcheurs, d'autres encore des trafiquants avérés. Difficile d'y voir clair dans tout ce petit monde qui vaque à ses occupations sans toujours observer un certain devoir de réserve. Il arrive aux autorités tanzaniennes de hausser le ton pour les dissuader de se livrer à des activités, politiques notamment, incompatibles avec leur statut de résidents temporaires. Il en est ainsi des chefs hutus, qui entretiennent le moral des exilés burundais en agitant devant eux l'idée d'une revanche contre les Tutsis, au pouvoir à Bujumbura.

Un consul inquiet

Pourquoi accepter des uns ce que l'on reproche aux autres, se demande le Zaïre, qui entretient avec son voisin tanzanien des relations sans chaleur ? Son consul général à Kigoma estime à trois mille le nombre des combattants – membres du Parti révolutionnaire populaire (PRP) et du Mouvement de libération du Congo – qui vivent le long du lac et, à partir de leurs sanctuaires, lancent des opérations éclairs sur la rive d'en face, comme cela s'est passé, l'an dernier, à Kalemie (ex-Albertville) et à Moba.

« Ils sont installés dans plusieurs petits camps et reçoivent des armes, assure le consul. *Le PRP dispose même d'un bureau à Ujiji. »* Peut-être ces opposants au régime de Kinshasa ne bénéficient-ils que de complicités locales. Il n'empêche, à son avis, *que « les autorités de Dar-es-Salaam ne peuvent ignorer ni leur présence ni leurs activités »*. Une solution ? C'est très simple : *« D'abord, les recenser, ensuite les éloigner du lac, comme on l'a fait avec les réfugiés burundais. »*

Qu'il y ait des contacts entre les deux rives du lac, les Tanzaniens n'en disconviennent pas, mais ils contestent que des *« actions de déstabilisation »* soient organisées à partir de leur territoire. A leurs yeux, ces accusations dissimulent mal le fait que des groupes armés ont tout loisir d'opérer au Kivu et au Shaba, dans le triangle Fizi-Kabambare-Kalemie, région montagneuse que le gouvernement de Kinshasa a du mal à contrôler. La répression brutale à laquelle se livre l'armée zaïroise pour « assainir » la situation, a provoqué, l'an dernier, la fuite vers Kigoma de plusieurs centaines de personnes, des jeunes notamment, que le consul risque de classer hâtivement dans la catégorie des combattants...

Le Zaïre devra se faire une raison : les choses vont en rester là pour un bon bout de temps, car la Tanzanie n'a pas les moyens de contrôler les mouvements de cette population flottante, ni de parquer celle-ci dans un camp, en pleine brousse. Le gouverneur du Kivu s'est rendu récemment à Kigoma, et son collègue du Shaba s'apprête à lui emboîter le pas. Peut-être pour trouver un *modus vivendi*, car de vraie solution il n'y en a pas.

Ainsi va la vie à Kigoma, au bord d'un lac, qui, de tout temps, a servi de trait d'union entre ses riverains. Pour le meilleur et pour le pire. Pourquoi, diable, les gens d'ici changeraient-ils leurs habitudes ? Pourquoi s'embarrasseraient-ils de frontières qui ont pour effet de leur compliquer singulièrement la vie ? Alors, tant pis si au regard de la loi ils ne sont pas en règle. Cela prouve simplement que la loi est mal faite...

JACQUES DE BARRIN.

هكذا من الأصل

INDE : autour du Temple d'or

Les manifestations des extrémistes sikhs se sont terminées dans l'indifférence

AMRITSAR
de notre envoyé spécial

Baba Joginder Singh, le vieillard à barbe blanche sous l'autorité duquel deux mille extrémistes sikhs s'étaient réunis, vendredi 6 juin, près du Temple d'or (*le Monde* du 7 juin), a tenu sa promesse. A l'issue d'une demi-douzaine d'heures de discours ennuyeux, la « conférence des martyrs » qui marquait le dernier jour de la « semaine du génocide » a pris fin sans incident, et les militants se sont dispersés sans violences.

Les menaces proférées la veille par l'une des deux factions de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF), qui participait au meeting de vendredi et selon laquelle les militants allaient réoccuper le Temple d'or, ont été apparemment oubliées. Il est vrai que les organisateurs de la dernière journée de commémoration des mille tués du Temple en juin 1984 espéraient *« au moins cinquante mille participants »*. Il n'en vint que deux mille, et les deux cent mille sikhs d'Amritsar, qui vaquaient tranquillement à leurs occupations à la veille du week-end, ont démontré une fois de plus que les appels aux armes périodiquement vociférés par les extrémistes les laissaient plutôt froids.

Comme les autres factions séparatistes l'avaient fait mercredi, la « conférence des martyrs » a voté à main levée plusieurs résolutions condamnant à la fois *« le gouvernement des traîtres du Pendjab, le pouvoir central brahmin de Delhi »* et la police qui viole désormais périodiquement le caractère sacré du Temple d'or. Mains tremblantes et voix rauque presque inaudible, le vieux Baba (quatre-vingts ans), qui est également le père de Bhindranwale, héros patenté des extrémistes tués par l'armée il y a deux ans, a, comme à l'accoutumée, menacé de mort M. Surjit Singh Barnala, chef des sikhs modérés, le chef de la police du Pendjab et le *« gouvernement brahmin »* de M. Rajiv Gandhi tout entier. *« Quand l'heure viendra*, a-t-il dit, *ces gens subiront le même sort que les Moghols qui voulaient éliminer les sikhs. »*

PATRICE CLAUDE.

● **SEPT PERSONNES ASSASSINÉES.** — Des extrémistes ont tué quatre vendeurs de glaces à Amritsar, a annoncé, samedi 7 juin, l'agence Press Trust of India (PTI). Selon PTI, des inconnus ont ouvert le feu sur les vendeurs devant une usine de banlieue. En outre, deux hommes ont été assassinés, vendredi soir, à Amritsar, alors qu'un médecin était abattu dans une clinique de Ludmiana,

● **PHILIPPINES : l'enlèvement d'un prêtre français.** — La rançon du prêtre français enlevé l'avant-veille à l'université de Mindanao (sud des Philippines), dont il est l'aumônier (*le Monde* du 7 juin), a été fixée à près de 15 000 dollars, a annoncé, le vendredi 6 juin, le colonel Manabilang, commandant militaire de la province. Il a déclaré que la cachette des auteurs du rapt avait été localisée. —

PHILIPPINES

M. Marcos doit récupérer ses biens confisqués par les douanes américaines

Honolulu (AFP). — Un juge fédéral d'Honolulu (Hawaï) a ordonné, vendredi 6 juin, aux douanes américaines de remettre à l'ex-président Marcos l'argent et les documents qu'il a emportés dans son exil aux Etats-Unis.

Le juge Harold Fong a affirmé que les douanes, qui détiennent ces biens depuis l'arrivée de M. Marcos à Hawaii en février dernier, n'avaient aucun droit de les garder, *« ne les ayant pas saisis dans le cadre d'une enquête sur d'éventuelles violations de la loi américaine »*.

Les douanes américaines ont indiqué qu'elles conservaient ces biens — l'équivalent de 7 millions de dollars en billets de banque philippins, bijoux et autres avoirs — parce que le gouvernement philippin en réclame une partie et a engagé des actions en justice pour les récupérer.

Cette explication *« va à l'encontre de près de deux cents ans de lois et de pratiques douanières »*, a affirmé le juge Fong, qui a qualifié M. Marcos de *« visiteur étranger de marque »* exempt de droits de douane et rejeté l'argument selon lequel le président Ronald Reagan aurait ordonné la détention de ces biens.

L'attaque sud-africaine en Angola

Deux cargos soviétiques et un bateau cubain touchés

Les bateaux de la « marine marchande » touchés jeudi 5 juin, lors de l'attaque sud-africaine contre le port angolais de Namibe, étaient deux bateaux soviétiques et un bateau cubain. L'agence Tass a annoncé, vendredi, que le *Capitaine-Vislobokov* et le *Capitaine-Chirkov*, ont été *« sérieusement endommagés »* par *« une action de la marine sud-africaine »*, mais qu'il n'y a pas eu de victimes. De son côté, la radio de La Havane a indiqué qu'un cargo cubain avait été coulé, assurant que l'équipage était sain et sauf.

En janvier, l'URSS et Cuba avaient confirmé au gouvernement de Luanda *« leurs engagements »* inscrits dans les traités qui les lient à l'Angola et qui se traduisent notamment par la présence de quelque vingt-cinq mille Cubains dans ce pays, selon des estimations occidentales.

Début mai, un accord était intervenu à Moscou entre le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, et le chef de l'Etat angolais, M. Jose Edouard dos Santos, sur *« un certain nombre de mesures pratiques pour développer et approfondir l'amitié et la coopération »* entre l'URSS et l'Angola.

Le gouvernement portugais a *« déploré et condamné »*, vendredi, l'attaque sud-africaine contre son ancienne colonie. Il était, samedi matin, le seul gouvernement occidental à s'être prononcé sur cette affaire. M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, est arrivé vendredi à Paris pour discuter notamment de la situation en Afrique australe avec les responsables de la diplomatie française.

Paris entretient officiellement de bonnes relations avec Luanda et s'apprête à recevoir le ministre angolais de l'énergie et du pétrole, M. Pedro Van Dunem « Loy ».

Le groupe des « sages » du Commonwealth, dont la mission en République sud-africaine avait été perturbée le mois dernier par les raids de ce pays au Botswana, au Zimbabwe et en Zambie, devait achever son rapport samedi.

Selon le journal britannique *Today*, la reine Elisabeth a récemment invité M[me] Thatcher à accepter le principe de sanctions économiques contre Pretoria. Il est très rare que la reine intervienne de la sorte, note le journal. Certains pays du Commonwealth menacent de quitter l'organisation si la Grande-Bretagne persiste dans son attitude, et c'est ce qui expliquerait la démarche de la souveraine. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● **MADAGASCAR : nouveau ministre de la défense.** — Le général Christopher Raveloson Mahasampo a été nommé, le jeudi 5 juin, ministre de la défense, en remplacement du contre-amiral Guy Sibon, décédé le 24 mai dans l'accident d'un DC 3 des forces aéronavales malgaches. Le nouveau ministre, beau-frère du président Ratsiraka, a été longtemps à la tête de la direction générale d'investigation et de documentation (services de renseignements malgaches). — *(AFP.)*

● **SÉNÉGAL : Visite de M. Jacques Foccart.** — M. Jacques Foccart, lors de sa première visite au Sénégal depuis sa nomination au poste de conseiller de M. Chirac pour les affaires africaines, a été reçu, le vendredi 7 juin, par le président Diouf. Il a estimé, à l'issue de cet entretien, que *« tout le monde doit se féliciter »* des résultats de la récente session spéciale des Nations unies sur l'Afrique, dont le chef de l'Etat sénégalais fut l'initiateur. — *(AFP.)*

MALI

Le président Traoré a nommé un premier ministre

Bamako (*AFP, AP, Reuter*). — Le président Moussa Traoré a procédé, le vendredi 6 juin, à un remaniement ministériel marqué par la création d'un poste de premier ministre et le départ du ministre des affaires étrangères, M. Alioune Blondin-Bèye.

Le premier ministre est M. Mamadou Dembélé, chirurgien, ancien médecin personnel du chef de l'Etat. Agé d'une cinquantaine d'années, il était ministre de la santé dans le précédent cabinet. De source autorisée, on précise qu'il aura pour mission principale de coordonner l'action des ministres, le président de la République conservant les prérogatives de chef du gouvernement.

Vétéran de la diplomatie malienne, qu'il dirigeait depuis 1978, M. Blondin-Bèye avait été deux fois candidat malheureux au poste de secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine. Il est remplacé par M. Modibo Keita, qui avait jusqu'alors la charge de l'emploi et de la fonction publique.

Le portefeuille de la défense, détenu depuis 1978 par le chef de l'Etat, a été confié au général Sékou Ly, ancien ministre de l'éducation nationale. En outre, le général Amadou Baba Diarra, considéré jusqu'à présent comme bien placé dans la hiérarchie du régime, cède le ministère du plan à M. Ousmane Diallo.

LIBAN : les combats entre Palestiniens et chiites

Le Conseil de sécurité lance un appel au cessez-le-feu

Le Conseil de sécurité de l'ONU a lancé vendredi 6 juin un appel à l'arrêt des combats à Beyrouth entre Palestiniens et milices chiites, à la suite d'une démarche entreprise quarante-huit heures plus tôt par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Le texte de cette déclaration, d'inspiration non-alignée, a été adopté au cours de consultations entre les membres du Conseil, qui ont approuvé l'appel identique lancé par le secrétaire général de l'ONU mercredi.

Le Conseil a exprimé sa *« profonde inquiétude »* devant l'intensification des combats à Beyrouth, spécialement autour des camps de réfugiés palestiniens et devant l'importance du nombre des victimes et des destructions. Il a demandé à toutes les parties en cause d'*« utiliser leur influence pour obtenir l'arrêt des combats afin de permettre à l'UNRWA* [agence de l'ONU pour les secours aux réfugiés palestiniens] *et aux autres organisations humanitaires d'organiser des opérations d'urgence pour le bénéfice des populations concernées, y compris les réfugiés palestiniens envers lesquels la communauté internationale a des responsabilités particulières »*.

La mission libanaise à l'ONU a manifesté des réserves, dont certaines ont été prises en compte dans ce texte, à l'égard de cette initiative du Conseil, estimant que les combats de Beyrouth étaient une affaire intérieure libanaise.

Sur le terrain, on signalait vendredi une légère accalmie à la suite de l'annonce par le mouvement chiite Amal d'un cessez-le-feu autour des camps palestiniens. D'autre part, M. Nabih Berri, le chef d'Amal, s'est rendu à Damas pour des entretiens avec le vice-président Abdel Halim Khaddam.

Entre-temps, le président libanais, M. Amine Gemayel, est arrivé vendredi après-midi à Bucarest pour une visite de travail de quarante-huit heures à l'invitation de M. Nicolas Ceausescu. Ce voyage — le premier effectué par un président libanais en Europe de l'Est — revêt une signification toute particulière en raison des bonnes relations de Bucarest avec Israël, les pays arabes et M. Yasser Arafat, le président de l'OLP.

Deux terroristes libyens condamnés à cinq ans de prison à Ankara

Ankara *(AFP)*. — Deux terroristes libyens arrêtés le 18 avril dernier alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un attentat contre le cercle des officiers américains d'Ankara ont été condamnés vendredi 6 juin par la Cour de sûreté de l'Etat turc à cinq ans de prison chacun pour transport d'explosifs. Ali Ecefli Ramadan et Mohktar Rohama Tarhuni ont été, en revanche, acquittés de l'accusation de *« participation à une organisation criminelle »*. Le procureur avait réclamé des peines de dix à vingt ans d'emprisonnement.

Ramadan et Tarhuni avaient été arrêtés près du cercle porteurs d'une valise contenant six grenades soviétiques, trois pains de plastic et des détonateurs. Quatre de leurs complices présumés, le consul libyen à Istanbul, Ali Mansour Al Zayyani, et deux membres de l'ambassade à Ankara, Saban Hassan et Hadi Sadoun, ainsi que Mansour Umran, directeur de la compagnie aérienne Libyan Airlines à Istanbul, ont été également inculpés. Les trois derniers ont fui la Turquie peu après la tentative d'attentat, et la justice turque avait renoncé à poursuivre le consul et les deux autres diplomates en fuite, protégés par leur immunité diplomatique.

CHINE

Pékin rejette sur les étudiants africains la responsabilité des incidents de Tianjin

Pékin. — (*AFP*). — Le gouvernement chinois a rejeté, le samedi 7 juin, sur les étudiants africains la responsabilité des incidents qui les ont opposés fin mai à des étudiants chinois, à l'université de Tianjin (nord-est de la Chine) (*le Monde* du 6 juin). Cette prise de position officielle est intervenue vingt-quatre heures après une manifestation à Pékin, de 300 étudiants africains contre les *« agressions racistes »* perpétrées, selon eux, par des étudiants chinois.

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, M. Yu Fuzhen, a indiqué que le gouvernement chinois *« désapprouvait »* cette manifestation, sans préciser pourquoi il avait autorisé son déroulement. Cette manifestation était la première jamais organisée en Chine par des étrangers contre des citoyens chinois.

A propos des incidents qui ont opposé dans la nuit du 24 au 25 mai étudiants chinois et africains à Tianjin, M. Yu a affirmé : *« Les étudiants africains n'ont pas accepté de baisser à 23 heures le volume de la musique, comme le leur demandaient les étudiants chinois »*. Selon lui, les étudiants africains, qui avaient été autorisés à organiser une soirée dansante, ont attaqué les premiers, en leur lançant des verres, les étudiants chinois, dont, a-t-il dit, deux d'entre eux ont été sérieusement blessés. M. Yu a indiqué que 300 étudiants chinois avaient répliqué par des jets de pierres et de bouteilles pendant cinq heures.

C'est la première fois que les autorités chinoises rejettent la responsabilité des incidents de Tianjin sur les étudiants africains. Elles avaient jusqu'ici qualifié les incidents de *« malentendu »* qui pouvait survenir *« dans n'importe quel pays »*.

● **CHINE : M. Hu Yaobang est parti pour l'Europe.** — Le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, a quitté Pékin samedi 7 juin pour une tournée de quinze jours en Europe. Le numéro un du PCC se rendra successivement, du 9 au 23 juin, en Grande-Bretagne, en RFA, en France et en Italie. Il est notamment accompagné du vice-premier ministre, M. Li Peng, membre du bureau politique du PCC. — *(AFP.)*

Le sort des « Turenge »

M. Lange exclut toute négociation tant que Paris maintiendra des sanctions commerciales

Dublin *(Reuter.)* — Le premier ministre néo-zélandais David Lange a déclaré, vendredi 6 juin, que des négociations étaient impossibles avec la France à propos des faux époux « Turenge » tant que Paris maintient des sanctions commerciales contre Wellington.

Lors d'une conférence de presse tenue à la fin de sa visite à Dublin, M. Lange a dit que la France avait interdit les importations de cervelles d'agneau et d'autres produits néo-zélandais. *« Nous voulons normaliser nos relations avec la France (...), mais nous ne pouvons négocier directement avec la France, sur une base bilatérale directe, tant que les sanctions seront en place »*, a-t-il précisé.

Il a ajouté qu'il ne pouvait pas y avoir d'arbitrage d'un pays tiers tant que ces sanctions n'étaient pas levées. Parlant d'une initiative du premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, qui propose un arbitrage international pour résoudre le conflit (*le Monde* du 5 juin), il a déclaré que son gouvernement examinerait les éventuels termes de référence d'un tel arbitrage dès son retour en Nouvelle-Zélande. M. Lange, qui achevait en Irlande une tournée dans sept pays d'Europe, a souligné qu'il s'était efforcé de convaincre les dirigeants européens que son pays n'était pas parti pour une croisade anti-française, mais élevait des objections fondamentales contre les essais nucléaires.

Politique

Les débats du Parti socialiste

M. Rocard, ses « sponsors » et les pirates

M. Lionel Jospin réunit, samedi 7 juin à Massy (Essonne), quatre cents représentants du courant dominant du Parti socialiste, auquel appartiennent notamment MM. Fabius, Joxe, Poperen. M. Michel Rocard rassemble le même jour à Paris les clubs qui se réclament de lui et de ses idées, et qui constituent autant de relais à sa pré-candidature à l'élection présidentielle.

Seul socialiste candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, M. Rocard a non seulement des « groupies » dans l'opinion — qui, selon les sondages, le maintient au zénith de la classe politique, — l en a aussi au plus haut niveau de l'Etat et de son parti, si l'on en croit du moins les déclarations officielles de MM. Mitterrand et Jospin.

A se fier aux seuls discours, le chef de l'Etat et le premier secrétaire du Parti socialiste seraient même les meilleurs « sponsors » du maire de Conflans-Sainte-Honorine. *« Si Rocard y allait, ce serait un très bon candidat. Je n'entends pas du tout le gêner »*, déclare, bon prince, M. François Mitterrand (Solutré, 18 mai). *« Qu'il ait des qualités d'homme politique et d'homme d'Etat, cela me paraît clair »*, ajoute M. Lionel Jospin (« L'heure de vérité », Antenne 2, 4 juin). Dans l'entourage du président de la République, quelques-uns entretiennent ce climat, avec une insistance un rien suspecte, et prétendent caresser l'idée selon laquelle M. Rocard ferait un candidat des plus présentables, au cas où, bien entendu, M. Mitterrand ne se représenterait pas. Au Parti socialiste, il s'en trouve parmi ses ennemis d'hier pour tenir le même langage.

Il est difficile de croire en une simple coïncidence sans lendemain. D'autant que, du côté de M. Rocard, on ne dément pas. On indique au contraire que l'ancien ministre a des raisons de penser que M. Mitterrand ne sera pas candidat. On ajoute, énigmatiquement, que M. Rocard s'emploie à obtenir que ce cas de figure se réalise.

Tous ces indices, en somme, conduisent à imaginer le scénario suivant : M. Mitterrand aurait définitivement pardonné à M. Rocard tous ses péchés. Il se placerait dans l'hypothèse d'une élection présidentielle maintenue à l'échéance prévue, c'est-à-dire en 1988. Au terme de son mandat, n'ayant plus grand-chose à prouver, assuré de laisser sa « trace » dans l'histoire et parvenu à un âge où l'on peut avoir d'autres aspirations que l'exercice d'une charge écrasante, M. Mitterrand serait prêt à passer la main. Jusqu'à ce point, le schéma reste dans des normes qui ont cours à l'Elysée et au PS. Le reste revient à l'imaginaire : M. Mitterrand et les socialistes jureraient que, tous comptes faits, M. Rocard représente encore pour la gauche la meilleure chance de se succéder à elle-même à l'Elysée. M. Rocard serait donc investi « dans un fauteuil » et avec la bénédiction suprême.

« Rien appris, rien oublié »

On peut, à vrai dire, tirer d'autres leçons du passé et bâtir une hypothèse exactement inverse, qui supposerait que les anciens adversaires du député des Yvelines n'ont, en dépit des apparences, *« rien appris, rien oublié »*. Toutes ces risettes ne viseraient qu'à endormir la méfiance de M. Rocard afin qu'il attende sereinement et sans ennuyer tout le monde que son heure sonne. Une fois le poisson ferré, par l'un de ces coups de théâtre qu'il affectionne, le président pourrait, le moment venu pour lui, brusquer les échéances et... se présenter. M. Rocard se serait ainsi fait rouler dans la farine de belle manière et n'aurait plus le choix, selon cette analyse, qu'entre la mort politique lente — un nouveau retrait de sa candidature, dont il aurait du mal à se relever — et le suicide immédiat en se présentant contre un François Mitterrand plébiscité par les socialistes. Les « sponsors » ne seraient alors que des pirates déguisés.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement

M. Séguin, trapéziste sans filet

L'Assemblée nationale a poursuivi samedi 7 juin toute la journée l'examen du projet de loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Elle avait adopté dans la nuit du 6 au 7 juin l'article 3 du projet, les votes des articles 1 et 2 ayant été réservés pour la fin de la discussion.

« Vous faites du trapèze sans filet ? » : plusieurs des députés socialistes qui se sont adressés à M. Philippe Séguin au cours du débat sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement se sont « repassé » le mot, non sans quelque délectation.

Car il ne valait pas seulement critique mais pouvait aussi tenir lieu de cruelle illustration de la situation du ministre des affaires sociales et de l'emploi.

Le numéro dont l'actuelle discussion à l'Assemblée nationale ne constitue qu'un lever de rideau n'est en effet pas dépourvu de péril. Mais c'est ainsi : M. Chirac le voulait, tout de suite. Pour donner un gage à une partie du patronat gourmande de symboles et de commodités ? Pour priver ces patrons de tout prétexte de lamentations et les obliger ensuite à s'engager dans la problématique bataille de l'emploi ?

Cette frange du patronat et la partie hyperlibérale de l'entourage du premier ministre ont évidemment réclamé à cor et à cri ce numéro-là, avant tout autre. Cette préférence puis ce choix ne pouvaient être sans conséquence. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi et avec lui le gouvernement reléguaient ainsi au second plan l'impression et l'écho favorables dans le monde syndical ou dans l'opinion qu'avait d'abord provoqués la volonté affichée d'attaque frontale contre le chômage des jeunes. Nul ne peut jongler en même temps avec l'embauche et le spectre de licenciement accru.

Poussé en avant, le ministre des affaires sociales et de l'emploi n'avait d'autre issue que de promettre qu'après le vertige (la suppression de l'autorisation administrative de licenciement économique) viendrait l'arrimage à des agrès stables (des garanties redéfinies par les salariés victimes de licenciement).

Les partenaires sociaux négocieront, soutient M. Séguin. Qu'ils réussissent ou pas, et, même si cette négociation mourait dans l'œuf, un second projet de loi à la fin de l'année établira l'inventaire précis de ces garanties. Sceptiques ou franchement incrédules en bonne logique politique, les adversaires de M. Séguin dans l'opposition ont quelques raisons de nourrir des craintes sincères.

La discrétion du RPR

Ils savent — M. Michel Delebarre s'en est suffisamment inquiété lorsqu'il était ministre du travail — que le syndicalisme est affaibli, engagé dans une conversion lente et difficile, et donc mal armé pour mener vaillamment en bon ordre de telles négociations.

Ils savent aussi, et la nouvelle majorité commence à son tour à en éprouver la réalité, que le délabrement et les luttes de clans qui agitent la principale organisation patronale, le CNPF, lui aussi en crise, ne faciliteront pas par la suite des opérations.

Obligé de céder une première fois, M. Séguin pourra-t-il reprendre et garder l'initiative lorsqu'il s'agira de s'envoler vers les garanties ? On imagine mal qu'un soutien franc et sans équivoque qui semble déjà lui faire défaut au sein du gouvernement — puisse surgir à cette occasion.

Et ce n'est pas en entendant Jacques Barrot qu'il s'affranchira s'affranchir du vertige que ses propres amis politiques pourraient après tout lui inspirer. Le responsable du CDS, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée se contente de lui souffler gentiment qu'il ne faut pas oublier de se pencher sur les *« voies de recours »* qu'il convient d'offrir aux salariés licenciés, en cas de conflit.

Car le RPR brille par sa discrétion exemplaire au cours de l'actuel débat. Bien sûr, on a pu voir d'un jour à l'autre M. Jacques Toubon demeurer quelques heures sur les bancs RPR de l'hémicycle, ou M. Pierre Messmer, président du groupe, passer en coup de vent. Mais on a pu voir, surtout, tel soir du débat, M. Séguin réclamer, faute de majorité, scrutin public sur scrutin public, pendant qu'à quelques dizaines de mètres les députés RPR se pressaient à un cocktail offert par le président de l'Assemblée nationale ! Et il n'est pas douteux que nombre d'entre eux auraient déjà mis fin depuis longtemps au « cirque » de l'Assemblée, d'un coup de 49-3, s'il n'avait tenu qu'à eux de le faire.

Sans de filet, disent les socialistes. Ce ne serait rien si le débat en cours à l'Assemblée ne donnait la curieuse impression que le ministre des affaires sociales et de l'emploi ne peut compter sur les bras de ses amis, aujourd'hui et plus encore demain, que pour le pousser dans le vide ou lui suggérer qu'après le trapèze il devrait essayer la cage aux lions.

MICHEL KAJMAN.

Il y a quarante-cinq ans le procès Mendès France

M. Jean-Denis Bredin, avocat, professeur d'université à Paris-I, auteur de *l'Affaire* (ouvrage consacré à l'affaire Dreyfus), a donné mercredi 4 juin, à l'institut Pierre-Mendès-France, une conférence sur le procès pour désertion intenté par le régime de Vichy à Pierre Mendès France en 1941. Mme Marie-Claire Mendès France, la veuve de l'ancien président du conseil, et Mme Danièle Mitterrand, assistaient à cette manifestation. La conférence de M. Bredin a été précédée d'une exposition présentant des documents peu connus sur les quarante ans de vie publique de l'homme politique, décédé en octobre 1982.

Dans son exposé, M. Bredin s'est attaché à faire revivre, avec la verve d'un familier des prétoires, ce procès militaire à caractère éminemment politique. En 1940, le lieutenant Pierre Mendès France, officier aviateur, gagne le Maroc à bord du *Massilia* pour rejoindre sa nouvelle affectation à Casablanca. Une dépêche de l'agence Havas lui apprend (juillet 1940) qu'il fait l'objet d'une poursuite pour abandon de poste devant l'ennemi. Traduit devant le tribunal de Casablanca pour désertion, il comparaît ensuite devant le tribunal militaire de Clermont-Ferrand en mai 1941.

Procès politique, a affirmé avec conviction M. Bredin, et qui traduit *« le plus profond mépris du droit et de la justice »*, cette justice à laquelle Pierre Mendès France, ce « dernier des justes » comme titrera un grand hebdomadaire à sa mort, faisait pourtant si expressément et si aveuglement confiance.

Un procès qui ne constitue qu'une caricature de justice : l'accusation de désertion est plusieurs fois transformée pendant l'instruction, les formes de procédure sont violées, les avocats surveillés, et le député de l'Eure qu'est Mendès est radié du Parlement par le décret de Vichy qui retire aux juifs tous les mandats...

Ni les témoignages favorables à Mendès France de ses officiers supérieurs, ni les plaidoiries, ni l'extraordinaire défense qu'il assure tout seul n'empêcheront la condamnation du lieutenant Mendès à six ans de prison, à la dégradation et à la privation des droits civiques et familiaux.

A la lecture du verdict, Pierre Mendès France, indigné, hors de lui, s'écrie, s'adressant au commissaire du gouvernement : *« Vous avez bien travaillé pour Hitler »*, et il ajoute, lapidaire : *« Je vous souhaite le repos de votre conscience. »*

Mendès France s'évadera de sa prison de Clermont-Ferrand le 21 juin 1941, mais cette condamnation pour désertion restera jusqu'au soir de sa vie un motif de souffrance. Ce ne sera que le 30 avril 1954 que la Cour de cassation, après pourvoi de l'ancien ministre du Front populaire, cassera le jugement du tribunal militaire, rendant ainsi son honneur à Pierre Mendès France.

« La patrie, l'honneur, le droit, a vérité, la justice sont plus que ses valeurs ; sa raison d'être, sa manière d'être », conclura Jean-Denis Bredin à propos de Pierre Mendès France : *« Son œuvre et son exemple ne cesseront d'éclairer nos vies. »*

MARC DE SAINTE-MARIE.

Selon M. Chevènement

M. Chirac encourage la dilution de l'identité de la France

Dans l'éditorial de la lettre de *République moderne* du mois de juin, M. Jean-Pierre Chevènement critique vivement la prise de position favorable à l'IDS exprimée récemment par M. Jacques Chirac devant la presse diplomatique! M. Chevènement rappelle les *« variations »* de M. Chirac sur ce sujet et écrit notamment : *« Opportunisme ou tactique ? Jacques Chirac, à travers ces variations, laisse surtout entrevoir la faiblesse de sa position. L'existence d'un consensus de politique étrangère constituait pourtant, parmi tant de facteurs d'instabilité, un gage de durée pour le gouvernement de Jacques Chirac en même temps qu'il donnait du poids à la voix de la France dans le monde.*

Malheureusement, quand on fait le bilan des soixante premiers jours, il ne semble pas que la défense de l'indépendance de la France soit le concept central qui permettrait d'éclairer la politique du nouveau gouvernement. Qu'il s'agisse des dénationalisations ou de la privatisation de TF 1, ses initiatives vont toutes dans le même sens : celui d'une dilution accélérée de ce qui fait l'identité de la France, dans son industrie comme dans sa culture. »

● *M. Jospin : le « couple décisif ».* — M. Lionel Jospin a déclaré, le vendredi 6 juin, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), que le gouvernement Chirac *« n'est pas conservateur mais réactionnaire, pas efficace mais inefficace »*. Le gouvernement, affirme-t-il, a *« déjà réussi à faire redémarrer la hausse des prix »* et à *« creuser à nouveau le déficit extérieur du pays »*. Selon lui, *« le couple Parti socialiste-président de la République est le couple décisif autour duquel* [les socialistes] *pourront opérer la reconquête du pouvoir »*.

● *M. Barrot : Docteur Consensus et Mister Blocage.* — M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS a déclaré, le vendredi 6 juin, que *« le socialisme pratique un dédoublement de la personnalité »*, puisque le président de la République joue le consensus et puisque à l'Assemblée nationale, les socialistes *« jouent le blocage »*. *« docteur Consensus et mister Blocage sont*, dit-il, *les deux faces socialistes d'une seule politique qui conduit à la paralysie des institutions. »*

Le Conseil d'Etat critique plusieurs points du projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel

Le projet de loi gouvernemental sur la réforme de l'audiovisuel bute sur un nouvel obstacle. Le Conseil d'Etat, qui vient d'en examiner le texte en assemblée générale, a émis plusieurs critiques assez sévères à son propos et aurait en particulier jugé non conformes deux points précis : d'une part, le régime d'autorisation déstiné à remplacer la concession de service public, d'autre part, la nomination d'administrateurs provisoires dans les sociétés privatisables.

L'assemblée générale du Haut Conseil aurait aussi estimé que le projet a été trop souvent modifié. Un reproche qui concerne, notamment, l'article 1 posant le principe de la liberté de communication et dont la rédaction a déjà été modifiée cinq fois.

C'est, toutefois, essentiellement contre le régime d'autorisation destiné à remplacer celui de la concession de service public prévu dans la loi du 29 juillet 1982 pour les chaînes nationales que s'en serait pris le Conseil d'Etat. Il aurait souligné, lors de sa réunion, les avantages d'un contrat de concession qui permettrait à l'Etat d'intervenir auprès du contractant, en cas de non-exécution des conditions liées à la possibilité d'émettre (non-respect du cahier des charges, par exemple). Le projet de loi gouvernemental prévoit, pour sa part, de donner ce pouvoir à la seule Commission nationale communication et libertés (CNCL), qui doit être créée en remplacement de l'actuelle Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Le projet de nomination d'administrateurs provisoires à TF 1 et à TDF (Télédiffusion de France), après la promulgation de la nouvelle loi, est le deuxième point contre lequel se serait élevé le Conseil d'Etat. Ses membres estiment, en effet, que ces administrateurs provisoires exerceraient (jusqu'à la constitution de nouvelles sociétés) et pendant une période pouvant se prolonger considérablement, les pouvoirs dévolus au PDG, à la direction générale et au conseil d'administration. L'assemblée du Haut Conseil aurait demandé que cette procédure soit revue.

La question qui se pose est de savoir si les auteurs du projet de loi auront le temps de transformer leur texte d'ici au mercredi 11 juin, date à laquelle il était prévu que le conseil des ministres examine une nouvelle fois, pour l'adopter, le projet de réforme de l'audiovisuel.

A. Rd.

En Guadeloupe, à droite comme à gauche

Les élus locaux sont favorables à une amnistie des prisonniers politiques

Au cours de leur séance plénière du mercredi 4 juin, les conseillers régionaux de la Guadeloupe se sont déclarés favorables à une amnistie des prisonniers politiques guadeloupéens ainsi qu'à la cessation des poursuites engagées contre les militants indépendantistes. Les élus de droite et de gauche ont souhaité un *« pardon juridique »* dans le but de *« rétablir la paix civile à la Guadeloupe »*.

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Ce sont MM. Chaulet et Rotin, conseillers de l'opposition locale (divers droite, départementalistes), qui ont proposé une motion visant à cesser les poursuites contre les militants indépendantistes en cavale ou emprisonnés. Ils ont rappelé ce que M. Chirac avait dit il y a quatre mois : *« A tous ceux qui se sont trompés, j'offre le pardon juridique. »* *« Je suis un anticolonialiste*, a expliqué M. Chaulet à l'assemblée régionale. *Je me ferai l'interprète de la majorité du peuple guadeloupéen pour rappeler à M. Chirac qu'il avait promis ici même le pardon juridique. Chose promise est pour moi chose due. »*

Pour les élus socialistes, il s'agit là de pure démagogie. Le président du conseil général, M. Dominique Larifla (PS) avait rencontré le cerveau présumé de l'ARC (Alliance révolutionnaire Caraïbes) branche dure des séparatistes, M. Reinette, militant actuellement en cavale, qui avait adressé à la presse en juillet 1985 un « mémoire » évoquant ses contacts avec les hommes politiques locaux et des émissaires gouvernementaux. A l'époque, les socialistes guadeloupéens avaient été vivement critiqués par la droite. Pour le Parti socialiste, M. Boucard, conseiller régional, devait rappeler à l'assemblée que *« en d'autres temps et en d'autres lieux, alors que la Guadeloupe vivait sur un volcan, nous avions assumé nos responsabilités tant au niveau gouvernemental qu'au niveau local. »* *« Cela nous avait valu traités de maquisards »*, a ajouté M. Boucard. *Le gouvernement n'avait pas promis le pardon, mais donné le pardon. Il avait libéré trois Guadeloupéens poursuivis par la justice. »*

Ainsi les élus socialistes ont refusé de signer la motion des élus départementalistes de droite.

Quant aux communistes, par la voix de M. Céleste, ils ont demandé que les militants indépendantistes emprisonnés uniquement pour leurs idées soient libérés.

Toutefois, dans la journée de jeudi, au nom du groupe socialiste du conseil régional, le président socialiste de cette assemblée, M. Proto, a envoyé au président de la République le message demandant que *« des mesures de bienveillance soient prises très rapidement à l'égard des personnes qui en raison d'actes en rapport avec les événements qui ont secoué la Guadeloupe, sont actuellement recherchées, poursuivies ou incarcérées »*.

ANDRÉ LÉGER.

M. Chirac confirme ses engagements à l'égard des pieds-noirs

M. Jacques Chirac a reçu, le vendredi 6 juin, à l'hôtel Matignon, les deux principaux dirigeants du mouvement du RECOURS, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, auxquels il a confirmé ses engagements à l'égard des rapatriés d'Afrique du Nord.

Dans l'immédiat, le gouvernement envisage de déposer au Parlement un projet de loi visant à compléter les mesures d'amnistie prises au cours de la législature précédente. Ce texte doit en principe être présenté au conseil des ministres à la fin du mois de juin ou début juillet.

Ensuite, le gouvernement se consacrera à la préparation d'un nouveau dispositif d'indemnisation des biens perdus lors de l'exode de 1962, qui s'inscrira sans doute dans une loi-cadre. M. Chirac a précisé qu'il avait demandé aux ministères concernés de lui fournir avant la fin du mois de juin toutes les données nécessaires pour que l'ensemble des mesures en faveur des pieds-noirs puissent être prises en compte dans le projet de budget pour 1987.

Le premier ministre a également confirmé l'appui du gouvernement au projet de construction d'un mémorial des Français d'outre-mer. Il a estimé que la place naturelle d'un tel monument serait à Paris.

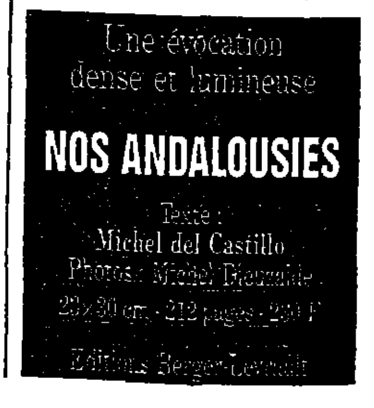
Les deux dirigeants du RECOURS se sont déclarés très satisfaits des conclusions de leur entrevue avec le chef du gouvernement.

M. Giraud : la France est intraitable sur les conditions de son indépendance

Participant aux cérémonies qui ont marqué, vendredi 6 juin à Utah Beach (Calvados), la commémoration du débarquement allié en Normandie, le ministre de la défense, M. André Giraud, a célébré l'alliance franco-américaine tout en affirmant que la France restait intraitable sur les conditions de son indépendance.

« La France a choisi, avec fermeté et en pleine conscience de ses responsabilités, la solidarité dans la liberté. Parlant de solidarité, je tiens, bien sûr, à réaffirmer la confiance de la France dans l'alliance atlantique, a affirmé M. Giraud. *L'adhésion de mon pays à l'alliance est d'autant plus forte qu'elle est, grâce au choix français d'une stratégie de dissuasion indépendante, une adhésion totalement libre. D'ailleurs, les états-majors amis avec lesquels la France a passé depuis 1966 plusieurs accords connaissent bien la parfaite loyauté de notre engagement. Les quelques différences d'appréciations, toujours susceptibles de se produire entre des partenaires sincères, ne sont que péripéties par rapport aux options fondamentales qui nous rassemblent.*

« Il en va de la sorte, bien sûr, pour nos relations avec nos amis américains. La France, intraitable sur les conditions de son indépendance, est l'allié déterminé des Etats-Unis. C'est le même amour de la liberté qui a toujours réuni nos deux peuples aux moments décisifs de leur histoire », a encore déclaré le ministre.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La treizième Coupe du monde de football au Mexique

Le pain ou les jeux

La faible fréquentation des stades est l'une des déceptions de ce Mundial. La rencontre France-Canada avait attiré à peine 20 000 spectateurs. Contre l'URSS, le stade de Leon, d'une contenance de 30 500 places, n'était pas davantage rempli. A Monterrey, à Toluca et ailleurs, les gradins sonnent tellement le creux que les caméras mexicaines ne peuvent éviter les travées désertes. Et la presse locale, qui avait vu 30 000 personnes assister au match entre Français et Canadiens, s'essouffle à gonfler les chiffres. Ni la cérémonie d'ouverture ni même le premier match du Mexique contre la Belgique n'ont fait le plein au stade Azteca (110 000 places). Le peuple mexicain, pourtant fou de foot, reste à la porte des stades.

Quelques-uns proposent au marché noir des billets invendables. Les autres guignent des places inaccessibles. Entre 200 et 400 francs pour voir le dieu Hugo Sanchez, c'est vingt à trente fois plus qu'une place habituelle de championnat. Pour assister, le lundi 9 juin, au match Hongrie-France, il faudra débourser entre 75 et 490 francs selon l'emplacement dans les tribunes. Des tarifs qui ne sont pas étrangers aux manifestations de mécontentement.

La fête cache-misère oblige la population à un choix impossible : du pain ou des jeux. Le Mexique est coupé de son Mundial en circuit fermé, et la télévision toute-puissante pourra-t-elle faire longtemps écran ?

GROUPE F : Maroc-Angleterre (0-0) à Monterrey

L'école brésilienne

MEXICO
De notre envoyé spécial

L'Angleterre poussée aux portes de l'élimination dès le premier tour de la Coupe du monde par le Maroc : cette situation presque inconcevable lorsque le Maroc fut, en 1970 et déjà au Mexique, la première équipe africaine admise au Mundial, est devenue réalité vendredi 6 juin, à Monterrey. Après un premier match nul (0-0) face aux Polonais, troisièmes au Mundial 1982 en Espagne, les Marocains ont renouvelé leur performance contre les Anglais, handicapés, il est vrai, dès la première mi-temps par la sortie de leur capitaine et meneur de jeu Bryan Robson sur blessure, et la sévère expulsion de Ray Wilkins sur un deuxième avertissement infligé pour avoir éloigné le ballon après un arrêt de jeu.

Ces circonstances atténuantes pour les Britanniques ne doivent pourtant pas masquer le travail accompli et les progrès enregistrés par le football africain et asiatique depuis sa participation régulière aux Coupes du monde. Le football arabe en particulier n'a pas attendu ce vendredi 6 juin pour vivre à l'heure brésilienne avec l'Algérie. Après le Koweït, entraîné au Mundial espagnol par Carlos Alberto, le Maroc et l'Irak ont choisi l'École brésilienne pour préparer le Mundial mexicain.

Jeu de terrains vagues et de places publiques, le football africain a certes plus de points communs avec le brésilien qu'avec l'européen, enseigné dans les clubs et les centres de formation.

Virtuoses avant d'être athlètes, les jeunes africains ne pouvaient qu'être fascinés par l'aisance technique des maîtres brésiliens. Dès lors, les pétrodollars aidant, il n'est pas étonnant qu'une première vague de techniciens brésiliens ait déferlé vers l'Arabie saoudite et les émirats du Golfe persique dès le début des années 70 pour faire ensuite tache d'huile.

Avant de prendre en charge l'équipe nationale du Maroc et le club des Forces armées royales en 1983, José Faria, un Brésilien de cinquante-deux ans, ancien entraîneur de Fluminense (de 1975 à 1979), a aussi fait un crochet par le Qatar, dont il avait conduit la sélection en finale du Mundial junior. *« Je ne suis pas un faiseur de miracles*, répète-t-il. *Le football africain doit encore progresser dans le domaine tactique. Mais j'ai toujours considéré que je n'ai rien à apprendre techniquement à ces joueurs. Il suffit de les sécuriser. »*

Au vu des rencontres avec la Pologne et surtout l'Angleterre, José Faria n'est d'ailleurs pas au bout de sa tâche. Face à l'équipe britannique rapidement diminuée, les Marocains n'ont pas osé profiter de leurs surnombre pour sortir de leur réserve. Très confiants dans une défense, qui est, assurément le point fort de l'équipe, ils se sont un peu vite contentés de leur aisance technique pour faire circuler le ballon au milieu du terrain et casser le rythme des Anglais. L'avenir dira s'ils ne sont pas passés à côté d'une qualification qui paraissait à leur portée.

Valse d'entraîneurs

Qualifié-surprise du groupe Asie, avec la Corée du Sud, l'Irak, qui avait dû disputer tous ses matches chez ses adversaires ou sur terrain neutre, à cause de l'état de guerre, a aussi choisi des techniciens brésiliens pour préparer le Mundial. Mais dans ce pays où il n'existe plus qu'un simulacre de championnat dans la capitale et autour de Badgad, la mission des entraîneurs est encore compliquée par les luttes d'influences autour de la sélection.

Ainsi, depuis moins d'un an, la sélection a d'abord été confiée à Jorge Vieira, ancien entraîneur de l'America de Rio, puis à son adjoint Edu, frère de l'international Zico. C'est au moment de s'envoler pour Mexico, après un stage en altitude effectué à Teresopolis (Brésil) qu'Edu a appris qu'il était remplacé par Evaristo Maceda, le prédécesseur de Tele Santana à la tête de la sélection brésilienne. En fait, nommé par M. Adi Saddam Hussein, président du comité olympique et de la Fédération irakienne de football, Edu aurait été écarté par le ministre des sports, soucieux de réduire l'influence du fils du chef de l'Etat. Après avoir offert sa démission, M. Adi Saddam Hussein a accepté de la reprendre à la *« demande pressante »* des milieux sportifs irakiens et d'accompagner l'équipe au Mexique avec Evaristo Maceda.

Ancien joueur de Flamengo, de Barcelone puis du Real de Madrid, Evaristo avait aussi vécu au Qatar avant de prendre la responsabilité de l'équipe irakienne. C'est d'ailleurs une expérience très spéciale que vit cet entraîneur au Mexique. De toutes les sélections, celle d'Irak est en effet la mieux gardée. Par crainte d'une action terroriste, les entraînements s'effectuent toujours à huis clos. C'est aussi la plus secrète, puisque les dirigeants exigent des joueurs un mutisme total. Pour son premier match, perdu, contre le Paraguay, l'équipe irakienne avait séduit par sa technique et sa vitesse d'exécution, mais elle risque de bien vite repartir du Mexique avec ses secrets.

GÉRARD ALBOUY.

Les « animaux » apprivoisés

MONTERREY
De notre envoyé spécial

« Les animaux attaquent ». Le titre du journal local à sensation *El Sol* barrait sa première page en début de semaine. *« Nous ne somme pas des animaux »*, ont répondu, avec une grande banderole, les supporters anglais dans le stade Tecnologico, en cette fin d'après-midi ensoleillée, alors que débutait le match Angleterre-Maroc, mais ils sont restés calmes.

Le Foreign Office n'a pas ménagé ses efforts pour arriver à un tel résultat. Outre une liste d'indésirables fournie par ses services à la police mexicaine, une antenne du consulat britannique est ouverte depuis six semaines en plein centre de cette ville industrielle située à près de 1 000 kilomètres de la capitale. Dans des locaux prêtés par l'office du tourisme local, M[me] Hopkins assure avec un personnel réduit les tâches classiques d'un consulat en assistant ses ressortissants pour tous les problèmes pratiques qu'ils peuvent rencontrer.

Mais lorsque plus de quatre mille Britanniques se trouvent à Monterrey, avec la triste réputation qu'ont acquise certains supporters anglais, il ne s'agit pas que de cela. Les liaisons sont constantes avec les services mexicains de police et d'immigration. *« Jusqu'à aujourd'hui »*, dit M[me] Hopkino, *nous n'avons eu qu'un seul cas d'arrestation pour violence* (contre un serveur de restaurant) *et la personne a préféré quitter le pays. »*

« Pas de bagarres, pas de scandales »

Le coordinateur général de la sécurité à Monterrey, M. Guillermo Urquigo explique que tous les moyens ont été mis en œuvre. Sur les bancs des supporters britanniques *« se trouvent une bonne centaine de policiers en civil »*. Et deux hélicoptères surveillent en permanence les abords du stade au début et à la fin de la rencontre. L'arrivée et le départ des équipes se font, comme partout, sous haute surveillance. Mais ni la police rurale, à cheval, ni la police judicieire n'auront à intervenir pour disperser les supporters, souvent vêtus du simple drapeau britannique.

« Nous commençons d'ailleurs à avoir une meilleure presse », assure M[me] Hopkins. Dans les rues de la Zona rosa de Monterrey, les supporters obtiennent souvent un joli succès. John Vidal est encore tout surpris d'avoir été assailli avant le match par une nuée de collégiennes qui le supplient de signer des autographes *« même s'il n'est pas un joueur »*. Venu de la banlieue de Londres il est ici depuis deux semaines et espère bien aller à Mexico si son équipe se qualifie. Sinon il continuera son périple en Amérique latine pour lequel il a *« économisé livre par livre depuis plusieurs mois »*.

Casquette, short, robe ou chemise

Ils sont aisément reconnaissables. Le drapeau anglais devient casquette, short, robe ou chemise. L'accent espagnol est souvent épouvantable et le teint bien pâle, ou trop rouge quand le soleil et la chaleur qui baignent la ville et marquent leur séjour mexicain les obligent à porter des collants fluorescents du plus bel effet. Des supporters comme les autres même s'ils sont souvent plus voyants et surtout beaucoup plus surveillés. *« Trop »*, disent-ils en expliquant qu'une liste d'interdictions a été distribuée et placardée dans tous les hôtels de la zone touristique. La liste, il est vrai, est longue et permet toutes les interprétations. *« Pas de bagarres, d'exhibitionnisme, de scandales, de manifestations dans les endroits publics. Sont considérés comme tels les rues, couloirs, stades et alentours, places et parkings. »* La sécurité publique de l'Etat du Nuevo-Leon, auteur de l'affichette, n'a rien laissé au hasard. Et certains policiers tatillons contestent le port du *« drapeau en vêtement »* l'assimilant à de l'*« exibitionnisme »*.

Pour M. Guillermo Urquigo, ce ne sont que des *« bavures sans importance »* et seule peut inquiéter la présence de membres du National Front (l'extrême droite britannique) qui tentent parfois d'improviser une tribune en plein milieu de la ville. *« De toute manière, dit-il, pas un supporter ne gagnera contre les forces de sécurité, ni les Anglais ni d'autres. Nous avons mis en place une police préventive, efficace et discrète, et nous avons l'habitude de ce genre de manifestation. »*

DENIS-HAUTIN-GUIRAUT.

GROUPE C: Hongrie bat Canada (2-0) à Irapuato
GROUPE D: Brésil bat Algérie (1-0) à Guadalajara

L'appel aux brancardiers

IRAPUATO
De notre envoyé spécial

Que sont les artistes devenus ? Si la Hongrie ne sait plus jouer au football, si même le Brésil ne le danse plus... Une journée partagée entre deux matchs comme entre deux tentations : Hongrie-Canada pour la curiosité, Brésil-Algérie pour le plaisir. Double déception. C'est un exercice périlleux que de suivre deux rencontres simultanément. Un œil sur la télévision, l'autre sur le terrain ; un œil sur le poisson dans la poêle à frire, l'autre sur le chat. Strabisme en prime. Cela fait penser à ces curieux attelages, un âne-un cheval, qu'utilisent les paysans mexicains pour labourer les cailloux et en faire des champs de maïs.

La Hongrie, donc, a labouré le Canada (2-0). Ce ne fut ni sans sueur, ni sans douleur. Une pénible besogne, sous le soleil ardent d'Irapuato et un bien piètre match. Les gens de Budapest, dont on avait annoncé un peu vite la résurrection – mais la renaissance ne se décrète pas – sont décidément la première vraie déception de cette Coupe. Pas cela, pas eux, ce football un peu nécessiteux, approximatif, soporifique, indigne de leur réputation et de leur talent. Les cordes de violon cassaient les unes après les autres. Les virtuoses ne se servent plus guère de leurs instruments que pour ramer. Ils ont donc beaucoup ramé et ces premiers lauriers n'ont pas été fraîchement coupés.

Le Mundial pour un verre d'eau !

Les Canadiens, footballeurs prodigues, ont fait, eux, ce qu'ils pouvaient, avec ce qu'ils avaient : leur conditions physique en baisse, leur courage en hausse. Le courage est la meilleure et la pire des choses en sport quand il n'est plus que l'ultime atout. Alors il s'est passé simplement ce qui était prévu : les Canadiens avaient beaucoup trop donné contre la France. Ils ont commencé à payer devant la Hongrie. Et, sauf résurrection, le pire reste à venir face aux Soviétiques. Une affaire qui pourrait se terminer avec sachet de glace sur la nuque et appel aux brancardiers.

De brancardiers, précisément, Algériens et Brésiliens auraient pu avoir besoin à Guadalaraja. Tous, ou presque, sont sortis du terrain, comme à genoux, légions étrangères au retour d'une marche forcée par 37° à l'ombre. A boire, à boire, le Mundial pour un verre d'eau !

Le climat et l'altitude, ce soleil tutoyé en somme, peuvent expliquer bien des contre-performances, des métamorphoses. Marcher ici est un effort, courir un pari. Alors, galoper ! Il n'empêche... Le Brésil, même au pas, cela devrait être autre chose, un exercice de vituosité au ralenti, mais de virtuosité quand même. Rien de tout cela.

Certes, l'ensemble brésilien a eu bien des malheurs, de quoi constituer une équipe à l'infirmerie spéciale du dépôt, avec Zico, Dirceu, Cerezo, notamment. Mais il a surtout un bien grand malheur aujourd'hui, celui de ne plus disposer d'ailiers.

Le Brésil sans ailiers, samba sans musique, redevient une équipe comme les autres, à vouloir forcer le sort par le centre du terrain. L'Algérie donc, avait sa chance en ce match. Elle l'avait d'autant plus que son goal Drid était, lui, dans un jour de « baraka ». Il arrêtait tout. Et quand il n'y parvenait pas, les poteaux s'en chargeaient.

Petit à petit, comme encouragés par ce signal, les Algériens prirent confiance. La montagne brésilienne se cognait contre le mur et s'effritait. C'est donc que la montagne pouvait s'escalader ou se contourner. Les Nord-Africains s'y employèrent vivement et eurent deux magnifiques occasions d'enflammer tout un pays (cinquantième et soixantième minute). Le Brésil n'arrivait pas à marquer de but à l'Algérie. Celle-ci lui en fit le cadeau (soixante-deuxième minute). L'affaire la plus stupide depuis le début de cette Coupe, un ballon traînant entre le gardien Drid et son défenseur Metjadi et un échange de politesses. Après toi, je t'en prie. Le Brésilien Careca, qui n'avait pas fait grand chose en ce match et passait par là, fit l'essentiel : pousser le ballon abandonné (1-0).

Le but de raccroc, mais c'est bien le premier raccroc qui compte. Les Algériens ne s'en remirent jamais. Les Brésiliens non plus d'ailleurs. Et l'on décréta, d'un commun épuisement, le ralenti général.

PIERRE GEORGES.

Les résultats

- *Groupe C* : Hongrie bat Canada, 2-0.
  Classement. – 1. URSS, France, 3 pts ; 3. Hongrie, 2 pts ; 4. Canada, 0 pt.
- *Groupe D* : Brésil bat Algérie, 1-0.
  Classement. – 1. Brésil, 4 pts ; 2. Irlande du Nord, Algérie, 1 pt ; 4. Espagne, 0 pt.
- *Groupe F* : Maroc et Angleterre, 0-0.
  Classement. – 1. Portugal, Maroc, 2 pts ; 3. Pologne, Angleterre, 1 pt.

Le voyage des images

Depuis l'ouverture du Mundial, les télespectateurs passionnés du ballon rond ont vécu des soirées difficiles. Les images floues et les commentaires absents ou crachotants ponctuent les retransmissions des matchs. Dans cette longue chaîne de l'information qui permet au son et à l'image d'arriver sur nos écrans, le Mexique a donc failli, semant la pagaille dans un système de transmission somme toute assez simple. En effet, dans ce genre d'opération, l'image et le commentaire voyagent par des voies différentes et ne sont rassemblés qu'au moment de la rediffusion.

Les images et le son d'ambiance d'un match qui a lieu à Leon, Guadalajara ou Puebla sont envoyés, *via* un satellite, au centre international de radiodiffusion de Mexico. La connexion avec les réseaux internationaux est assurée par l'intermédiaire d'un autre satellite – pour l'Europe, un Intelsat placé au-dessus de l'Atlantique – qui arrose d'images codées au standard télévision américain les stations de réception italienne de Fucino et françaises de Bercenay-en-Othe et de Pleumeur-Bodou (1).

Ces images sont alors « transcodées » au standard SECAM pour la France et PAL pour la majeure partie des pays d'Europe. Cette opération se fait en France, à Cognacq-Jay, dans les installations de Télédiffusion de France (TDF), d'où partent les émissions vidéo qui inonderont l'Europe, *via* les satellites de télécommunications européens Eutelsat.

Parallèlement à cette distribution d'images, est assurée la retransmission des commentaires propres aux chaînes de télévision et aux stations de radio. Elle se fait par le canal de lignes spécialisées établies entre le stade où a lieu le match et la ville de Mexico, mais aussi – soit par câble sous-marin, soit par satellite – entre la ville de Mexico et, par exemple, la France. Il y a six mois, la Direction générale des télécommunications (DGT) avait demandé l'établissement de vingt-quatre lignes spécialisées transatlantiques pour la durée du Mundial qui n'ont été obtenues, malgré plusieurs relances, que la semaine dernière.

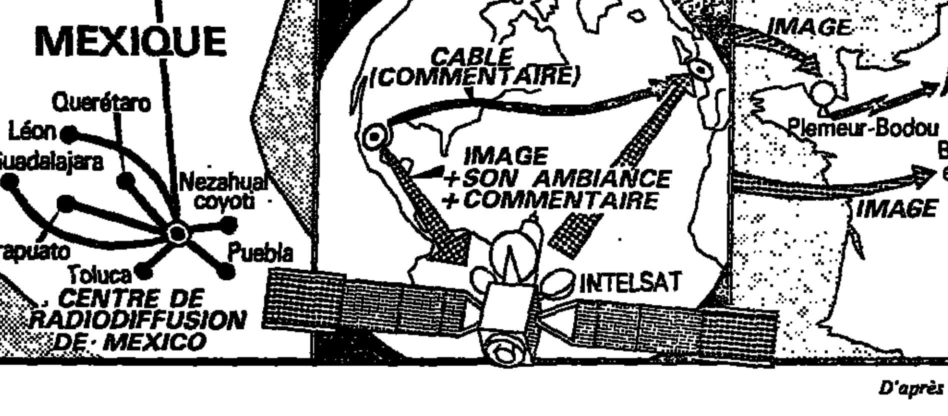
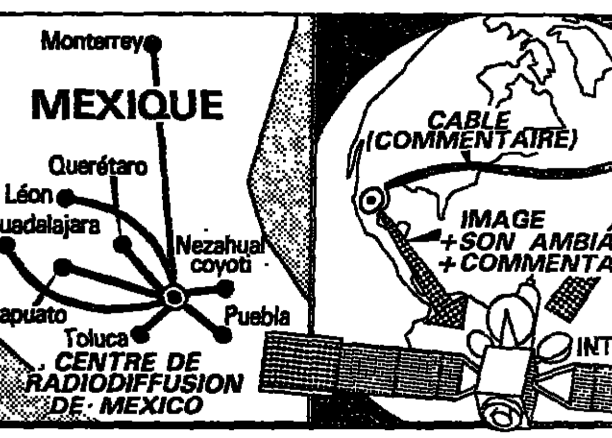
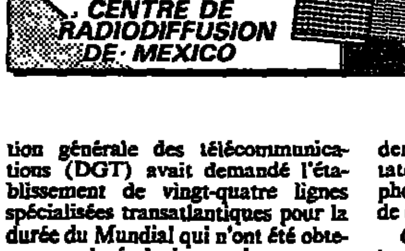
Las ! ces lignes, bien que fonctionnant correctement, n'ont pas la qualité radiophonique, en raison, disent les experts, *« d'un manque global d'infrastructure au sol »*, tant en ce qui concerne les circuits que le matériel. En outre, les liaisons temporaires mises en place entre les différents stades du Mundial et le Centre international de radiodiffusion de Mexico laissent à désirer, comme l'a démontré la pagaille du week-end dernier, qui a contraint les commentateurs à passer par le réseau téléphonique commuté, avec la baisse de qualité de son que l'on sait.

Cette insuffisance de moyens non imputable aux satellites, qui fonctionnent parfaitement, cette incapacité aussi à gérer correctement ce qui existe, expliquent la mauvaise qualité des retransmissions depuis le Mexique. *« Ce genre de retransmission au niveau mondial*, remarque un ingénieur de Télédiffusion de France, M. Gilles Mogart, *est une opération classique, ne réclamant pas d'équipements d'une technicité hors de portée. »*

Commentaire que ne désavoue pas la DGT qui, dans un texte qui se veut neutre, explique que *« le savoir-faire des télécommunications françaises et la disponibilité en quantité suffisante de circuits et de matériels spécialisés permettent d'assurer la retransmission de manifestations de ce type »*. Comme le montre, ajoute la DGT, la manière dont la retransmission de la Coupe d'Europe de football s'est faite en 1984.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Plusieurs matchs peuvent avoir lieu en même temps ce qui implique de disposer pour chacune de ces compétitions d'un canal libre.

D'après le « Times »

A la télévision

SAMEDI 7 JUIN

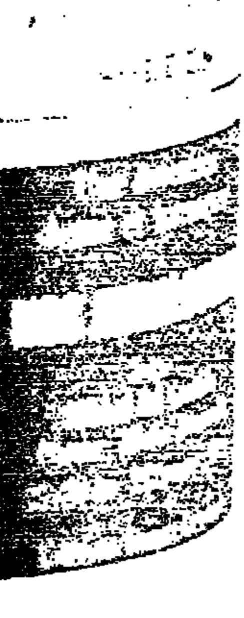
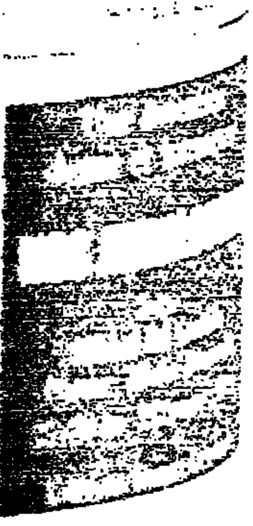
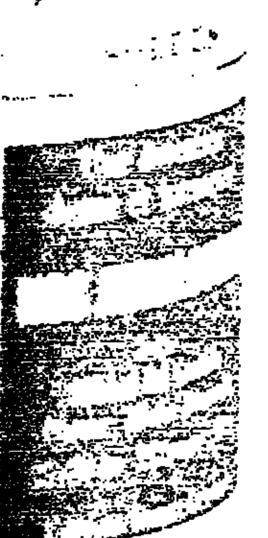
- *Groupe B* : Mexique-Paraguay, à Mexico, TF 1, 20 heures, en direct.
- *Groupe D* : Espagne-Irlande du Nord, à Guadalajara, A 2, 22 heures, en différé.
- *Groupe F* : Pologne-Portugal, à Monterrey, A 2, minuit, en direct.

DIMANCHE 8 JUIN

- *Groupe E* : RFA-Ecosse, à Queretaro, A 2, 20 heures, en direct.
- *Groupe E* : Danemark-Uruguay, à Nezahualcoyotl, TF 1, minuit, en direct.
- *Groupe B* : Belgique-Irak, à Toluca, A 2, 22 heures, en différé.

LUNDI 9 JUIN

- *Groupe C* : France-Hongrie, à Leon, TF 1, 20 heures, en direct.
- *Groupe C* : URSS-Canada, à Irapuato, A 2, 22 heures, en différé.

Devant la cour d'assises de la Corse du Sud

Antoine Recco condamné à perpétuité

AJACCIO
de notre envoyé spécial

« Pour l'honneur et la dignité de la Corse, vous condamnerez Antoine Recco », avait dit Mᵉ Jean-François Thibert-Neveu, partie civile avec Mᵉˢ Jean Revol, Louis Pujoli et Gilbert Collard pour les familles de Geneviève Clément et d'Isabelle Gauchon.

« Vous ne pouvez, pour la dignité de la Corse, condamner Antoine Recco », avait répliqué, sept heures plus tard, Mᵉ Alain Furbury, défenseur, aux côtés de Mᵉˢ Antoine Sollacaro et François de Casalta, après s'être battus tous trois, bec et ongles, pour faire admettre le bénéfice d'un doute éventuel.

La cour d'assises de la Corse-du-Sud a écouté les premiers. Il lui a fallu cependant quatre heures de délibérations pour rendre, samedi 7 juin, à 1 h 30, l'arrêt par lequel elle déclare le marin-pêcheur de Propriano coupable du meurtre de Geneviève Clément et de celui d'Isabelle Gauchon, lui refuse toute circonstance atténuante et, en conséquence, le condamne à la réclusion criminelle à perpétuité.

C'est la peine qu'avait demandée *« avec la plus grande fermeté et dans la plus intime conviction »* M. Gaston Carrasco, au terme d'un réquisitoire « canon ». Le représentant du ministère public avait même souhaité que cette condamnation soit accompagnée de la peine de sûreté de dix-huit années, avant lesquelles Antoine Recco ne pourrait bénéficier, selon la loi, d'aucune remise de peine. La cour et le jury, considérant sans doute que celui qu'ils viennent de frapper est aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, ne sont pas allés jusque-là. Ce sera la seule concession faite à une défense qui nourrissait assurément d'autres espérances.

Mais si M. Carrasco avait reconnu que *« l'affaire n'est pas simple »*, s'il avait même admis que *« chacune des charges prises séparément peut prêter à discussion »*, il avait ajouté que l'ensemble de ces charges constituait à ses yeux un *« tout écrasant et irréfutable »*. Il en va d'ailleurs souvent ainsi. Dans ce dossier complexe, il est vrai que des contradictions apparaissaient.

Les aveux passés par Antoine Recco le 16 août 1982, confirmés le jour même devant le juge d'instruction, M. Jean-François Sampieri – qui, pour la circonstance, s'était rendu de toute urgence à quatre heures du matin dans les locaux de la gendarmerie, – donnaient des crimes une version différente de celle rapportée au mois de novembre suivant, par Giuseppe Giglio, qui reconnaissait alors en avoir été le témoin.

Le terrible réquisitoire de l'avocat général

Mais si, toujours au chapitre des contradictions, on pouvait relever que les propriétaires du bateau suisse avaient vu partir le bateau d'Antoine Recco, le 26 septembre 1981, vers 16 heures, avec à bord les deux jeunes filles et personne d'autre, donc sans Giglio, il restait que ces plaisanciers étaient formels sur un chapitre capital. Les deux jeunes filles se trouvaient bien ce jour-là en compagnie de l'accusé et sur son bateau alors que ce dernier, depuis sa rétractation, répétait qu'il ne les avait jamais vues.

En dehors des faits eux-mêmes, il est certain que s'y ajoutait ce que l'on pourrait appeler une *« connotation Recco »*, en raison de toutes les épreuves qui ont marqué cette famille de Propriano. C'était la condamnation, dès 1962, de Joseph Thomas Recco, le frère cadet d'Antoine, pour le meurtre d'un garde maritime, suivie en 1983 d'une nouvelle condamnation du même Joseph Thomas pour les triples meurtres de Béziers et de Carqueiranne. C'était, entre-temps, des morts et des assassinats, dans un singulier désordre, de bien d'autres membres de la famille.

Sur ce chapitre, l'avocat général n'avait pas mâché ses mots. *« La majorité des membres de cette famille sont une véritable plaie. Elle fait peur parce qu'elle fait la loi, c'est-à-dire sa loi. Et si c'est une famille d'assassinés, c'est parce que c'est une famille d'assassins. »* Avec la même véhémence, il avait, du même coup, livré son sentiment sur les témoins qui, maire de Propriano en tête, étaient venus déposer pour dépeindre les Recco comme des travailleurs honnêtes et sans histoires. *« Je dis*, s'était-il écrié, *qu'il y a là un vrai scandale. Nous avons vu des élus confondre les urnes de la cour d'assises avec les urnes électorales, au point que l'on peut se demander s'ils venaient ici témoigner ou chercher des bulletins de vote. »* Il y avait dans de tels propos de quoi bien sûr faire bondir la défense, et particulièrement ses représentants du barreau de Bastia et d'Ajaccio, Mᵉˢ François de Casalta et Antoine Sollacaro. Eh quoi ! avaient-ils répliqué en substance. Juge-t-on ici Antoine Recco ou un bouc émissaire ?

Pour le reste, il leur fallait combattre ce dossier et tout autant combattre aussi celui qu'ils avaient la charge de défendre et dont Mᵉ Sollacaro avait dit, constatant par là une réalité qui souffrait depuis cinq jours : *« Cet homme est aujourd'hui comme une bête traquée qui fonce même sur ceux qui voudraient la sauver des chasseurs. »*

Mais il y avait aussi dans la salle, présentes depuis le même premier jour, offrant la seule douleur de leurs larmes, deux mères qui n'eurent au dernier instant que ce seul cri de désespoir : *« M. Recco, dites-nous au moins ce que vous avez fait de nos filles... »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le garde des sceaux au congrès de l'Union syndicale des magistrats

M. Albin Chalandon veut ramener la justice dans un juste milieu

BIARRITZ
de notre envoyé spécial

M. Albin Chalandon se veut le garde des sceaux du juste milieu. Il l'a répété, à l'aide d'une métaphore, vendredi 6 juin, à Biarritz, où il assistait au douzième congrès de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). *« Les temps sont venus*, a-t-il déclaré, *pour qu'après avoir subi les assauts des vents contraires le vaisseau justice reprenne la position qu'il n'aurait jamais dû quitter, celle de l'équilibre. Il ne doit donner de gîte ni à bâbord, ni à tribord, ni à gauche, ni à droite. C'est votre responsabilité, vous magistrats, qui formez l'équipage. Ma vocation à moi, ce n'est pas d'être le capitaine, car je n'ai pas d'ordres à donner à ceux qui jugent. Ce serait plutôt d'être l'armateur. De vous donner les moyens de remplir votre tâche. »*

« L'armateur » que le ministre de la justice entend être a confirmé sa volonté de faire voter au Parlement une loi de programmation pluriannuelle, *« d'amélioration et de modernisation de la justice »*. Il estime *« indispensable »* que ce plan soit lancé *« d'ici quelques mois »*.

En attendant, le garde des sceaux connaît les affres des arbitrages budgétaires. Pour la première fois, il a cité un chiffre précis, quoique partiel : *« J'évalue entre mille cinq cents et deux mille les recrutements supplémentaires de surveillants de prison auxquels nous allons devoir procéder pendant chacune des années à venir. »* Serait-il entendu ? Il le pense, estimant que ces ambitions correspondent à un besoin essentiel de *« sécurité »* qui s'exprime dans le pays.

Ni bâbord ni tribord. Ni Peyrefitte ni Badinter. Telle est l'image de sagesse que M. Chalandon voudrait donner de sa politique, n'hésitant pas, à l'occasion, à renvoyer ses prédécesseurs de gauche et de droite dos à dos : *« La justice française n'a pas besoin de vastes fresques législatives comme on les a tant aimées les années passées. »*

Le garde des sceaux veut ramener la justice au centre, car, explique-t-il, *« les Français attendent beaucoup de leurs juges : leurs divisions les préoccupent et les irritent »*. Ce discours est allé droit au cœur de son auditoire, surtout lorsque M. Chalandon a ajouté : *« A cet égard, l'USM a un rôle capital à jouer. Son poids, son expérience, sa modération, son importance numérique* (1) *devraient, à mes yeux, lui donner un rôle décisif dans l'entreprise de réunification du corps judiciaire. »*

Amabilités et promesses

M. Chalandon n'a pas dit comment il procéderait, mais il devra s'interroger sur l'influence limitée que l'USM, à laquelle il souhaite donner du poids, exerce, par exemple, à la chancellerie. La plupart des magistrats membres de son cabinet ont été ou sont adhérents d'une organisation rivale, l'Association professionnelle des magistrats (droite). Dans les services du ministère, la situation est inverse ; l'influence du Syndicat de la magistrature (gauche) y est, au contraire, très sensible. Aucun membre du cabinet n'appartient à l'USM, excepté M. Jean Leonnet, chargé des affaires civiles ; aucun directeur non plus, encore que cette situation doive bientôt changer.

Multipliant les amabilités à l'égard de l'USM – M. Badinter prenait souvent ses adhérents à rebrousse-poil, – M. Chalandon a promis une concertation sans défaillance et annoncé que *« la commission permanente d'études sera réunie régulièrement »*.

Les bonnes dispositions du garde des sceaux à l'égard de l'USM sont payés de retour ; son président, M. Jean-Jacques Gomez, a, en effet, affirmé que les réformes pénales en cours étaient, *« dans l'ensemble, conformes aux options »* de son organisation. Cette prise de position a fait grincer des dents quelques adhérents, et non des moindres. Aussi M. Gomez a-t-il pris soin d'insister sur les amendements libéraux que l'USM souhaite voir apporter à ses projets. A ses yeux, les contrôles d'identité préventifs qui vont être généralisés devraient être ordonnés par l'autorité judiciaire. L'USM souhaite aussi limiter aux affaires *« en état d'être jugées »* la nouvelle procédure de comparution immédiate devant les tribunaux correctionnels.

La discussion au Parlement montrera si M. Chalandon est sensible aux arguments d'une organisation dont il entend manifestement faire un interlocuteur privilégié. Elle montrera aussi si le garde des sceaux a réellement les moyens de maintenir la justice dans un tel juste milieu.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Aux élections professionnelles du mois de mai, l'USM a recueilli 48,8 % des suffrages exprimés dans les tribunaux et 56,16 % dans les cours d'appel.

46 414 détenus

Quarante-six mille quatre cent quatorze personnes étaient détenues le 1ᵉʳ juin en métropole contre 46 138 le 1ᵉʳ mai (le nombre de 47 595 cité, pour le 1ᵉʳ mai, dans *le Monde* du 3 juin tenait compte des DOM-TOM). De mai à juin, en métropole, l'augmentation du nombre de détenus aura été de 0,59 %.

Le nombre de prévenus était de 22 296 le 1ᵉʳ juin, soit une proportion de 48,03 %, contre 22 556 le 1ᵉʳ mai. Il y a 32 500 places dans les prisons françaises.

Nouvelle donne dans l'espace

(Suite de la première page.)

Pendant ce temps, les cosmonautes soviétiques Leonid Kizim et Vladimir Soloviev, en orbite depuis le 13 mars de cette année, caracolent autour du globe et rivalisent d'adresse pour monter et souder dans l'espace des charpentes métalliques de 12 mètres de haut, préfigurant ce que seront demain sans doute les éléments des futures stations spatiales permanentes.

Et l'Europe dans tout cela ? Elle fait grise mine. Un temps favorisée par la vague d'échecs essuyée par les Etats-Unis, elle a pu consolider ses positions et établir une tête de pont en direction d'un Japon traditionnellement tourné vers Washington. A preuve, ses succès enregistrés avec la signature de deux contrats fermes pour le lancement, en 1988, de trois satellites de télécommunications par la puissante fusée Ariane-4, dont le premier vol devrait avoir lieu à l'automne.

Las, le sort et la technique en ont décidé autrement le 31 mai en faisant du dernier tir d'Ariane un malheureux échec. A croire que, lorsque l'Amérique s'enrhume, l'Europe tousse et fait pâle figure, même lorsqu'elle peut se targuer comme aujourd'hui de 10 milliards de francs de contrats gagnés par la société Arianespace chargée de la promotion du lanceur européen.

Pendant ce temps, les Soviétiques volent toujours vers de nouveaux records, multiplient les missions habitées, testent avec succès de nouveaux vaisseaux spatiaux comme le Soyouz-TM, travaillent d'arrache-pied à bord de la toute récente station orbitale Mir et préparent ainsi leurs offres de service aux pays occidentaux. Pendant ce temps aussi, la Chine fait campagne et invite le monde entier à voler chinois à bord des lanceurs Longue-Marche.

Provocation ou vantardise de la part de Chinois encore bien jeunes dans l'histoire spatiale ? Assurément non. La signature par les Suédois d'un contrat de 30 millions de francs pour la mise en orbite, dans deux ou trois ans, d'une petite charge utile (Mail Star) par une fusée Longue-Marche 2 témoigne du sérieux de ces propositions. Tout comme les contacts pris par Pékin avec des clients potentiels d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie. D'autant que le vice-ministre chinois de l'aéronautique, M. Sun Jiadong, vient d'annoncer qu'il espérait que la Chine réaliserait son premier lancement de satellite pour un pays étranger à la fin de 1987.

Même s'il ne met guère en péril pour le moment les chances d'un lanceur aussi puissant qu'Ariane-4, un tel forcing ne peut manquer de gêner une Europe provisoirement affaiblie par ce troisième étage de la fusée Ariane, dont le fonctionnement capricieux va entraîner plusieurs mois de retard dans les programmes. Un contre-temps d'autant plus désagréable que se négocie en ce moment – et avec quelle difficulté... – la participation de l'Allemagne à l'avion spatial Hermès. De ce point de vue, le contexte actuel n'est pas de nature à favoriser les entreprises à long terme, fussent-elles européennes comme Hermès et Ariane-5, ou américaines comme la station spatiale habitée que les Etats-Unis se proposaient de lancer vers 1995.

Les vrais soucis sont ailleurs. Dans une reprise en main de l'administration spatiale américaine et un peu plus de rigueur dans l'industrialisation des moteurs de la fusée Ariane. Car Chinois et Soviétiques ne sont pas les seuls à être sur le point d'entrer dans le « business spatial ». Dans la coulisse, les Japonais travaillent d'arrache-pied, et le temps n'est pas éloigné où ils seront en mesure de sortir leur épingle du jeu, comme en témoignent les efforts colossaux qu'ils font pour mettre au point un puissant moteur-fusée de performances comparables à celles que devrait avoir celui qui équipera dans les années 90 la puissante Ariane-5.

C'est pourquoi Européens et Américains vont mettre les bouchées doubles pour conserver leur avance en rendant Ariane plus sûre et en obtenant outre-Atlantique une nouvelle navette pour remplacer Challenger, mais aussi quelques-uns de ces lanceurs de satellites conventionnels qui leur manquent tant. Le reste, la reprise de la conquête lunaire, la base sur Mars dans les années 2020, ne sont pour l'heure que des rêves encore inaccessibles.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

M. Madelin : l'industrie spatiale ne doit pas être une chasse gardée

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a déclaré, vendredi 6 juin à Toulouse, que *« l'industrie spatiale ne doit pas être une chasse gardée ni un monopole public, mais un espace de concurrence »*.

« L'espace, a affirmé le ministre lors d'une rencontre avec les industriels de l'espace au Centre national d'études spatiales (CNES), *ne doit pas être un rêve exclusivement américain, mais l'aventure spatiale est trop vaste pour que la France ait l'intention de la jouer seule. »* M. Madelin a ajouté qu'il avait *« demandé que s'engagent (...) des consultations visant à établir des règles de concurrence saines entre les deux opérateurs occidentaux effectuant des lancements »*.

M. Madelin a également plaidé en faveur d'un rôle accru des financements privés dans l'industrie spatiale. Il a ainsi souligné qu'à côté des grandes sociétés comme le CNES, Matra, l'Aérospatiale ou Dassault existaient *« de nombreuses entreprises, petites et moyennes, performantes et imaginatives »*, tout en affirmant que le CNES devait garder son rôle moteur.

EN BREF

● **Assises de la Côte-d'Or : réclusion à vie pour le meurtrier d'une jeune fille.** – La cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné, vendredi 6 juin, à la réclusion criminelle à perpétuité Albert Desvignes, soixante-cinq ans, qui avait violé et étranglé, le 29 juillet 1984, une jeune fille âgée de dix-neuf ans, Annie Suchet, en vacances à Sussey. Les jurés ont assorti la peine d'une période de sûreté de dix-huit ans.

● **Assises du Haut-Rhin : réclusion à vie pour le meurtre d'une fillette.** – Olivier Londchal, vingt et un ans, un légionnaire déserteur, meurtrier d'une fillette âgée de huit ans à Mulhouse, a été condamné, vendredi 6 juin, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises du Haut-Rhin.

Carnet du Monde

Décès

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
Les membres du conseil d'administration,
Les enseignants-chercheurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Hélène CHARNIAUX-COTTON,
professeur honoraire de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
survenu le 28 mai 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– **M. Roger KELLER,**
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,

est décédé le 9 mai 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

– Le président et les membres du conseil d'administration de la Compagnie industrielle,

Le président et les membres du conseil d'administration de la Compagnie financière du groupe Victoire et des compagnies d'assurances Abeille-Paix,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jean MARJOULET,
ancien ingénieur du Génie maritime,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre,

ancien président de la Compagnie industrielle,
ancien président d'honneur de la Compagnie financière du groupe Victoire et des compagnies d'assurances Abeille-Paix,
ancien président de la Fédération française des sociétés d'assurances.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16ᵉ).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Jean-François Michel,
son fils,
Mᵐᵉ Catherine Michel-Nozières,
sa fille,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mᵐᵉ Marie-Louise Chatain,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Robert MICHEL,
née Jacqueline Boudonneau,
docteur ès sciences,

survenu le 5 juin 1986, en son domicile, dans sa quatre-vingtième année,

Le service religieux sera célébré ce samedi 7 juin à 11 heures en l'église Saint-Albert-le-Grand, 123, rue de la Santé, Paris (13ᵉ).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Brionne (Eure), le même jour, à 15 h 30.

23, rue Gazan,
75014 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les hommages de sympathie et d'amitié qu'il a reçus après l'annonce du décès de sa femme, Vio,

Jean-Léon DONNADIEU

prie tous ses amis de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a dix-sept ans, disparaissait

Elie GOLDENBERG,
homme admirable.

Dites le Kaddish pour lui, et ne l'oubliez pas.

Daniel.

Communications diverses

– Le cercle Jean-Jacques Rousseau organise le mardi 10 juin, à 20 h 45, une conférence-débat sur « Plusieurs peuples, un seul Dieu ? », avec Françoise Smyth, bibliste, et Olivier Abel, philosophe, au 46, rue de Vaugirard, Paris (6ᵉ).

– Pour sa contribution au développement du RITA, M. Didier Léonard, sous-directeur chargé des stratégies industrielles et des études de marché à la DIELI, a reçu le 29 mai les insignes de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur par l'ingénieur général de l'armement de première classe, Pierre Assens (CR), en présence de M. J.-P. Vautrey, conseiller technique auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4242

HORIZONTALEMENT

I. Chef de service. Degré d'une échelle. – II. Cheveux à démêler. Qualifie certaines femmes très fortes. – III. Fait figure d'idole dans certains pays. Imitateur né. – IV. Temps. Font partie des « grands » de ce monde. – V. Au niveau du turf, c'est le conflit des générations. Ville de l'Orne. – VI. L'un fait des écarts, l'autre jamais. La terre de nos ancêtres. Maisons de la culture. – VII. Navigateur espagnol. Comme un groupe basé sur la force. – VIII. Son accent change suivant qu'il se trouve en Bretagne ou qu'elle se situe en Espagne. En aluminium. Régna en Egypte sous sa forme première. IX. Facilite les contacts par téléphone. Tire de certains embarras. – X. Un homme aux États-Unis. Vidé. Ligne directe ou arrive par un crochet. – XI. Fait courir en faisant transpirer. Signes religieux. – XII. Déballe avec l'espoir de peut-être emballer. Source de bains chauds, jadis, eau. – XIII. Se fait sans passer par quatre chemins. – XIV. Ne manqua pas de souffle pour donner de grands airs. Connaissent donc l'usage. – XV. Sont vraiment de mauvaise foi. Le sherry de ces dames. Manière de voir typiquement marseillaise.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II							■								
III						■				■	■	■		■	
IV				■											
V							■					■	■		■
VI				■				■	■						
VII				■											
VIII					■			■			■	■		■	
IX		■							■						■
X			■			■	■								
XI													■		
XII						■	■			■		■			
XIII	■		■											■	
XIV							■								
XV							■						■		

VERTICALEMENT

1. Prend le temps comme il vient. Possessif. – 2. Hors-la-loi. N'est vraiment pas gâté. – 3. Doit être arrêtée avant d'être exécutée. Particule. Interjection. – 4. Bassine. Etat de femme. – 5. A les pieds faibles et le souffle court. Instrument à vent qui n'est plus dans le vent. – 6. Forme d'être. Une forte tête condamnée à casser des pierres. Terre. – 7. Dans le sac ou le lac. Personnel ou possessif. – 8. Une catégorie d'hommes que l'on reconnaît à sa distinction. Qualifie certains « gouffres ». – 9. Douche publique. Symbole. Peut faire venir l'eau à la bouche ou les larmes aux yeux. – 10. S'emploie dans un cercle fermé. A l'état de feu ou à l'état de glace. Une école où les cours volent haut. – 11. Se suivent en pédalant. Lac italien. Surveille donc sa silhouette. – 12. Mesure étrangère. Abréviation. Célèbre homme de robe. Ordre de détente. – 13. Roche poreuse. Mot d'ordre. Possessif. – 14. Article. Lieu de bonheur suprême. Ronfle surtout l'hiver. Marque de poulet qu'on ne trouve pas à la campagne. – 15. Anciens combattants. Esprit. Pincée ou mordue.

Solution du problème n° 4241

Horizontalement

I. Sinécure. – II. Odeur. Uni. – III. Picrate. – IV. Hôtesses. – V. ITA. Se. Aa. – VI. Rieti. – VII. Ta. Sand. – VIII. Indice. Io. – IX. Quête. – X. Us. Inters. – XI. Détenue.

Verticalement

1. Sophistique. – 2. Idiot. Anus. – 3. Nectar. De. – 4. Eure. Initie. – 5. Crasse. Cent. – 6. Tsé-tsé. Te. – 7. Ruée. IA. Yen. – 8. En. Sa. Ni. Ru. – 9. Il. Ardoise.

GUY BROUTY.

Nouvelle donne dans l'espace

L'exposition « Yves Saint Laurent, vingt-huit années de création » au Musée des arts de la mode

Un oiseau de paradis

Smokings noirs, robes brodées d'or, robes inspirées de Picasso et de Matisse... Il était temps de reconnaître la grandeur de l'éphémère.

Finalement, c'est encore Jack Lang qu'il faut remercier – le seul ancien ministre qui donne l'impression d'être toujours en exercice – pour cette belle exposition « Saint-Laurent, vingt-huit années de création », qu'inaugure avec faste le tout nouveau Musée de la mode, installé dans le pavillon de Marsan, rue de Rivoli. A un jet de pavé des bureaux où se cramponne M. Balladur. Les sociologues, les anthropologues, les sémiologues (Roland Barthes en tête) avaient préparé le terrain, les Américains et les Chinois ont montré l'exemple : la mode, comme le cinéma, n'est pas seulement une industrie qui joue sur des milliards, mais aussi un art.

Un drôle d'art sans doute, longtemps considéré comme mineur, futile, avant qu'on ne se penche de près, fort sérieusement, sur ces choses frivoles que sont l'art de la fête ou du maquillage, avant qu'on reconnaisse la grandeur de l'éphémère. Il serait désormais tout aussi légitime d'imaginer un conservatoire des feux d'artifice ou un Musée du rock'n roll. Mais la mode a pris de court ces rivaux dans sa course au musée, parce qu'elle dispose plus qu'eux d'atouts très puissants.

Il y a d'ailleurs quelque chose de pathétique dans cette angoisse de durer, ce désir de musée, comme si on pouvait jamais savoir ce qui sera sauvé du temps, mais l'angoisse, on nous le répète à l'envi, est le lot des créateurs et tout particulièrement d'Yves Saint Laurent.

Le résultat est impressionnant. Un pavillon du Louvre, des banderolles bleues, une fouille soignée à l'entrée, des haut-parleurs qui ressassent : *« Prière de ne pas toucher aux vêtements exposés »*, en plusieurs langues. Dans le catalogue, tout le monde s'y met, Catherine Deneuve, Edmonde Charles-Roux et même le président de la République : *« Depuis un quart de siècle déjà, Yves Saint-Laurent invente des formes et des couleurs qui entrent dans l'histoire de l'élégance. C'est l'un des ambassadeurs du génie français dans le monde. »*

Quant à la presse, unanime, elle frappe très haut, très fort dans la louange. On n'ose imaginer ce qu'il adviendrait du butor qui oserait traverser l'exposition en disant tout haut qu'il trouve tout cela moche.

Le butor, en l'occurrence, aurait tort. L'exposition est splendide, sur cinq étages, et très surprenante. Plus riche que celle de New-York, elle rassemble quelque trois cents modèles. On commence par les smokings noirs dont Yves Saint Laurent décline la coupe pour les femmes depuis ses débuts, on continue par les « trésors », les robes-sculptures, brodées d'or, surchargées d'accessoires, magnifiques de lyrisme, d'ostentation, de folie maîtrisée. Après l'étage des exotismes – la période ballets russes, les périodes chinoise, espagnole, indienne, africaine – celui des passions picturales : les robes inspirées de Matisse, de Picasso, de Mondrian, du pop art, celle couverte de baisers en paillettes et celle en plumes d'oiseau de paradis. Au dernier niveau, sous les combles, comme la mémoire, les robes du début, des premières années du jeune Oranais surdoué, myope et timide, dur comme le diamant et, comme lui, rare et fragile, les trapèzes dessinés pour Christian Dior, dont il fut le successeur en 1957, les blouses normandes, le caban.

Selon son humeur, le visiteur trouvera cette foule de mannequins en plastique blanc ou bleu, cette armée costumée (comme les statues déterrées à Nankin, en Chine), triste ou joyeuse. Triste parce que le rappel du temps qui passe n'est pas un plaisir. Joyeuse par ce qu'il entre de volupté, d'allégresse dans la plupart des modèles, étonnants de modernité, de vitesse, d'intuition. Belle, en tout cas, et un peu solennelle, malgré les jolies chaises dorées qui rappellent le rituel cruel des défilés.

Au dehors, on fait la queue, comme pour l'exposition Toutankhamon. A l'intérieur, des jeunes, des femmes surtout qui ne se laissent pas un instant intimider par la mise en scène (Yves Saint Laurent est un passionné de théâtre, c'est assez connu) et commentent chaque robe avec force mimiques *« Tu vois, moi je la porterais comme ça, avec la ceinture là, et sans le turban »*, etc., ce qui est assez gai.

Gai, Yves Saint Laurent, qui assure quatre fois par an la corrida des collections, depuis vingt-huit ans, sans rencontrer encore un vrai rival ? Ce n'est pas sûr. Il est plutôt comme le représente son affiche, à demi masqué par sa main gauche, à la fois parade et camouflage, dans un geste qui signifie tout aussi bien *« Ne me touchez pas », « j'ai tellement honte », « je vous regarde »*. Qu'importent son secret, son alchimie, sa magie, tant qu'il fera sienne cette déclaration de la papesse de la mode newyorkaise, Diana Vreeland, en 1983 : *« J'ai toujours pensé qu'une jeune fille dans la rue était une chose extrêmement importante » ?*

MICHEL BRAUDEAU.



10 MILLIARDS AU DÉTAIL

En 1985, le total des ventes au détail a représenté plus de 10 milliards de francs, soit 7 milliards pour les vêtements et accessoires, et 3,5 milliards pour les parfums et cosmétiques.

La répartition des vêtements et accessoires se présente ainsi (en millions de francs) :

Vêtements féminins YSL	720
Vêtements féminins rive gauche	570
Vêtements masculins	2 493
Vêtements enfants	156
Chaussures	384
Accessoires textiles	1 776
Accessoires non textiles	938
	7 037

Répartition par zone géographique :

Europe	1 858
Japon	2 483
Amérique du Nord	2 015
Amériques du Sud et Centrale	360
Asie du Sud-Est	170
Proche-Orient	28
Océanie-Afrique	123
	7 037

Les vertiges de l'ambassadeur

Entretien avec Pierre Bergé

Après New-York et Pékin l'exposition Saint Laurent arrive à Paris. Mais cette fois, le couturier y a mis personnellement sa griffe. Le PDG de la société raconte l'aventure.

Elégant, c'est la moindre des choses. Mais aussi, disert, aigu, un renard gris. Pierre Bergé est PDG de la société Saint Laurent. Mais encore ? La question l'intimide presque. Il dit : *« Je suis un chef d'entreprise, d'accord. Un ange gardien, c'est vrai. Une éminence grise, exact. Mais pour définir mon rôle réel, il faut savoir ceci : depuis le début, depuis vingt-huit ans, je crois en Saint Laurent. A 101 %. »* Dans la rigueur somptueuse du bureau de l'avenue Marceau, sous le portrait gigantesque d'Yves Saint Laurent par Andy Warhol, Pierre Bergé raconte l'aventure exaltante et ambiguë qui conduit un couturier, un artiste dont les œuvres n'existent vraiment qu'en mouvement, à être depuis trois ans enfermé vivant dans les plus grands musées du monde.

∴

« Lorsque l'aventure des musées a commencé, Yves a d'abord été flatté, honoré : le Metropolitan Museum de New-York l'accueillait. Il était non seulement le premier couturier à y entrer, mais encore le premier artiste vivant à y être convié. L'idée que la Chine à son tour le réclamait l'a plutôt interloqué. Mais lorsque Paris l'a demandé, lorsqu'il s'est agi de s'installer pour cinq mois, jusqu'en octobre, au Musée des arts de la mode avant d'enchaîner sur Moscou et le musée de l'Ermitage à Leningrad, il a paniqué. Et s'est interrogé : *« Si j'entre ainsi au musée, cela ne signifie-t-il pas que je suis mort ? »* Le succès de ses dernières collections, qui témoignent d'une formidable flambée créatrice aussi bien en haute couture qu'en prêt-à-porter, l'a un peu rassuré.

» Tout a commencé en 1982. Nous voulions célébrer à New-York le vingtième anniversaire de la maison. Pourquoi pas une petite exposition ? Nous engageons des négociations avec la Public Library et, pour des raisons de disponibilité trop brève – on ne pouvait nous proposer que huit jours, – l'affaira capote. Deux mois plus tard, coup de fil de Diana Vreeland, la plus haute personnalité de la mode aux Etats-Unis, directrice du Costume Institute au « Met ». Elle me dit, employant évidemment le mot américain, je voudrais vous proposer un « *show* ». Un show, quelle horreur ! Je savais que, en effet, dans certaines salles du haut, le Metropolitan Museum accueillait parfois des couturiers. Valentino avait fait là un « *show* », d'autres, que je ne citerai pas, avaient eu leur « show » d'une soirée... J'ai très poliment décliné la proposition. *« Comment,* s'est alors indignée Diana Vreeland, *vous refusez ? Mais je vous offre le musée, le Costume Institute pour neuf mois ! »* Ah, là, c'était tout autre chose...

» Les Chinois ont suivi, spontanément. Et ont exposé Saint Laurent au Palais des beaux-arts de Pékin dans d'immenses salles. Durant six semaines, faisant la queue dès 1 heure du matin, dix mille personnes se sont pressées chaque jour. Quant aux expositions de Moscou et de Leningrad, nous les devons à la volonté de Mme Gorbatchev. A l'Ermitage, on ouvrira à notre intention une salle fermée depuis la révolution, où aucun Soviétique par conséquent n'a jamais pénétré.

» L'exposition de New-York était celle de Diana Vreeland. S'y manifestaient ses choix, ses goûts, ses conceptions. Celle de Pékin était surtout passionnante par le choc des cultures qu'elle symbolisait. La première, la seule à avoir été pensée par Yves, voulue par lui, où il se soit impliqué, est évidemment celle de Paris. A New-York, il n'était pas chez lui. A Pékin, encore moins. Mais ici il a donné son aval totalement, jouant d'audace, ne respectant pas la chronologie, mélangeant les époques, déclinant toutes ses robes noires ou ses smokings dans une seule salle pour démontrer l'évolution de son inspiration et sa pérennité, comme si sa présence dans le pays, dans la ville, devait contribuer à entraîner le public à mieux suivre son itinéraire, à mieux le comprendre.

» Oui, l'exposition de Paris est bien celle d'Yves Saint Laurent. Je ne parle pas de l'organisation, confiée à un garçon remarquable, Stephen de Pietri. On lui doit notamment d'avoir commandé en Suisse ces figurines qui ressemblent davantage à des sculptures qu'à des mannequins de grands magasins, et qui peuvent se permettre d'être chauves, intemporelles, abstraites.

Les robes de la duchesse de Windsor

» Certaines robes n'avaient jamais été montrées parce qu'elles appartenaient à la clientèle privée, par exemple à la duchesse de Windsor. Comme vous le savez, elle est restée plusieurs années dans le coma. Il n'était donc pas possible de lui emprunter quoi que ce soit. Aujourd'hui, nous avons pu entrer en contact avec ses ayants-droit et négocier l'emprunt de certains de ses vêtements. La Fondation Princesse-Grace nous a également prêté des robes de la princesse.

» A quoi servent ces manifestations ? Je vous dirai d'abord à quoi elles ne servent pas : à la promotion commerciale de Saint Laurent. A New-York, j'ai même inventé une règle – disant ensuite que le Metropolitan me l'avait imposée – qui spécifiait qu'Yves n'apparaîtrait dans aucun point de vente de ses produits aux Etats-Unis pendant toute la durée de l'exposition.

» Pour le visiteur, il peut paraître difficile de regarder une robe exposée au musée et de se dire : cette robe-là n'est plus un bien de consommation courante, elle n'est plus faite pour être portée, pas plus qu'un tableau de maître n'est destiné à se retrouver au-dessus de mon *cosy-corner*. A partir de là s'explique et se justifie la froideur qui existe entre la haute couture et le prêt-à-porter.

» Les peintres nous ont montré le chemin. Tous les artistes de ce siècle, de Miro à Chagall, Dali, Picasso n'ont-ils pas multiplié les lithographies, les gravures, substituts abordables de leurs toiles, permettant d'avoir un petit Picasso chez soi ? On peut du même coup avoir un petit Saint Laurent sur soi, c'est notre prêt-à-porter, nos cravates, nos foulards. Bien sûr, il ne faut pas aller trop loin dans cette voie-là...D'après Yves, il ne faudrait pas y aller du tout. Mais peu de couturiers ont échappé à cette extension de leur griffe. Balanciaga, peut-être...

» On en revient à la question essentielle, la mode est-elle un art ? Yves a là-dessus une réponse très simple : *« Quand des artistes font de la haute couture, cela devient un art. Il n'y a pas que des artistes dans la haute couture. Il n'y a pas que des artistes qui font du cinéma. »*

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN.

★ « Les Saint Laurent, vingt-huit années de création », Musée des arts de la mode (Musée des arts décoratifs), 109, rue de Rivoli, 75001 Paris. Mer., sam. : 12 h 30-18 h 30. Dim. : 11 heures-17 heures. Entrée libre. Jusqu'en octobre.

EN BREF

Guide culturel de Paris sur Minitel

L'Office d'information culturelle de la Ville de Paris a branché sur Minitel son service télématique d'informations, répertoriant plus de 1 200 organismes et manifestations culturelles dans la capitale. Les Parisiens – le premier grand public de l'histoire de la télématique à pouvoir accéder à domicile à une importante base de données de ce genre – peuvent ainsi en quelques secondes tout savoir sur le spectacle, l'exposition, le concert ou le musée, entre autres, de leur choix : dates, horaires, accès, tarifs, etc. Il leur suffit pour cela de pianoter CAP 1 sur leur Minitel, après avoir composé le 36-15-91-77. Un menu apparaît alors sur l'écran, présentant une liste exhaustive de rubriques culturelles thématiques ou multi-critères. Par exemple, les renseignements sur une pièce de théâtre donnée peuvent être obtenus soit en tapant sur le clavier son titre, soit la salle de spectacles où elle est jouée, ou encore le nom de l'un des acteurs, de l'auteur ou du metteur en scène. D'emploi facile, ce service devra, d'ici à la fin de l'année, être élargi d'une rubrique « Cinéma ». En outre, l'Office d'information culturelle de la Ville de Paris étudie actuellement le moyen de permettre à l'usager de faire la réservation des places directement sur Minitel.

Concours de films sur l'architecture

Un concours de films courts (trois minutes), destiné à favoriser de nouvelles écritures audiovisuelles accessibles au grand public, est organisé par FR 3 en collaboration avec le Festival international du film d'architecture, d'urbanisme et d'environnement urbain de Bordeaux (FIFARC) et les ministères de l'équipement et de la culture. Les projets des scénarios devront être déposés conjointement par un réalisateur de télévision et par un amateur. Les meilleurs films seront primés pendant le Festival de Bordeaux en mars 1987 et diffusés sur FR 3.

★ Demandes et dossiers (avant le 15 juin) : FIFARC, 3, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-52-97-88.

Orchestre national : changement de chef

Christoph von Dohnanyi, le chef d'orchestre qui devait diriger le 9 juin salle Pleyel le dernier concert de la saison de l'Orchestre national de France, a été retenu en Allemagne par une intervention chirurgicale. Il sera remplacé par le russe Rudolf Barchaï, avec un autre programme (*3e Symphonie* de Beethoven et *2e Concerto pour piano* de Brahms), et un autre soliste. L'argentin Bruno Leonardo Gelber remplacera le pianiste cubain Horacio Gutierrez.

Deux carnavals

Le carnaval des Ténèbres de Saint-Quentin-en-Yvelines adopte pour sa quatrième édition le thème des oiseaux.

Toute la journée de ce samedi 7 juin est occupée par des aubades en plein air, un grand repas collectif à 20 heures, un spectacle pyrotechnique après 23 h 30, suivi d'un bal. (quartier des Garennes à Guyancourt, renseignements : 30-62-82-81).

Dimanche 8 juin, d'autre part, l'Union des travailleurs arabes de France organise, de 10 heures à 20 heures, sur le boulevard de Belleville, à l'occasion de l'Aïd El Fitr (fête de la fraternité), des spectacles de chants et de danses, ainsi qu'un train routier, un carnaval et des jeux pour les enfants.

VIIe Festival de café-théâtre à Cannes

Le septième Festival international de café-théâtre se déroule à Cannes jusqu'au 13 juin. Trois spectacles sont présentés chaque jour en compétition au Palais de la Croisette. La soirée d'ouverture est animée par Philippe Bouvard, avec la participation de Sylvie Joly, Pierre Desproges, Jango Edwards, Yollande Moreau, François Sylvain et Denys Wetterwald.

Enchères records pour Jean Genet

Le manuscrit autographe du *Journal du voleur* de Jean Genet a crevé le plafond des enchères, le mercredi 4 juin à l'hôtel Drouot. Il a été enlevé pour 1 700 000 F. Parmi les quelque cent vingt numéros de cette vente, présentée par l'étude Ader-Picard-Tajan et consacrée aux « très beaux livres du dix-neuvième et du vingtième siècle », un exemplaire sur japon de *Calligrammes*, le recueil de poèmes d'Apollinaire, relié par Paul Bonnet, a atteint 800 000 F. L'édition originale de son roman *l'Enchanteur pourrissant* est parti à 350 000 F. Un amateur américain a donné 490 000 F pour douze lettres autographes d'Erik Satie à Jean Cocteau. Enfin, l'exemplaire d'*A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, dédicacé par Marcel Proust à Robert de Montesquiou a fait 680 000 F.

Programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

STEFANO, Espace Marais (42-71-10-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LES DÉSIRS DE L'AMOUR, Lucernaire (45-44-57-34), sam. 19 h.

LES DERNIÈRES CARTES, Centre Wallonie-Bruxelles, sam. 20 h 30.

L'AMOUR-GOUT, Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30.

N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES, Palais Royal (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30.

GMUND, Grande Halle de La Villette, dim. 21 h 30, sam. 21 h + 23 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; sam. 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam.-dim., 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey ; sam. 21 h 30 : Blasphèmes, de B. Mathias et G. Leymarie.

TEP (43-64-80-80), Cultures plurielles : sam. 18 h 30, Super Bouquin ; à 20 h 30, Ensemble Al Kindy ; Fawzi Al Aiedy.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma/Vidéo : vidéo-information : sam.-dim. 16 h, Comet ; satellites du soleil, de S. Goldmith ; à 19 h, Tunisie : le couscous de la colère, de P. Demont, G. Murry ; l'agonie du Sahel, de C. Mottier, D. Pasche ; Vidéo-Musique : sam.-dim. 16 h, la Bohème, de Puccini ; à 19 h, Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; Films sur le flamenco : sam. et dim., de 18 h 30 à 20 h 30 (Petite Salle) ; de 14 h à 21 h (vidéo, au Grand Foyer, 1er sous-sol) ; Concerts/spectacles : sam. 18 h 30, dim. 16 h : Cie Doussaint-Dubouloz.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 3e Festival d'orchestre : sam. 20 h 30 : Orchestre symphonique de Radio-Luxembourg/Leopold Hager/Elisabeth Soederstroem, piano (Blacher, R. Strauss, Schubert) ; dim. à 20 h 30 : Orchestre symphonique et chœurs d'Atlanta/ Robert Shaw (Beethoven).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : Ballet Cullberg.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), Théâtre : sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Empereur Jones, d'E. O'Neill.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) sam. 20 h 30, dim. 19 h 30 : la Derelitta (dern.).

ASTELLE (42-38-35-53), sam. 20 h 30 : Spiptasme femme tease.

☞ ATELIER (46-06-49-24) sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14) sam. 21 h : Sonate en solitudes majeures (dern.).

BOUCANIER (43-45-60-60) sam. 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84) sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30, + 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 22 h + 24 h : Marc Jolivet ; dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. dim., 21 h : la Vie, c'est par moment.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50) sam. 20 h 30 : D'où viennent les catules ?

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84) sam. 20 h 30 : Pénélope.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) sam. 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre sam. 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) sam. 18 h + 21 h., dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) sam. 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) sam. 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) sam. 20 h 30, dim. 16 h : poésie avec Vicky Messica.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37) sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉATRE (42-72-23-41) sam. 21 h, dim. 16 h : West and Co.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) sam. 21 h, mat. dim. 17 h : Histoires... d'aller au théâtre ou la fin d'Othello.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) sam. 20 h 30 , mat. dim. 17 h : Stefano ; sam., dim. 18 h 30 : Ça va, ça vient.

ESPLANADE DU LOUVRE sam. 22 h, mat. dim. 17 h : la Demi-Finale de Waterclash (dern.).

ESSAION (42-78-46-42) mat. sam. + 17 h et 21 h et dim. 17 h : la Nuit du 4 août.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95) sam. 18 h 30, dim. 15 h : Victor Hugo-Juliette Drouet : Leur passion amoureuse (dern.) ; sam. 20 h 45 : Dernier jour d'un nazi (dern.).

☞ FONTAINE (48-74-74-40) sam. 18 h + 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; sam. 15 h 30 + 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

FORTUNE (43-56-76-34) sam. 21 h : Bandit.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) sam. 21 h, mat. dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51) sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79) sam. 20 h 30 : 5e Festival du THEG-Théâtre des gens.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) sam. 21 h : Des oiseaux par les yeux. sam. 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. I. : sam., 18 h 30 : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. sam., dim. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09) sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80) sam. 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love ; sam. 18 h 30 : l'Entrée en matière.

☞ MATHURINS (42-65-90-00) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi (dern.).

MICHEL (42-65-35-02) sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle sam. 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14) sam. 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Amour-Goût.

ŒUVRE (48-74-42-52) sam. 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. sam. 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. sam. 21 h 30, mat. dim. 17 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

☞ PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) sam. 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) sam. 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53) sam. 21 h : la Panthère repentie.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) sam. 21 h : Nuit d'ivresse (dern.).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) sam. 18 h + 21 h dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. Sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. Sam. 20 h 30 : Huis clos. – III. Sam. 22 h 15 : Tous en scène ; sam. à 22 h 15 : Bail à céder.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) sam. 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-Cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ISLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Astro Folies Show.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) sam., 18 h 30 : Bouffonnerie épicée ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle sam. 20 h 30 : les Oiseaux, 18 h 30 : Petite Salle : sam. 18 h 30 : les Intimités d'un séminariste. – II. sam. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens (dern.).

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

TOURTOUR (48-87-82-48) sam. 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam. 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

La danse

(Voir théâtres subventionnés)

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), sam., dim. 21 h : Prince de Paris ; Strada Fox.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Duetti, des Tresses à denouer.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 18 h 30 : Hommage à Tatsumi Hijakata ; à 21 h : la Argentina.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30 : Chiclana (jusqu'au 7).

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; sam. : 19 h : le Rat dans la contrebasse.

OLYMPIA (47-42-52-86), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Popeck.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 21 h : Cérémonie de mariage ; dim. 18 h : Kawlali.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30 : Annkrist ; dim. 20 h 30 : Atelier théâtre d'aujourd'hui.

LE MÉCÈNE (42-62-57-95), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h : Muche (dernière).

TOURTOUR (48-87-82-48), dim. 20 h 30 : J. Haurognie.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER, (43-35-21-50), dim. 16 h 30 : Gypsy Guitar Trio.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), dim. 23 h : Rock Zaïrois ; sam. 20 h 30 : Ex Nihilo.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam.-dim. 21 h 30 : De Pressac Jazz Group.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : Etron Fou Leloubian ; dim. : Wonder Brass.

ELDORADO (42-08-23-50), dim. 19 h 30 : Innocents, illuminés du 8 déc., désaxés.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h : M. Dread ; dim. : Psychic TV + Death.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 23 h : Stir Zoopsie.

MONTANA (45-48-93-08), sam. 20 h 30 : Quartet R. Franc (dern.).

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam. 22 h : M. Bescon, O. Laférière (dern.) ; dim. : M. Attenoux.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Dirty Dozon Brass Band (dern.).

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30 : Quintette de Paris.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 7 - Dimanche 8 juin

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam. 23 h : M. Roques, S. Kessler, P. Boussaguet, R. Portier.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h 30 : Quartet A. Galzoni.

PHIL ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : dim. : Soirée Fresh de Dan ; sam. : Zouc Paris Brune.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : J. Lacroix.

SUNSET (42-61-46-60), sam.-dim. 23 h : G. Ferris et B. Altschul.

ZÉNITH (42-45-44-44), sam. 20 h 30 : Sade.

Festivals du Marais

(48-87-74-31)

Théâtre : Centre Wallonie-Bruxelles, sam. 20 h 30 : les Dernières Cartes.

Festival printemps du Théâtre

(48-87-83-68)

Bouffes du Nord, sam. 18 h et 20 h : le Tigre du Bengale.

Grande Halle de La Villette, sam. 21 h et 23 h, dim. 21 h 30 : Gmund.

Festivals

Etampes : XIe Festival de musique ancienne, (64-94-32-11). Eglise Saint-Gilles, sam. : 21 h : I. Khan ; dim. 17 h : Chants de Kasir ; dim. 10 h : Messe Aeterna Christi munera.

Melun : IIIe Festival de la musique de rue, Place J. Amyot, sam. de 14 à 19 h : Animation musicale ; Cours de la mairie, 21 h : spectacle et danse.

Saint-Denis, (42-43-30-97), sam. Théâtre d'Aubervilliers, Sinfonietta, Orchestre régional de Picardie (A. Myrat, dir.).

Versailles, (39-50-71-18), Grand Trianon, à 21 h : sam. : Horace.

Nuits blanches de la danse. Marne-la-Vallée, Ancienne ferme du Buisson, Noisiel, (60-05-29-52), sam. : 21 h 30, Trapèzes.

Orsay, place du Général-Leclerc, (69-07-22-02), sam. 20 h : C. Marcade, F. Dugried.

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Château de Courson Monteloup, Eglise de Brandy-les-Tours, dim., 15 h 30 : Chœur national et Orchestre de Paris-Sorbonne.

Château de Vaux-le-Vicomte, église de Brandy-les-Tours, dim. à 15 h 30 : Chœur national et Orchestre de Paris Sorbonne.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 7 JUIN

15 h, Hommage à A. Trauner : Chérie recommençons, de S. Donen ; 17 h, la Garçonnière, de B. Wilder ; 19 h 15, Quinzaine des réalisateurs – Cannes 86 : Defense of the Realm, de D. Drury (Vostf) ; 21 h 15, Perspectives du cinéma français – Cannes 86 : Hommage à Beksinski, de D. Dziworski ; Noir et blanc, de C. Devers.

DIMANCHE 8 JUIN

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Marion Delorme, de A. Capellani ; 17 h, la Rose de la mer, de J. de Baroncelli ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs – Cannes 86 : Working Girls, de L. Borden (Vostf) ; 21 h, Perspectives du cinéma français – Cannes 86 : Synthétique opérette, de O. Esmein ; Beau temps, mais orageux en fin de journée, de G. Frot-Coutaz.

SAMEDI 7 JUIN

17 h, la Piste sinueuse, de G. Yangting (Vostf) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : Prisioneros de la tierra, de M. Soffici (Vo) ; 21 h, Los Martes orquideas, de F. Mugica (Vo).

DIMANCHE 8 JUIN

15 h, Du Shiniang, de Zhou Yu (Vostf) ; 17 h, le Petit Pavillon de la lune, de Lu Ping (Vostf) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : La Guerra gaucha, de L. Demare (Vostf) ; 21 h, Tres hombres del rio, de M. Soffici (Vostf).

SALLE GARANCE

Tlj à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (Programmation détaillée au 42-78-37-29).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BERLIN AFFAIR (*) (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 8e (43-37-57-47).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40). H. – v.o. : Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches (H. sp.), 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Utopia (H. sp.), 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V (à partir de dimanche), 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOMADS (A., v.o.)) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : George V à partir de dimanche, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ((47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H.sp.), (43-26-84-65).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TOUBIC ACADEMY I (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Z 0 0 (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER SURVIVANT, film néo-zélandais de Geoff Murphy, (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FINAL EXECUTOR, film italien de Romolo Guerrieri, (v.f.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAVRE, film français de Juliet Berto : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR, film japonais de Nagisa Oshima, (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-25-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE, film italien de Mario Monicelli, (v.f.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROSE BONBON, film américain de Howard Deutch, (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-36-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

SOUVENIRS SECRETS, film britannique de John Reid, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN, film américain de David Greenwalt, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) : (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (43-97-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

YOUNGBLOOD, film américain de Peter Markle, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-82-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FILM EN AVANT-PREMIÈRE

L'AMANT MAGNIFIQUE, film français d'Aline Issermann : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h.

هكذا من الأصل

Communication

A VOIR

Les miroirs de Reichenbach

La formule selon laquelle un roman est un miroir que l'on fait courir le long des chemins s'applique admirablement à Reichenbach. Pendant trente ans, ce cinéaste boulimique a fait courir sa caméra sur les routes du monde, il y a traqué l'insolite, a voulu tout retenir.

Il est devenu cinéaste sans le savoir, en ayant par hasard une caméra un jour dans les mains. *« Je n'avais aucun talent dans la vie »*, avoue-t-il (humblement ?) à de jeunes délinquants qui l'interrogent. Visages d'enfants qui s'intègrent à cet autoportrait du cinéaste. Narcissisme ou exigeance d'un artiste qui se regarde agir, se juge ? Complaisance ou souci de vérité ?

Dans cette série de quatre émissions — dimanche la deuxième, — Reichenbach s'arrête sur son œuvre, sur ses différents miroirs, à la recherche de son image, qu'il retrouve dans la musique de Beethoven, dans le *Boléro* de Ravel, le soleil couchant de New-York, les mains d'Herbert von Karajan, le rire de Brigitte Bardot, dans l'angoisse de Charlie Bess, ce condamné américain qu'il a suivi de son arrestation à son procès. La caméra, un scalpel de chirurgien, un cocktail de sons et lumières. *« Tu es quelqu'un d'original avec un peu de fouillis dans la tête. »* Le mot de la fin serait-il sorti de la bouche d'un enfant ? En témoigne le délicieux désordre de cet auto-portrait.

F. L. H.

★ Série : « Les chemins d'un cinéaste », deuxième partie, dimanche 8 juin, 20 h 35, FR 3.

Télévision haute définition

La CEE veut soutenir les efforts des industriels

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Commission européenne invite les gouvernements membres à unir leurs efforts pour aborder dans de bonnes conditions la bataille de la « télévision à haute définition » (TVHD). On prévoit que ces super-télévisions arriveront sur le marché vers 1995, mais les industriels européens ont pris du retard vis-à-vis des Japonais. La Commission de Bruxelles estime qu'il faut les y aider et que la Communauté doit se mobiliser à cet effet. Les ministres de l'industrie des Douze vont ouvrir ce dossier au cours de la réunion qu'ils tiendront le 9 juin à Luxembourg.

Le succès diplomatique obtenu par les Européens à la réunion du Comité consultatif international pour la radiodiffusion, le CCIR (*le Monde* du 23 mai) doit maintenant être relayé par les industriels. Quatre d'entre eux, Thomson (France), Philips (Pays-Bas), Bosh (RFA) et Thorn-Emi (Royaume-Uni) ont présenté, dans le cadre du programme Eurêka, un projet visant à la définition d'une norme commune. Le 4 juin, à Bruxelles, M. Carpentier, directeur général à la Commission européenne, a annoncé que celle-ci appuyait l'initiative et entendait participer au projet, voire le piloter. La Commission ne cherche assurément pas à « coiffer » les industriels, mais pense qu'elle est bien placée pour établir les liaisons, jouer les intermédiaires tant sur le plan européen que mondial. Consciente de l'enjeu industriel, culturel et politique, la Commission pourrait suggérer que la Communauté, d'une manière ou d'une autre, malgré ses difficultés budgétaires, apporte un soutien financier au projet présenté par les quatre entreprises.

Elle fait également valoir que les travaux effectués au titre du programme communautaire RACE pourraient utilement servir aux industriels de la télévision. L'objet du programme RACE est de développer les technologies nécessaires à l'établissement des réseaux de télécommunications du futur à « larges bandes » (réseau capable de transmettre simultanément plus d'informations, plus de données, plus d'images que les réseaux même numérisés en fonction ou en cours d'installation).

Les ministres de l'industrie des Douze ont adopté, en 1985, la « phase de définition » du programme RACE. Son exécution se déroule de façon satisfaisante, et la Commission a l'intention de soumettre aux Douze, en juillet ou en septembre, des propositions concernant l'étape suivante. Outre un encouragement à RACE, la Commission souhaite encore que les ministres consacrent, en approuvant le projet de directives qu'elle leur a présenté, les normes MAC-Paquets qui ont été développées par l'Union européenne de radiodiffusion (UER) et par l'industrie européenne de l'électronique, afin d'assurer la transmission de la télévision par satellite. Un système qui représente une étape appréciable vers la TVHD.

Jusqu'ici, les Allemands et les Britanniques, soucieux de pouvoir faire évoluer les systèmes en fonction du progrès technique, préféreraient une simple « recommandation » plutôt qu'une « directive », plus contraignante. La Commission réplique qu'en cas de nécessité, la directive pourrait toujours être revue. En réalité, ce qu'elle cherche, au-delà du caractère technique des questions abordées, c'est la manifestation claire de la volonté des gouvernements membres de relever le défi japonais.

PHILIPPE LEMAITRE.

RADIO

Le supplément hebdomadaire « Radio-Télévision » se trouve désormais sous une forme élargie et plus complète dans le cahier qui accompagne nos éditions de ce jour.
Nous donnons exceptionnellement pour nos lecteurs les programmes de France-Culture *et de* France-Musique du samedi 7 et du dimanche 8 juin. Les programmes des chaînes de télévision pour le week-end sont inclus dans notre nouveau supplément.

Samedi 7 juin

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Chambres, de P. Minyana (enregistré au Jardin d'hiver). Avec M. Didym, H. Surgère, C. Kocher...

22 h 10 Démarches avec... Catherine Terrier, traductrice de *la Queue*, de W. Sorokine.

22 h 30 Week-end Giacinto Scelsi : l'homme au chapeau, par J.-L. Cavalier. Un entretien avec le compositeur, chez lui, à Rome.

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 30 novembre 1985 à Berlin) : *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi mineur*, de Chopin ; *Symphonie nº 4 en fa mineur*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Z. Menta, sol. M. Argerich, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : archives, Serge Koussevitzky et l'Orchestre symphonique de Boston ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

Dimanche 8 juin

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, *Horizon*, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous : *la Femme précaire*, de Geneviève Gennaro ; 7 h 45, Dits et récits : histoire de la Fée fondue ; 8 h, Orthodoxie ; 8 h 30, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h, Messe, à Notre-Dame d'Etampes ; 11 h, Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale.

12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Entretiens : Zao Wou Ki, un peintre venu d'ailleurs ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Les théâtre du cartel : Gaston Baty et *Terrain vague*, de J.-V. Pellerin. Avec B. Rousselet, M. Simon, C. Nicot, B. Dautun... 16 h 25, La tasse de thé : rencontre avec Annie Cordy ; histoire-actualité : la génération de mai 68 a-t-elle pris le pouvoir ? ; 19 h 10, Microfilms ; 20 h, Repérages : nouveaux talents de la chanson d'expression française (Catherine Berriane).

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Expositions », suivi de « Dieu n'est pas un tendre ».

22 h 30 Week-end Giacinto Scelsi : l'homme au chapeau ; par J.-L. Cavalier. Intégrales des cinq quatuors à cordes de G. Scelsi, par le Quatuor Arditti.

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : *la Mort de l'amour* ; 7 h 2, Concert promenade : musique viennoise et musique légère ; 9 h 10, Musiques sacrées : œuvres de Fauré, Couperin, Liszt ; 10 h, Touche pas à mon héros : Génie et métamorphoses, de F. Liszt, *Je vous salue Marie* ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Top laser ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? *Small is beautiful*, œuvres de J. Cage, Saint-Saëns, Mozart, Schubert, Beethoven, Mahler... ; 19 h 5, Jazz vivant : le Bing Band de la radio danoise à Paris ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert (donné le 12 avril à Bâle) : *Guillaume Tell*, de Rossini, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle, et les chœurs de Radio-France, dir. N. Santi, chef des chœurs : J. Jouineau, sol. A. Maliponte, L. Miller, S. Fisichella, P. Pace, B. Pecchioli, A. Ferrin, G. Manganotti...

23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris, *la Direction d'orchestre d'Herman Scherchen. Pratique élémentaire de la musique*, de Paul Indemith ; à 1 h,

GRANDE-BRETAGNE

Les ouvriers du Livre rejettent l'offre de M. Murdoch

Le conflit qui dure depuis plus de quatre mois à News International, l'imprimerie londonienne qui publie, en particulier, le *Times*, s'est brusquement durci, le vendredi 6 juin, avec le rejet par environ cinq mille cinq cents ouvriers licenciés d'une ultime offre de règlement du patron de l'entreprise, M. Rupert Murdoch, le magnat de la presse britannique.

Les trois syndicats impliqués dans le conflit, SOGAT 82, la NGA (National Graphical Association) et le syndicat des techniciens, ont clairement rejeté l'offre de M. Murdoch : les *« non »*, ont indiqué les délégués à l'issue du vote, ont totalisé 2 081 voix contre 1 415 *« oui »*, parmi les adhérents du plus important des trois syndicats, SOGAT 82.

Le directeur général de l'entreprise, M. Bruce Matthews, qui s'est déclaré *« surpris »* par les résultats de ce vote, a confirmé que la proposition de règlement, qui prévoyait, notamment, des indemnités de licenciement représentant au total 50 millions de livres sterling, était *« bien la dernière »*.

Le conflit à News International a été provoqué par le déménagement des imprimeries du groupe de Fleet Street à Wapping, dans la banlieue est de Londres, où M. Murdoch a fait installer une usine ultra-moderne.

● **Un « pacte d'unité » syndicale à l'Agence France-Presse.** — Toutes les organisations syndicales de l'Agence France-Presse ont conclu, vendredi 6 juin, un *« pacte d'unité »*, après avoir entendu le plan de redressement proposé par le PDG de l'agence *et* après avoir suspendu la séance plénière du comité d'entreprise. Dans ce pacte, les syndicats refusent *« toute atteinte aux salaires, aux acquis sociaux, à l'emploi et aux conditions de travail »*. Ils refusent d'autre part *« toute négociation catégorielle »* et déclarent que *« toute attaque contre une catégorie de personnel sera interprétée comme une attaque contre toutes les catégories, et la riposte sera engagée dans les mêmes termes »*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE

Informations « services »

TRANSPORTS

Air France crée trois classes pour le Golfe

Les Airbus A 300 d'Air France n'étaient pas tout à fait au niveau de confort des Boeing 747 de la compagnie nationale. La clientèle d'affaires notamment risquait d'être déçue, d'autant plus que Lufthansa, la concurrente allemande, vient de créer une classe « affaires » sur les lignes du Moyen-Orient.

Air France a donc institué sur ses Airbus à destination du Golfe et de l'Afrique de l'Est trois classes. La première accueille vingt passagers au lieu de vingt-six précédemment, et elle est équipée avec les nouveaux fauteuils-couchettes de la compagnie.

La classe « Air France le Club » offre à ses quarante-sept passagers des rangées de sept sièges au lieu de huit en classe économique, laquelle compte cent quarante passagers. La classe « Air France le Club » se caractérise par des banques d'enregistrement spéciales, le choix du siège et la mise à disposition d'écouteurs haute fidélité, d'un vestiaire et d'un bar.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 8 JUIN

« Historiques demeures anciennes du vieux Beaubourg, rue Michel-le-Comte, de Montmorency, Courtauvilain, Chapon », 15 h 15, 69, rue des Gravilliers (S. Barbier).

« Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (A. Ferrand).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Château de Malmaison et ses jardins », 14 h 30, entrée château (caisse) (Approche de l'art).

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie Crimée (G. Botteau).

« Basilique Saint-Denis et dernières fouilles », 14 h 30, hall station Saint-Denis-Basilique (M. Banassat).

« L'Opéra », 15 heures, entrée ou 11 heures, haut des marches à gauche.

« Les géraniums », au parc floral de Vincennes, 14 h 50, visite libre.

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (E. Romann).

« L'Académie française et les autres », 15 heures, 23, quai Conti (M. Ragueneau).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« La Sainte-Chapelle », 14 h 45, grille du Palais de justice.

LUNDI 9 JUIN

« Le Marais sous Louis XIII », 14 h 30, église Saint-Paul, Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Arcus).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (sortie Marché aux fleurs) (M. Pohyer).

« Les appartements royaux au Louvre », 15 heures, devant église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« La voie du samouraï ou la philosophie de la mort aux pays des cerisiers et fleurs. L'éventrement rituel du harakiri » « Entre étrange, poésie et cruauté », 14 h 30, sortie métro Temple (I. Hauller).

« L'hôtel de Lauzun et ses boiseries Louis XIII », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Ragueneau).

« L'atelier d'un planeur d'étain », 15 heures, angle rue et passage des Gravilliers (AITC).

« Le village de Ménilmontant, Souvenir d'Edith Piaf et de Maurice Chevalier », 14 h 30, métro Ménilmontant (M. Banassat).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tombeaux de médecins célèbres et savants illustres au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie escalator (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la Ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (P.-Y. Jaslet).

« De Rembrandt à Vermeer », 16 h 30, Grand Palais (G. Caneri).

« Hôtels de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 8 JUIN

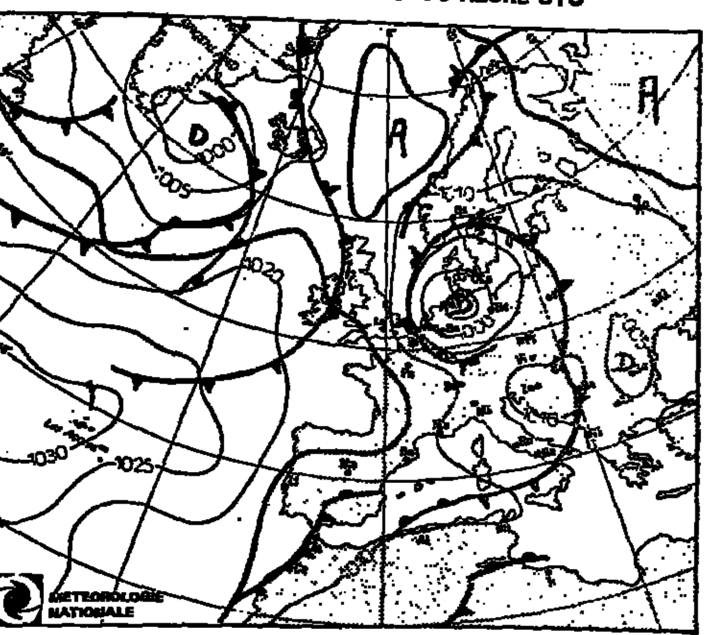
1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « L'astrologie comme art, science et sagesse » (Jean-Noël, astrologue) ; « Pour augmenter le magnétisme » (Natya).

LUNDI 9 JUIN

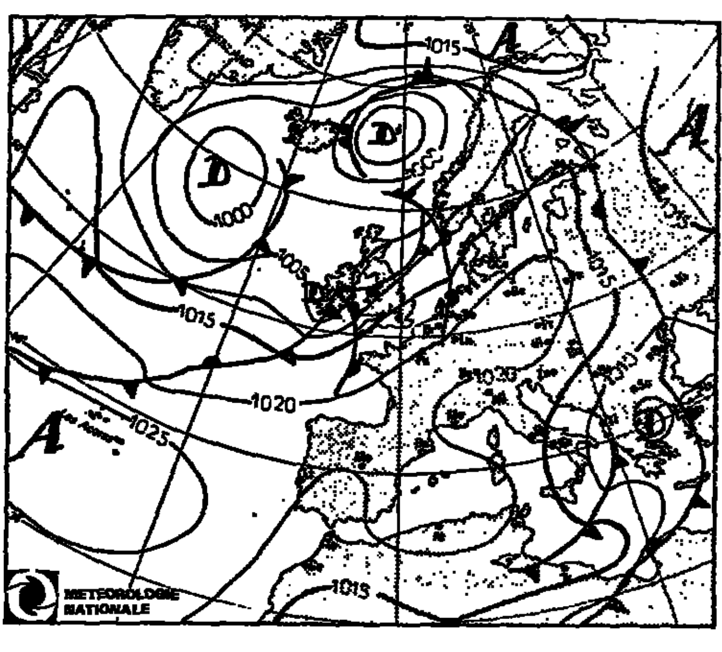
26, rue Bergère, 19 h 30 : « l'Homme est-il capable de faire face à la nouvelle ère ? », Mme Davy, écrivain) ; 23, quai de Conti, 14 h 45 : « Puissance militaire et rayonnement culturel », M.-R. Girardet).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 juin à 0 heure et le dimanche 8 juin à minuit :

Le centre dépressionnaire du nord de l'Allemagne s'éloigne vers la Scandinavie. Le champ de pression, en hausse sur la France, va rejeter le courant perturbé vers les îles Britanniques. Celui-ci n'affectera — de manière atténuée — que les régions au nord de la Loire.

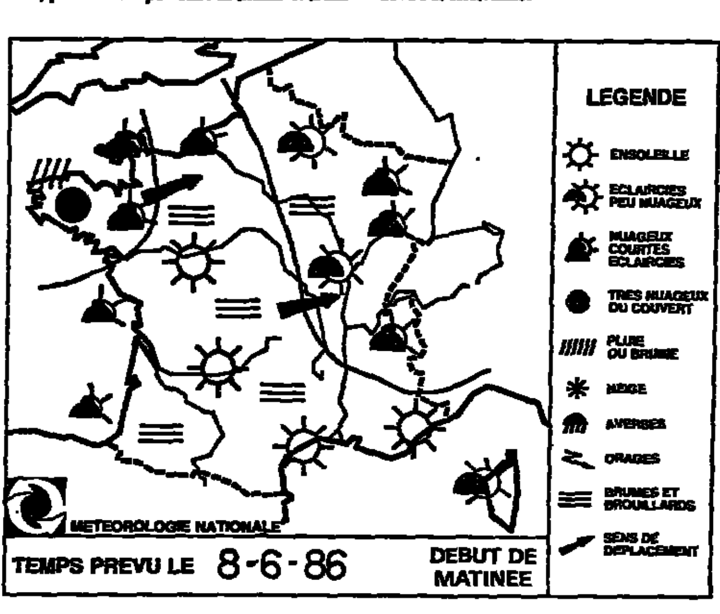
Dimanche : du Nord à l'Alsace, au Morvan et aux Alpes, les nuages seront encore abondants le matin, et, sur le relief, il y aura des averses. Dans la journée, ces nuages vont s'éloigner vers l'est, faisant place au soleil le soir. Ils ne persisteront que sur l'est des Alpes.

Sur les autres régions : près de la Manche et de l'Atlantique, il y aura des nuages bas le matin. Dans l'intérieur, et particulièrement des Pays de la Loire au Sud-Ouest, des brouillards se formeront en cours de nuit, pour se dissiper dans la matinée. Dans la journée, le soleil brillera, surtout sur la moitié sud, malgré des nuages instables de l'extrême Sud-Est à la Corse.

Mais un temps très nuageux avec quelques pluies ou bruines dès le matin sur la Bretagne et le Cotentin va s'étendre à la Normandie et au Nord. Les nuages gagneront aussi, au cours de la journée, les Pays de la Loire, tout le Bassin parisien et jusqu'à la Champagne et la Bourgogne. Mais il ne pleuvra pas, et on verra encore souvent le soleil.

Le vent, d'ouest, sera généralement faible, modéré sur les côtes. Mistral et tramontane faibliront.

Côté températures, le matin on aura 6 à 8 degrés dans l'intérieur, 10 à 13 degrés sur les côtes. Températures maximales : près de la Manche, 13 à 16 degrés. Ailleurs, 16 à 20 degrés du Nord au Sud, mais parfois 22 degrés dans le Sud-Ouest, 23 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

	maxima	minima	temps observé
FRANCE			
AJACCIO	20	10	N
BIARRITZ	16	11	N
BORDEAUX	17	6	S
BOURGES	14	4	P
BREST	16	5	N
CAEN	14	8	B
CHERBOURG	12	7	C
CLERMONT-FERR.	13	5	N
DIJON	12	6	C
GRENOBLE-St-M-H	16	4	S
LILLE	12	9	P
LIMOGES	13	6	B
LYON	14	8	C
MARSEILLE-MAR.	20	11	S
NANCY	10	8	P
NANTES	17	5	S
NICE	20	13	S
PARIS-MONTS.	13	9	N
PAU	16	6	N
PERPIGNAN	21	12	S
RENNES	16	5	N
ST-ÉTIENNE	12	5	N
STRASBOURG	12	8	P
TOURS	15	4	S
TOULOUSE	18	8	S
POINTE-A-PITRE	31	23	S
ÉTRANGER			
ALGER	25	16	N
AMSTERDAM	13	10	P
ATHÈNES	29	20	S
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	20	13	C
BELGRADE	12	11	P
BERLIN	10	9	P
BRUXELLES	12	9	P
LE CAIRE	40	27	S
COPENHAGUE	13	9	C
DAKAR	28	21	S
DELHI	39	28	S
DJERBA	26	21	C
GENÈVE	14	3	C
HONGKONG	28	24	A
ISTANBUL	30	20	N
JÉRUSALEM	29	17	S
LISBONNE	25	14	S
LONDRES	15	7	N
LOS ANGELES	22	15	S
LUXEMBOURG	8	6	P
MADRID	24	6	S
MARRAKECH	23	15	C
MEXICO	31	13	B
MILAN	20	11	P
MONTRÉAL	21	9	C
MOSCOU	27	17	N
NAIROBI	24	13	S
NEW-YORK	29	16	A
OSLO	24	14	P
PALMA-DE-MAL.	22	7	N
PÉKIN	33	21	S
RIO-DE-JANEIRO	25	19	S
ROME	20	10	N
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	19	11	P
SYDNEY	21	14	C
TOKYO	17	16	P
TUNIS	27	15	S
VARSOVIE	14	7	C
VENISE	17	9	N
VIENNE	17	6	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Régions

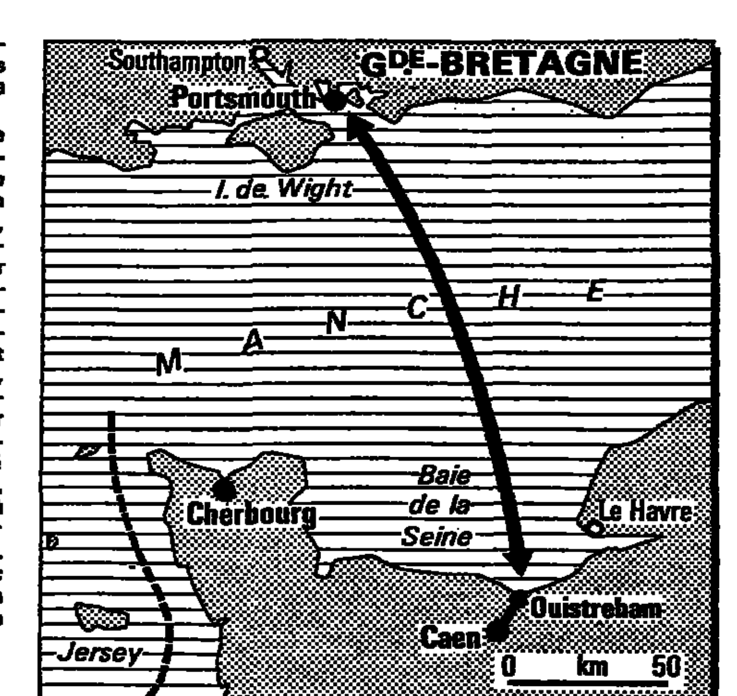
Caen saute la Manche

DEUX ministres, un ancien ministre, les présidents du conseil régional et du conseil général viennent d'inaugurer avec un grand éclat la liaison maritime Transmanche, destinée à transporter les passagers et le fret entre Caen-Ouistreham et Portsmouth. Si l'armateur français Brittany Ferries veut ainsi faire de Caen le nouveau... port de Paris pour la Grande-Bretagne, l'ambition des responsables normands est, du même coup, de donner de la Basse-Normandie l'image d'une « région qui gagne » sur un marché très concurrentiel.

Lorsqu'ils ont coupé les rubans tricolores, les officiels ont peut-être songé aux quelque douze années de controverses et de polémiques qui, à propos de la construction d'une passerelle, ont opposé dans une lutte fratricide Cherbourg et Caen. La passerelle, c'est-à-dire l'embarcadère, c'était d'ailleurs un peu l'Arlésienne locale. L'accent en moins, la ténacité en plus.

C'est la chambre de commerce et d'industrie de Caen qui avait lancé le projet en 1974 pour stopper le déclin du principal port du Calvados. Un armateur britannique était sur les rangs. Cherbourg boude. En avril 1980, M. Le Theule, alors ministre des transports, approuve le projet après examen d'une étude du conseil régional. La chambre de commerce de Caen signe une convention avec la compagnie bretonne Brittany Ferries. Cette fois les Cherbougeois crient à la trahison. L'année 1981 réconcilie néanmoins les deux chambres rivales, en échange, bien sûr, de compensations routières et ferroviaires pour le Cotentin. L'ouverture de la ligne est reportée à 1983.

Mais, en février 1982, M. Le Pensec, ministre de la mer, impose trois conditions *sine qua non* à l'ouverture de la ligne : pavillon français, fiabilité de l'armateur, engagement des collectivités locales sur l'investissement et pour combler un éventuel déficit d'exploitation. Néanmoins, MM. d'Ornano, président du conseil régional, Girault, maire de Caen, et Mexandeau, député du Calvados, savent pourtant oublier leurs dissensions politiques pour obtenir « leur » passerelle. Après la création, en 1984, d'une société d'économie mixte, la SENECAL, M. Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, confirme, le 6 février 1985, l'accord du gouvernement. En juin, la Brittany acquiert le *Duc de Normandie* et s'implante à Cherbourg. La tempête se calme sur la Manche.



Conduite à gauche

Sur un investissement de 70 millions de francs pour la construction de la passerelle et des infrastructures complémentaires, l'État a donc apporté 15 millions de francs, la région 7 millions et la chambre de commerce de Caen 48 millions. En cas de manque à gagner, la ville de Caen et le conseil général paieront leur contribution. Quant à l'emprunt, il sera couvert par le loyer versé par la compagnie.

Aujourd'hui, la ligne mobilise les énergies après avoir agité les esprits. Les commerçants ont appris l'anglais, les hôteliers multiplié leur capacité d'accueil, les restaurateurs imprimé des menus bilingues et les transporteurs découvert... la conduite à gauche. Car, outre les quatre cents emplois directement créés, dont une cinquantaine à la gare maritime de Ouistreham, le tourisme reste la carte maîtresse d'une région au taux de chômage important. Pour les responsables de Brittany Ferries (mille cinq cents salariés et 1 million de francs de chiffre d'affaires), dont le PDG est Alexis Gourvennec, le vent est à l'optimisme. Ils ont cru au projet dès le début en dépit des difficultés internes à la compagnie, par exemple en 1981. Ils veulent ouvrir la route du Sud aux Britanniques et les rapprocher encore de Paris, avec déjà, à la clé, cent vingt mille réservations. Invasion pacifique au pays de Guillaume le Conquérant ; avec les bagages, sans les armes.

PASCALE MONNIER.

ALSACE

Le TGV des sudistes

Joseph Klifa, député et maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, et Jean-Pierre Chevènement, député et maire de Belfort, pour mieux défendre le projet de TGV-Est passant par le sud des Vosges viennent de créer l'Association Trans-Europe TGV, dont le maire de Mulhouse est le premier président.

Le projet de TGV-Est par un tracé sud existe depuis plusieurs années mais il est postérieur néanmoins à celui que défend, au nord, Adrien Zeller, président de l'Association du TGV Est-européen et depuis peu secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale.

Les « sudistes » avancent comme argumentation que « leur » projet s'inscrit dans une liaison nord-sud allant de Londres à Venise en empruntant les voies du TGV Nord, du TGV Sud-Est, puis la ligne Vesoul-Belfort. Il permettrait ainsi de relier Mulhouse à Bâle, Zurich et l'Italie du Nord. Coût estimé des travaux : 4 milliards de francs.

Mulhouse. — Véritable vitrine de la province, la « Porte d'Alsace » vient d'être ouverte sur l'autoroute A-36 Beaune-Mulhouse, dite « la Comtoise », à la limite du département du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort. Accessibles seulement dans les sens sud-nord, les nouvelles installations comprennent un restaurant self-service et une Maison des produits régionaux. A une trentaine de kilomètres des frontières avec l'Allemagne et la Suisse, ce relais est le premier du genre depuis Beaune.

AQUITAINE

Biarritz. — L'école de surf de Biarritz propose, de mai à octobre, sous la direction de Christian Plumcocq, champion d'Europe 1985, des stages d'une semaine, 2 heures à 4 heures par jour, à partir de 600 francs (renseignements : 59-24-08-04).

BOURGOGNE

Dijon. — Le comité régional d'expansion Bourgogne-Nivernais est probablement en train de vivre ses derniers jours. Ses huit salariés ont récemment reçu leur lettre de licenciement. Si le dépôt de bilan n'a pas été prononcé le 16 mai au terme de l'ultime réunion du bureau de l'organisme fédérateur des comités d'expansion départementaux de Bourgogne, c'est simplement qu'on a jugé qu'il restait suffisamment d'argent en caisse pour apurer le passif avant de mettre la clé sous la porte. Ce sera chose faite vraisemblablement avant la rentrée. Et ce sera par la même occasion l'épilogue d'une lutte archarnée menée depuis mai 1983 (depuis qu'il a repris la majorité à la gauche) par le nouveau conseil régional de Bourgogne, qui ne pouvait tolérer qu'un organisme — un seul — soit encore présidé par un député socialiste, en l'occurrence Jean-Pierre Worms, député de Saône-et-Loire.

BRETAGNE

Huîtres pré-ouvertes

Après trois années d'essais, une société ostréicole de Riec-sur-Belon, dans le Finistère, s'apprête à commercialiser des huîtres « prêtes à l'emploi », dispensant le consommateur de la corvée de l'ouverture. *« Nous faisons le plus dur : faire sauter la charnière. Il ne reste plus à l'amateur qu'à passer une lame entre les deux valves de l'huître pour couper le tendon et décoller le couvercle »*, indique M. Jean Thaëron, PDG de la société.

Le produit n'a pas été mis en vente plus tôt car il fallait d'abord tester ses qualités de conservation. L'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) s'en est chargé : remise toute une saison en parc ou conservée hors de l'eau, l'huître pré-ouverte n'a pas présenté une mortalité plus élevée que celle de l'huître fermée.

Il a aussi fallu trouver un mode de conditionnement lui permettant de conserver son eau : l'huître pré-ouverte n'est pas présentée en bourriche mais sur un plateau de polystyrène alvéolé, recouvert d'un film plastifié rétractable pour l'immobiliser parfaitement.

Seul handicap : en raison de la main-d'œuvre et du conditionnement particulier, le prix de l'huître pré-ouverte sera de 20 à 30 % plus élevé que celui de l'huître ordinaire.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Perpignan : Technopôle

La ville de Canet-en-Roussillon située à une dizaine de kilomètres de Perpignan, au bord de la mer, a retenu le nom de « Lattitude 42 », le 42e parallèle, celui de Rome, pour désigner un projet de technopôle destiné à accueillir des industries de pointe et favoriser la création.

Sur 350 hectares situés au bord de la mer et de l'étang, la ville de Canet-en-Roussillon, celle de Perpignan et la chambre de commerce et d'industrie du département désirent créer une structure destinée à accueillir les industriels et chercheurs travaillant dans les secteurs suivants : recherche médicale et scientifique en liaison avec l'université de Perpignan, agro-alimentaire et dérivés de l'agriculture, enseignement, art et culture.

LIMOUSIN

Limoges. — Le conseil régional du Limousin a décidé d'étendre à l'ensemble du secteur industriel régional l'« opération productique » qu'il avait élaborée pour la porcelaine dans le cadre du IXe Plan.

Le contrat de plan Etat-région avait opté pour un soutien direct — jusqu'à 50 % — aux investissements destinés à développer l'utilisation de la productique dans la gestion des entreprises. Objectif atteint : les investissements dans le secteur porcelainier s'en sont trouvés fortement dopés.

LORRAINE

Metz. — L'ouverture du « Nouveau monde des Schtroumpfs », un projet de thème-parc sur les friches industrielles d'Hagondange en Moselle, prévue pour 1988, a été reportée en 1989, ont annoncé ses responsables.

« Nous avons un an de retard sur notre planning, explique Gérard Kleinberg, vice-président de la SOREPARK, société créée pour la gestion du parc, *car les financiers attendent une confirmation écrite de la série d'aides annoncées en février dernier par M. Laurent Fabius. »* Mais l'Etat et la région ont repris sérieusement le dossier. Il n'y a pas de remise en cause du projet.

HAUTE-NORMANDIE

Fécamp. — Premier musée de Haute-Normandie, avec plus de 120000 visiteurs par an, le musée Bénédictine de Fécamp, installé dans l'usine de fabrication de la célèbre liqueur, rouvre ses portes au public pour la saison 1986.

Le musée Bénédictine, situé dans un château néo-Renaissance, renferme de nombreuses pièces provenant de l'ancienne abbaye de Fécamp : ivoires, albâtres, émaux, ferronneries, etc. Le musée est complété par une salle représentant la reconstitution d'une chaîne de production de liqueur à la Belle-Epoque. Il restera ouvert jusqu'au 11 novembre 1986.

PAYS DE LA LOIRE

La région dans ses murs

Situé à la pointe de l'île Beaulieu, entre les deux bras de la Loire qui enserrent le nouveau Nantes, l'immeuble de la région des Pays de la Loire est une longue bâtisse surmontée d'une coupole renvoyant à un autre monument, bien nantais, l'église Saint-Louis — milieu du dix-neuvième siècle — dont le porche s'ouvre sur le célèbre quai de la Fosse.

Pas de discontinuité donc, bien que Beaulieu soit maintenant le principal pôle de développement urbain avec des immeubles administratifs, des hôtels, des écoles, des logements et un centre commercial fort animé.

C'est le parti pris par Olivier Guichard, qui préside depuis douze ans aux destinées d'une région qui s'étend de l'Atlantique aux confins de la Normandie et du Bassin parisien. Il a voulu planter les fondations du parlement régional dans un décor où l'avenir se construit, tout en faisant un clin d'œil au passé.

Œuvre des architectes nantais Durand-Ménard-Thibaud, l'hôtel de la région aura coûté au total 170 millions de francs. Il ouvrira ses portes à la fin de 1986 et aura été construit pour 90 % par des entreprises nantaises.

PICARDIE

Chers déchets

Deux conventions viennent d'être signées par le conseil régional de Picardie pour la récupération et l'utilisation des déchets.

La première convention signée avec l'APIREC (Association pour la récupération et le recyclage des déchets) et l'ANRED (Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets), porte sur la récupération des huiles moteur usagées des particuliers. La campagne qui va être lancée a pour but de protéger l'environnement, en offrant aux automobilistes qui vidangent eux-mêmes leur véhicule de nouveaux points de collecte pour leurs huiles.

La seconde convention, passée avec l'ANRED, porte sur la valorisation des déchets de toute origine. Le programme concerne la mise en place de centres de récupération des déchets, le développement des collectes sélectives, la collecte des déchets toxiques dispersés, la récupération des produits et sous-produits des abattoirs, la valorisation des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire, des actions d'information et de sensibilisation.

POITOU-CHARENTES

Un canton méritant

Le premier prix du concours Environnement, décerné à un syndicat d'initiative par la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI), a été attribué au canton de Ménigoute, dans les Deux-Sèvres, pour son action entreprise depuis 1970 afin de revitaliser une région rurale sans la moindre activité industrielle.

Les associations du canton, renforcées depuis 1981 par la création d'un syndicat d'initiative, ont réussi à mobiliser la population pour une série d'opérations en faveur d'un tourisme « doux » : Fête des traditions paysannes, Festival de musique mécanique, Festival international du film ornithologique.

Le canton de Ménigoute dispose d'un gîte artisanal à Chantecorps et s'apprête à ouvrir un centre permanent d'initiation à l'environnement à Coutières. Quant au château Boucard, édifice Renaissance situé à Ménigoute même, il abritera un Musée des arts et traditions populaires du pays de Gâtine.

POINT DE VUE

De l'argent pour l'emploi et les communes

par Yves Tavernier
député PS de l'Essonne, maire de Dourdan

LA réponse au grave problème de l'emploi exige de l'imagination, de la ténacité et la remise en cause de quelques certitudes. La situation s'améliorera dans la mesure où nous serons capables de mettre en œuvre une multitude d'interventions.

Dans cet intense effort de mobilisation, le rôle des collectivités territoriales peut être extrêmement important. Encore faut-il que le gouvernement prenne certaines mesures qui conditionnent leur entrée sur la scène économique.

Les lois de décentralisation du 2 mars 1982 et du 7 janvier 1983 ont consacré le rôle économique des collectivités locales, qui peuvent prendre des initiatives : aides directes — prime régionale à l'emploi, prime régionale à la création d'entreprises, bonification d'intérêts — aides fiscales — ou aides indirectes comme les garanties d'emprunt ou les rabais accordés par une collectivité pour la location ou la vente de bâtiments industriels.

Malheureusement, les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales n'ont pas permis un réel développement de ces interventions. Le niveau trop élevé des prêts bonifiés de la Caisse des dépôts et consignations par rapport à la faible progression de la dotation globale de fonctionnement a eu un effet dissuasif.

Les ressources nouvelles dégagées par la baisse conjugée du pétrole et du dollar peuvent permettre, si elles sont utilisées à bon escient, de surmonter ces difficultés. En effet, grâce à ces deux mouvements de baisse, la France économisera, en 1986, 70 milliards de francs. Cette somme doit être utilisée pour favoriser l'emploi.

Je suppose que toute commune qui accepte d'investir dans la construction d'une cité artisanale ou de locaux pour petites et moyennes entreprises bénéficie de prêts « superbonifiés ». Actuellement, une commune qui veut se lancer dans ce type d'action doit emprunter à la Caisse des dépôts et consignations, à la Caisse d'épargne ou à la CAECL à des taux d'intérêt de 11,5 % en moyenne. Dans la mesure où la croissance de la participation de l'Etat au budget des collectivités locales est souvent inférieure à l'inflation (entre 2 et 4 %), la charge des emprunts est supportée en quasi-totalité par les contribuables locaux. Ainsi toute commune qui emprunte pour favoriser l'installation d'une entreprise doit augmenter les impôts.

Il n'est pas étonnant que très peu de maires engagent leurs municipalités dans cette voie. C'est pourquoi je suggère qu'une partie des 70 milliards d'économies sur la facture pétrolière soient affectées à ces opérations d'aides économiques. Toute collectivité territoriale qui investira dans des opérations foncières et immobilières destinées à accueillir des artisans ou des PME pourra bénéficier de prêts à très faible taux d'intérêt selon des modalités à définir.

L'Etat assurera les compensations nécessaires auprès des organismes publics prêteurs.

Naturellement, le cahier des charges des entreprises bénéficiaires devra être établi et appliqué avec toute la rigueur nécessaire. L'aide de l'Etat et l'intervention des communes doivent aboutir à la création réelle d'emplois. Cette enveloppe financière destinée notamment aux communes ne doit pas entrer dans la « globalisation des prêts ». Il s'agit d'actions spécifiques, hors programme, s'ajoutant à l'effort d'investissement réalisé par ailleurs.

Ces propositions sont susceptibles de mobiliser un grand nombre de municipalités. Il faut les aider.



هكذا من الأصل

he

RETAGNE

mploi et



Escarmouches sociales

Les syndicats se préparent à une vraie « rentrée »

Si la « paix sociale » héritée de l'expérience socialiste n'est pas, dans l'immédiat, compromise par une relance importante des mouvements sociaux et des grèves, il y a de la morosité et de la grogne dans l'air.

La « rentrée » sociale de l'automne 1986 pourrait de nouveau ressembler à une rentrée. Si, en effet, les sydicats ne sont pas vraiment partis en guerre contre le gouvernement de M. Chirac, is s'agitent et multiplient les escarmouches. Une pluie de journées d'action est annoncée dans le secteur public et les négociations qui doivent s'ouvrir – après le vote de la loi – sur les licenciements paraissent mal parties avant même d'avoir commencé, la circulaire controversée de M. Yvon Gattaz ayant renforcé la méfiance des syndicats.

Du 9 au 13 juin, la CGT organise sa première semaine d'action depuis les élections du 16 mars. Pour la centrale de M. Henri Krasucki, qui, prudente quant à la mobilisation des salariés qu'on peut attendre, ne met pas toute la gomme, il s'agit avant tout de sensibiliser les salariés aux « méfaits » d'une politique qui ne fait que poursuivre et amplifier celle des socialistes, quitte à préparer des actions plus importantes pour l'automne.

Pour l'heure, la CGT, comme la plupart des autres syndicats, pratique principalement les « journées d'actions », formule commode qui permet de mettre « dans le même sac » les distributions de tracts, les rassemblements, les délégations auprès des préfectures et des chambres patronales, sans qu'il y ait nécessairement des arrêts de travail, baromètre plus redoutable de la combativité syndicale. Ainsi, le 12 juin à EDF, la CGT d'un côté, la CFDT, FO, la CGC et la CFTC de l'autre, vont manifester ou permettre aux personnels de « s'exprimer », mais, pour les usagers, il n'y aura pas de coupure de courant. Ainsi, le 17 juin dans la fonction publique, la CGT d'un côté et FO de l'autre – mais ni les autonomes de la FGAF, ni la CFTC – organisent une « journée d'action » qui ne se traduira pas nécessairement par de nombreux arrêts de travail. FO n'appelle pas à la grève pour ce jour et a même refusé de s'associer à la grève de vingt-quatre heures lancée aux PTT par la CFDT.

Dans l'immédiat, il s'agit donc davantage de quelques coups d'épingle que d'une offensive en bonne et due forme. Les syndicats sont mécontents, mais n'utilisent pas toutes leurs armes, parfois par peur de ne pas rencontrer d'écho suffisant, parfois par prudence politique. Seule, la grève à la RATP le 11 juin – où tous les syndicats, à l'exception de la CGC, ont appelé à un arrêt de travail de vingt-quatre heures – devrait avoir un retentissement important, comme il y a quelques jours à la SNCF. Les syndicats montreront que, au moins dans le secteur public, ils ont encore des moyens de mobiliser.

Dialogue morose

La morosité se retrouve aussi du côté du dialogue social. Sur ce plan le courant passe de plus en plus difficilement entre le gouvernement et les syndicats. La stricte directive de M. Chirac sur les salaires dans le secteur public – perçue de surcroît comme un alourdissement bien peu libéral de la tutelle, puisque toute mesure concernant le personnel devra recueillir l'avis de la commission ministérielle des salaires et l'accord du ministère de l'économie – et l'arbitrage sur la suppression immédiate du contrôle du bien-fondé économique du licenciement ont sérieusement grippé les rouages de la concertation. Un syndicaliste aussi modéré que M. Jean Bornard, président d'une CFTC en flèche dans l'opposition verbale à la liberté de licenciement, a pu dire que *« le gouvernement a tendance à substituer des décisions unilatérales à une concertation poussée »*.

Dans ce contexte, la prochaine négociation sur les procédures de licenciement s'annonce fort mal. La circulaire de M. Gattaz indiquant aux entreprises qu'elles pourront *« licencier jusqu'à dix personnes par mois et par établissement sans autorisation »* a, selon l'expression de M. André Bergeron, mis *« le feu aux poudres »*. Les syndicats sont renforcés dans leur conviction que le patronat, ayant obtenu ce qu'il demandait, n'acceptera pas de contreparties intéressantes pour les salariés. Surtout, ils voient dans cette maladresse de M. Gattaz le signe que le CNPF est dans une situation interne plus que périlleuse et qu'il n'est pas en capacité de négocier vraiment.

MICHEL NOBLECOURT.

Le casse-tête de la fonction publique territoriale

A l'issue de la table ronde sur la fonction publique territoriale, réunie le 6 juin à Paris, M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a déclaré que *« le dialogue avait été de qualité et fructueux à propos d'un sujet d'une extrême complexité et d'une grande urgence »*, qui concerne le sort de plus d'un million de fonctionnaires communaux, départementaux et régionaux, ainsi que les agents des offices d'HLM et d'autres établissements publics locaux.

A cette rencontre, qui avait été précédée d'une soixantaine d'auditions diverses, participaient des fonctionnaires, des responsables d'associations d'élus locaux et de syndicats de personnels, ainsi que le président du conseil supérieur de la fonction publique territoriale, M. Pierre Tabanou, maire (PS) de l'Hay-les-Roses.

Le gouvernement va travailler à la rédaction d'un projet de loi qui pourrait être déposé au Parlement à la mi-octobre. Faisant allusion aux lois du 26 janvier et du 12 juillet 1984, M. Bosson a déclaré qu'elles voulaient calquer la fonction publique territoriale sur celle de l'Etat, qu'elles étaient donc en contradiction avec la décentralisation et que le précédent gouvernement, à cause de leur complexité, avait été dans l'impossibilité de commencer à les appliquer. Selon lui, une majorité d'élus locaux, surtout les maires, contestent l'ancien système (qui n'a toujours, d'ailleurs, qu'une existence théorique) qui leur ôterait la liberté de choisir comme ils l'entendent, leurs collaborateurs.

Le gouvernement a décidé de « geler » toute disposition, et notamment le décret du 13 mars 1986, qui fixait le statut des administrateurs territoriaux, c'est-à-dire ce qui devait être le « corps noble » de la fonction publique territoriale. Toutefois, les centres départementaux de gestion pourront organiser les concours annuels habituels concernant le personnel des catégories B, C, et D, c'est-à-dire le personnel de gestion et d'exécution.

Pour l'avenir, le secrétaire d'Etat s'est borné à énoncer des principes généraux et à formuler des interrogations. Il est clair que pour lui chaque collectivité (région, département, commune) a une spécificité qu'il faut respecter. D'où l'idée de créer deux fonctions publiques, l'une pour les agents communaux, les plus nombreux, l'autre pour les départements et les régions. Mais on ne sait pas si le gouvernement retiendra l'idée de « passerelles » entre la fonction publique d'Etat et la fonction territoriale.

Faudra-t-il créer des corps de fonctionnaires à tous les niveaux de qualification ? *« Pour les agents territoriaux autres que ceux qui relèvent de la catégorie A l'inadéquation de la notion de corps est manifeste »*, a déclaré le secrétaire d'Etat.

Enfin, M. Bosson suggère d'instituer au niveau national un centre national de la fonction publique territoriale qui s'occuperait à la fois de la gestion et de la formation professionnelle de ces agents.

F. Gr.

[Sans doute le système imaginé par MM. Defferre et Joxe apparaissait-il, dans la pratique, très complexe, mais celui que prépare le gouvernement, pour ce qu'on en connaît, est loin encore d'apporter la simplication et la clarté nécessaires.]

● **La CFDT : Non au démantèlement du statut.** – La fédération Interco CFDT a qualifié de *« négatives »* les propositions de M. Bosson, qui, selon elle, *« visent à démanteler le statut de la fonction publique territoriale »*. La CFDT réaffirme son attachement à *« la garantie de l'emploi pour toutes les catégories de salariés, l'unicité du statut des fonctionnaires territoriaux »*, ainsi que son refus *« du développement des contractuels dans les départements et régions »*. Elle appelle les salariés des collectivités territoriales à participer à une journée d'action le 17 juin.

De son côté, la CGC rappelle son hostilité au statut conçu par les lois de 1984 tout en estimant que *« les délais ne permettent pas une remise en cause fondamentale de la loi, mais imposent de procéder par retouches »*.

Au congrès national des HLM

M. Méhaignerie avance à petits pas sur le chemin des réformes

Le quarante-septième congrès national des HLM a pris fin à Cannes le vendredi 6 juin avec le discours traditionnel du ministre du logement. M. Pierre Méhaignerie a ainsi répondu au non moins traditionnel discours du président de l'Union nationale des HLM, M. Roger Quilliot, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, député et maire de Clermont-Ferrand, auteur de la loi dont M. Méhaignerie, il y a trois jours, annonçait l'abrogation.

L'éventuelle bataille parlementaire est encore loin et M. Quilliot avait d'ailleurs annoncé ces jours derniers qu'il ne comptait pas intervenir au cours du débat à l'Assemblée nationale, affirmant qu'il ne voulait pas en faire une affaire personnelle Méhaignerie-Quilliot. Leur face-à-face, à Cannes, avait un tout autre objet : les intentions du gouvernement et du nouveau ministre à l'égard du logement social, en location ou en accession à la propriété, en réponse aux demandes des bâtisseurs sociaux.

Offices publics et sociétés anonymes d'HLM constatent la dégradation constante de leur situation financière, et leurs responsables n'hésitent pas à parler, comme en 1975, mais pour des raisons différentes, de *« système bloqué »*, *« les déviations des mécanismes de la réforme de 1977* [du financement du logement] *s'étant cumulées avec les politiques gouvernementales de limitations des loyers »*. Pourtant, le coût direct des aides au logement en 1986 avait atteint, dans le budget de l'Etat, 50,3 milliards de francs, et, si l'on prend en compte les déductions fiscales, les aides personnelles, le fonds spécial de grands travaux et la contribution des employeurs (le « 1 % logement » ramené en 1986 à 0,77 %), on aboutit à une aide globale de la collectivité de 109 milliards de francs. Et aucun gouvernement, pas plus celui de M. Chirac aujourd'hui que celui de M. Fabius ne peut envisager d'accroître une enveloppe déjà très importante. Il ne peut donc s'agir que de meilleure répartition des aides.

M. Méhaigerie n'a manifestement pas l'intention de remettre fondamentalement en chantier la loi de 1977, mais plutôt de procéder par aménagements successifs. Les taux des prêts locatifs (PLA) ont baissé de 0,8 point, contre 1,4 point pour les prêts à l'accession à la propriété (PAP), et cette limitation de la baisse du loyer de l'argent pour la construction locative a fortement déplu aux bâtisseurs sociaux. Quant à l'aide personnalisée au logement (APL), son nécessaire réaménagement est à l'étude : son *« explosion financière »*, a dit le ministre, *« est un des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés »*. Dans les prochaines semaines, *« des mesures structurelles seront prises »* dans le triple objectif de laisser aux ménages une dépense de logement minimale, de limiter les effets pervers inflationnistes du système et d'empêcher que, grâce à l'APL, dans un immeuble réhabilité, l'effort du locataire pour se loger soit inférieur à ce qu'il était avant les travaux.

Une plus grande souplesse pour le loyer

M. Méhaignerie a, par ailleurs, annoncé aux organismes d'HLM que, dès l'été prochain, ils pourront répercuter sur leurs locataires les frais de gardiennage (ce qui est bon pour la sécurité puisque les gardiens resteront en poste, mais ne plaira guère aux associations d'usagers), et que, en 1987, ils jouiront d'une plus grande souplesse dans l'établissement de leurs loyers, et pourront mettre au point leur propre barème de « surloyers » (appliqués aux locataires dont les revenus dépassent les plafonds de ressource), sans se permettre toutefois des dérapages. De plus, les offices publics d'HLM pourront plus facilement devenir des Offices publics d'aménagement et de construction (OPAC), à vocation plus large, et ceux-ci pourront appliquer les règles de la comptabilité privée (et non plus celles de la comptabilité publique).

M. Méhaignerie a, en outre, précisé aux mille deux cents congressistes ses projets en matière de vente de logements HLM. Il s'agit de mettre en place un dispositif plus simple et mieux à même d'inciter les organismes à vendre une partie de leur patrimoine. La vente se fera par priorité au locataire, qui pourra bénéficier d'un prêt conventionné ; seul l'accord du préfet sera nécessaire ; l'aide apportée par l'Etat au moment de la construction du logement (subvention et bonifications d'intérêt) n'aura plus à être remboursée par l'organisme, sauf dans les ventes de logements réhabilités très récemment et dans les cas de changements d'usage, facilités par ailleurs pour permettre *« la création de services de proximité dans les quartiers qui en manquent »*. Du fait que les organismes d'HLM restent maîtres d'une telle initiative, la simplification des procédures ne peut que les satisfaire.

Au reste, bien des projets de M. Méhaignerie – il l'a dit à la tribune – ont besoin d'être précisés, jusque dans leurs modalités définitives. Les organismes d'HLM, de leur côté, ont préparé des dossiers très précis. Il ne s'agissait, comme l'a dit M. Quilliot, en accueillant le ministre, *« ni d'un duel ni d'un duo, mais d'un dialogue »*.

JOSÉE DOYÈRE.

M. Chirac au colloque de Business International

« La vocation du gouvernement n'est pas de faire des cadeaux »

Devant une centaine de dirigeants des plus grandes sociétés internationales réunis le vendredi 6 juin par la société Business International, M. Jacques Chirac, premier ministre, a fait preuve d'un optimisme déterminé quant à la réalisation du programme gouvernemental. Il a tout d'abord dressé un bilan positif des mesures soit déjà prises, soit en cours d'adoption, il a notamment souligné le succès de l'ajustement monétaire du 6 avril.

Selon lui, celui-ci a provoqué une rentrée de devises sans précédent, et il a donc permis de rembourser une part importante de la dette de l'Etat. Cette dernière pourrait être remboursée dans sa totalité très prochainement, ajoute-t-il. M. Chirac a ensuite fait remarquer que, si beaucoup des mesures sont favorables aux entreprises, *« elles n'ont cependant pas été prises pour les entreprises »*, mais *« elles ont été prises en faveur de l'investissement, en faveur de l'embauche, en faveur de l'avenir »*.

« La vocation du gouvernement n'est pas de faire de cadeau, ni de mendier, ni de supplier », ajoute-t-il, donnant ainsi au passage un coup de patte aux mauvaises langues qui prêtent au gouvernement des appels à l'aide en direction des entrepreneurs. *« Les emplois ne se créent pas par décret ou règlement, mais dans les entreprises »*, et le gouvernement fait de la lutte contre le chômage, et particulièrement le chômage des jeunes, domaine dans lequel la France détient un *« triste record européen »* – un jeune sur quatre de moins de vingt-cinq ans au chômage, – la priorité des priorités. Le premier ministre assure en outre les chefs d'entreprise présents de sa conviction que la France a la possibilité de se dégager de ses structures étatiques et de créer un environnement propice au développement d'une société moderne.

Interrogé sur un éventuel manque de temps pour mettre en application son programme, M. Chirac a promis, d'une part, que son gouvernement n'agira nullement en fonction des échéances électorales, et donc mainteiendra la politique menée sans verser dans la satisfaction des revendications particulières. Et, d'autre part, il prévoit la victoire de la droite en 1988, ce qui lui laisse donc en fait un champ d'action de neuf ans.

« Nous avons neuf ans »

(Suite de la première page.)

Pour rassurer tout son monde, le premier ministre ne s'est pas contenté de rappeler que le gouvernement a le devoir de *« créer un environnement propice aux initiatives individuelles »*. Il a inscrit son action dans la durée. Et quelle durée ! Neuf ans, sept plus deux, la majorité ne manquant pas de remporter la prochaine élection présidentielle, supposée arriver à l'échéance de 1988.

Si les patrons pouvaient s'en convaincre, sans doute feraient-ils fi des résultats économiques *« passables »* du moment. Malheureusement, ils ne sont pas gens à se laisser prendre aux mots, et moins encore aux formules incantatoires. Ils ont misé sur la cohabitation précisément pour conjurer le temps, pour s'épargner d'inutiles soubresauts. Aussi sont-ils moins sensibles aux promesses qui leur sont faites qu'à la réalité des décisions qui sont prises. Ils veulent d'abord croire au présent.

FRANÇOIS SIMON.

● **RFA : baisse des prix de 0,2 % en un an.** – Les prix de détail ouest-allemands ont, en mai, été inférieurs de 0,2 % à ceux de mai 1985, selon les chiffres définitifs publiés le 6 juin. L'Office fédéral des statistiques a ainsi corrigé son estimation provisoire qui faisait état d'une baisse de 0,3 % en un an, sur la base de relevés effectués dans quatre des onze Etats fédérés de la RFA. En mai dernier, les prix de détail n'ont pas augmenté par rapport au mois précédent. En avril, la RFA avait enregistré une baisse de 0,2 % des prix à la consommation en rythme annuel, la première depuis vingt-sept ans. – (AFP.)

● **Leclerc se lance dans la distribution de produits pour l'agriculture.** – M. Michel-Edouard Leclerc a annoncé l'ouverture, le 17 juin à Saint-Nicolas-de-Redon (Ille-et-Vilaine), d'un « Agri-Leclerc » proposant des insecticides, des engrais, des semences et de l'équipement usuel, avec des marges réduites, selon le principe du groupe Leclerc. D'autre centre devraient voir le jour à la mi-87, notamment à Parthenay, Toulouse, Montauban, Bourg-en-Bresse et en Normandie. Le groupe Leclerc vise la clientèle des « nouveaux agriculteurs », selon M. Michel leclerc, qui ne cache pas qu'une telle initiative ne sera pas appréciée par les coopératives d'approvisionnement, qui détiennent environ 70 % de ces marchés.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 au 6 juin

Lendemain de fête

LE bouquet de hausses qui s'était épanoui ces derniers mois sous les colonnes du palais Brongniart est manifestement fané. Après avoir dispensé, depuis octobre 1985, l'enivrant parfum des gains faciles, la Bourse dégage maintenant une odeur de poudre. Les forts à-coups à la baisse, de plus en plus rapprochés, sont autant de signes avant-coureurs d'une phase d'évolution heurtée du marché, qui risque de se prolonger tout l'été. Une période délicate pour les investisseurs – pour les petits porteurs notamment, – qui vont devoir naviguer à vue, après s'être habitués à suivre aveuglément, et souvent inconsciemment, la flamme haussière des mois passés.

« Nous entrons dans une phase particulière, note un professionnel, *qui sera entrecoupée de reprises intermédiaires, sur un fond morose, où les opérateurs hésiteront à s'engager. »* La consolidation, longtemps reportée aux calendes grecques, a ainsi gagné la corbeille. *« Pour son plus grand bien »*, ajoutent certains boursiers, qui considéraient le mouvement antérieur de hausse comme exagéré et artificiel, comparé aux résultats des sociétés cotées. Comme ces lendemains de fête où l'on paie les excès commis, le marché corrige ses écarts et repose les pieds sur terre. La chute est à la mesure de l'envolée qui l'a précédée.

Tout avait pourtant bien commencé, puisque lundi la Bourse s'offrait une nette reprise (2,4 %). Le sursaut était brusque, trop brusque même au goût des spécialistes, inquiets de voir l'activité s'emballer sans motif valable. Leurs craintes étaient justifiées. Dès mardi, la tendance reperdait l'acquis de la veille (– 2,1 %). Phénomène significatif, le volume des transactions sur le marché à règlement mensuel (RM) passait sous la barre du milliard de francs.

L'avertissement était sérieux, même si certains estimaient qu'une bonne consolidation supposait une contraction sensible de l'activité. Mercredi, le marché poursuivait sa descente au purgatoire (– 2,2 %), réagissant négativement, et là encore un peu vite, à l'annonce du programme Méhaignerie sur le logement. Un coup d'œil plus attentif des opérateurs sur le texte présenté leur aurait montré d'emblée que le risque de voir le bâtiment concurrencer la Bourse est limité. Certes, les déductions fiscales consenties aux acquéreurs de logements neufs à usage locatif seront relevées. Il reste que les loyers perçus à ce titre sont maintenus dans l'IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques) ; une situation de nature à dissuader les investisseurs de jeter leur dévolu sur l'immobilier.

Objectivement, le bâtiment n'était pas en mesure de porter ombrage au palais Brongniart. Mais la morosité aidant, nombre d'investisseurs saisis d'inquiétude voulaient voir, à travers les projets de M. Méhaignerie, une pierre dans la corbeille. Le climat, instable à souhait, était propice à un nouveau coup de semonce. Il intervenait jeudi, avec un recul général de la cote de 3,5 %. La Bourse déclinait toutes les nuances du noir. Si la secousse était moitié moins forte que le 26 mai, où les valeurs françaises avaient perdu 7 %, elle marquait fortement les esprits.

Vendredi, le marché, toujours sous le choc, cédait encore 0,2 %. A l'issue des cinq séances hebdomadaires, le bilan était nettement négatif, l'indice CAC ayant chuté de 4,9 %, à 337,2. Le 15 mai dernier, il s'élevait à 411,3 ! Dans les étages du palais, le marché obligataire et le Matif ne présentaient pas meilleure allure. L'annulation de l'adjudication d'OAT (obligations assimilables du Trésor), prévue pour le 5 juin, loin de doper l'activité, la déprimait davantage. *« La Rue de Rivoli recule, car elle savait que les OAT ne passeraient pas »*, notait un opérateur. En seconde lecture, cette reculade apparaissait plutôt de mauvais augure.

Les gérants de SICAV et de Fonds commun, sentant le vent tourner, procédaient à des ventes, dictées parfois par les demandes de remboursement de leurs souscripteurs. *« On a tué la poule aux œufs d'or »*, s'écriait un spécialiste, faisant allusion à l'afflux de papier offert dernièrement. La vague (certains disent la mode) des augmentations de capital, des émissions de certificats d'investissement et d'obligations a en effet exercé une sérieuse ponction sur les liquidités orientées vers la Bourse. Or les capacités d'absorption des investisseurs sont d'autant plus réduites que l'environnement international et intérieur s'est dégradé. Dans un contexte d'incertitude concernant l'évolution des taux d'intérêt, du dollar, des prix du baril et de l'inflation, le marché manque soudain de bases solides.

Contrariés par une conjoncture française morose, les boursiers restent de surcroît perplexes devant le manque apparent de cohérence dans le programme de dénationalisation. *« On a l'impression d'une anarchie totale »*, lâchait l'un d'eux, à propos du sort réservé à ELF-Aquitaine. Présentée en début de semaine comme prioritaire dans les objectifs de privatisation, la société pétrolière semblait promise à une sortie du secteur public moins rapide que prévu.

L'instabilité des cours et des idées n'empêchait pourtant pas certaines valeurs de tirer leur épingle du jeu. Les titres de la distribution, comme Euromarché (+ 6,1 %) et Carrefour (+ 0,7 %), faisaient encore recette. Les prévisions du BIPE (Bureau d'information et de prévision économique), annonçant une reprise de la consommation, grâce aux prestations sociales et aux allégements fiscaux, leur dessinaient de bonnes perspectives. Les « pétrolières » restaient bien orientées, ELF Aquitaine se targuant d'avoir réalisé en 1985 des bénéfices dans tous ses secteurs d'activité, dans le raffinage en particulier. Chargeurs (+ 1 %), Louis Vuitton (+ 1,5 %) et Poliet (+ 1,8 %) sortaient quasiment indemnes de la tempête. Preuve de leur bonne capacité de résistance, les cours s'établissaient à des niveaux supérieurs à ceux touchés lors du « lundi noir », le 26 mai.

Mais, sous les lambris, cet îlot de résistance ne suffisait plus à rassurer. D'aucuns s'interrogeaient sur le sort qui serait réservé aux futures privatisées, compte tenu des soubresauts du marché. Un moment présentés comme des ogres insatiables, les étrangers observaient une certaine neutralité, s'abstenant néanmoins de céder à la tentation de liquider leurs positions. Quant aux investisseurs institutionnels, les fameux « zinzins », ils gendarmaient çà et là le marché par des achats de soutien, afin d'éviter à quelques titres « en vue » une irritante réservation à la baisse (signe qu'une valeur n'est pas demandée). Une mésaventure qui touchait Europe 1 (– 20,4 % sur la semaine), CFDE (– 18,8 %) et Olida (– 14,5 %).

La seule éclaircie dans ce ciel plombé venait du broker londonien Savory Milln, agent de change réputé dans la City. Jeudi, il annonçait que les certificats d'investissement émis la semaine dernière par Saint-Gobain sont un bon placement à moyen ou long terme. *« A court terme, ils risquent d'être affectés par la dépression de la Bourse de Paris, mais le marché devrait se redresser avant la fin de l'année »*, conclut Savory Milln. En attendant, cette période plus souriante, l'été promet d'être orageux du côté de la Rue Vivienne.

ERIC FOTTORINO.

Alimentation

	6-6-86	Diff.
Béghin-Say	449	– 46
Bongrain	1 720	– 130
BSN G.-Danone	3 325	– 165
Carrefour	2 720	+ 20
Casino (1)	1 468	– 162
Cédis	930	–
Euromarché	1 920	+ 110
Guyenne et Gasc.	581	– 89
Lesieur	955	+ 70
Martell	1 408	– 177
Moët-Hennessy	2 118	– 162
Nestlé	32 480	– 320
Occidentale (Gle)	892	– 3
Olida-Caby	212	– 36
Pernod-Ricard	975	– 52
Promodès	1 495	– 125
St-Louis-Bouchon	550	– 20
C.S. Saupiquet	670	– 70
Source Perrier	671	– 38
Veuve Clicquot	3 900	– 180

(1) Compte tenu d'un coupon de 50 F.

Bâtiment, travaux publics

	6-6-86	Diff.
Auxil. d'entrepr. (1)	1 270	+ 50
Bouygues	1 040	– 45
Ciments Français	665	– 85
Dumez	1 190	– 110
GTM	346,80	– 7,20
J. Lefebvre	673	– 47
Lafarge	1 250	– 25
Maisons Phénix	215	– 25
Poliet et Chausson	1 400	+ 25
SCREG	77	– 0,20
SGE-SB	76	– 5

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.

Mines d'or, diamants

	6-6-86	Diff.
Anglo-American	75,40	– 6,60
Amgold	425	+ 11,50
Buf. Gold M.	137	– 1
De Beers	43,80	– 3,20
Drief. Cons.	99	– 2
Gencor	74,20	– 8,80
Gold Field	46,10	– 1,60
Harmony	58,30	– 0,40
Randfontein	470	– 20
Saint-Helena	82,90	– 1,15
Western Deep	185	– 3,90

Matériel électrique services publics

	6-6-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	421	– 32
CIT-Alcatel	2 850	+ 30
Crouzet	325	– 35
Générale des Eaux	1 162	– 87
IBM	1 080	– 62
Intertechnique	1 720	– 220
ITT	341	– 24
Legrand	3 510	– 210
Lyonnaise des Eaux	1 250	– 55
Matra	1 895	– 225
Merlin-Gérin	2 960	– 205
Moteurs Leroy-Somer	810	– 46
Moulinex	86,50	– 6,50
PM Labinal	610	– 39
Radiotechnique	801	– 19
SEB	478	– 19
Siemens (1)	1 946	+ 4
Schlumberger	227,20	– 4,80
Signaux	510	– 4
Télémécanique Electrique	3 800	– 185
Thomson-CSF	1 170	– 150

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-6-86	Diff.
4 1/2 % 1973 (1)	1 585	+ 15
7 % 1973	7 662	– 303
10,30 % 1975	103,70	– 0,70
PME 10,6 % 1976	104,50	– 1,20
8,80 % 1977	123,60	– 0,30
10 % 1978	105	– 1
9,80 % 1978	103,90	– 1,60
8,80 % 1978	101	– 0,02
9 % 1979	102,99	– 1,01
10,80 % 1979	108,10	+ 0,20
13,80 1980	107,75	– 0,85
16,75 % 1981	110,62	– 0,48
16,20 % 1982	123,25	– 3,10
16 % 1982	124,40	– 2,80
15,75 % 1982	120,27	– 2,18
CNE 3 % (2)	4 280	+ 39,70
CNB bq. 5 000 F.	103,40	– 0,20
CNB Paribas 5 000 F	105,25	+ 0,05
CNB Suez 5 000 F	106,30	+ 1,10
CNI 5 000 F	103,30	– 0,17

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 115,70 F.

Produits chimiques

	6-6-86	Diff.
BASF	874	– 21
Bayer	940	– 1
Hoechst (1)	841	– 58
Imp. Chemical	98	+ 0,80
Institut Mérieux	3 500	– 150
Laboratoire Bellon	1 311	+ 26
Norsk Hydro	144,10	– 4,40
Roussel-Uclaf	1 420	– 50

(1) Compte tenu d'un coupon de 24 F.

Filatures, textiles, magasins

	6-6-86	Diff.
Agache Willot	665	– 84
BHV	573	– 76
CFAO	1 500	– 10
Damart-Serviposte	1 830	– 168
Darty	3 050	– 33
DMC	405	– 43,20
Galeries Lafayette	1 177	– 123
La Redoute	1 885	– 85
Nouvelles Galeries	408	– 52
Printemps	515	– 48
SCOA	102,50	– 7

Métallurgie construction mécanique

	6-6-86	Diff.
Alspi	345	– 45
Avions Dassault-B.	1 230	– 151
Chiers-Châtillon	53,10	– 4,90
FACOM	1 325	– 215
Fives-Lille	465	– 40
Fonderie (Générale)	48,70	– 4,10
Marine Wendel	356	– 29
Penhoët	1 395	– 125
Peugeot SA	890	– 30
Poclain	81,50	– 2,50
Sagem	2 575	– 259
Stafor	472	– 23
Valéo	465	– 9
Vallourec	128,10	– 1,90

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-6-86	Diff.
Bail Équipement	625	+ 23
Bancaire (Cie)	1 011	– 94
Cetelem	1 310	– 60
Chargeurs SA	1 030	+ 10
CFF	1 421	– 59
CFI	480	– 45
Eurafrance	2 790	+ 10
Hénin (La)	650	– 39
Imm. Pl.-Monceau	710	– 25
Locafrance	620	– 55
Locindus	1 030	– 40
Midi	5 270	– 430
Midland Bank	448	– 42
O F P	1 435	– 120
Paris. de réesc (1)	920	– 80
Prétabail	1 575	– 20
Schneider	625	– 23
UCB	684	– 8

(1) Valeur divisée par deux.

Mines, caoutchouc,

	6-6-86	Diff.
Charter	24,65	– 0,45
Géophysique	375	– 24,5
Imétal	69	– 6,80
INCO (1)	98,60	+ 0,25
Michelin	2 670	– 75
Min. Penarroya	56,20	– 4,8
RTZ	69,35	– 2,55
Zambia	1,32	– 0,03

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,25 F.

Pétroles

	6-6-86	Diff.
Elf-Aquitaine	299,10	– 11,90
Esso	442	– 36
Exxon	438	– 6
Francarep	295	– 20
Petrofina	1 240	+ 5
Pétroles B.P. (1)	114,40	– 7,10
Primagaz	409	– 35
Raffinage	160	– 17,50
Royal Dutch	558	+ 10
Sogerap	446	– 10
Total	356	– 14

(1) Compte tenu d'un droit de 11,50 F.

Valeurs diverses

	6-6-86	Diff.
Accor	369,10	– 29,90
Agence Havas	1 450	– 120
Arjomari	1 650	– 140
Bic	557	– 72
Bis	1 175	– 125
CGIP	958	– 73
Club Méditerranée	496	– 8
Essilor	2 515	– 135
Europe 1	1 150	– 250
Hachette	2 950	– 49
L'Air Liquide	710	– 40
L'Oréal	3 151	– 199
Navigation Mixte	901	– 78
Nord-Est	166	– 26,30
Presses de la Cité	1 855	– 134
Sanofi	647	– 73
Skis Rossignol	1 125	– 215

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Manurhin	+ 6,5	Europe 1 Com.	– 20,4
Euromarché	+ 6,1	CFDE	– 18,8
Auxil. Entrep.	+ 4,8	Skis Rossignol	– 16
Bail Equip.	+ 3,8	Olida et Caby	– 14,5
Lab. R. Bellon	+ 2	Luchaire	– 14
Gerland	+ 1,9	Crédit national	– 13,7
Poliet	+ 1,8	Ecco	– 13,7
Alcatel	+ 1,5	Nord-Est	– 13,7
Louis Vuitton	+ 1,5	Guyenne Gasc.	– 13,3
Synthela So	+ 1,4	EPÉDA	– 13,1
Pétroles BP	+ 1,3	Compt. Entrep.	– 12,1
UIS	+ 1,2	Nordon et Cie	– 12,1
Chargeurs SA	+ 1	BHV	– 11,7
SODEPO	+ 1	Alspi	– 11,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
Or fin (kilo en barre)	81 250	78 250
– (kilo en lingot)	80 700	78 450
Pièce française (20 fr.)	549	532
Pièce française (10 fr.)	430	415
Pièce suisse (20 fr.)	535	506
Pièce latine (20 fr.)	483	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	580	455
Souverain	594	583
Souverain Elizabeth II	600	600
● Demi-souverain	333	325
Pièce de 20 dollars	3 030	2 965
– 10 dollars	1 520	1 450
● – 5 dollars	915	900
– 50 pesos	3 055	3 030
● – 20 marks	580	570
– 10 florins	482	475
● – 5 roubles	361	348

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Thomson-CSF	237 608	297 425 875
Générale Biscuit	109 189	249 496 865
Peugeot	255 294	235 996 997
Michelin	83 793	229 453 640
Lafarge-Coppée	172 070	222 600 577
Cie du Midi	33 939	190 054 410
BSN	49 112	168 252 231
Elf-Aquitaine	516 236	161 082 288
Raffinage Distr.	694 456	115 188 218
Moët-Hennessy	49 003	109 295 224
Navig. Mixte	110 279	106 028 254
L'Air liquide	139 674	104 406 859

(*) Du 30 mai au 5 juin inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juin

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Premier	–	107,35	108	108,25	108,45
+ haut	–	108,25	108,95	109,40	109,35
+ bas	–	107,35	108	108,25	108,45
Dernier	–	108,05	108,80	109,15	109,15
Cours comp.	–	108,05	108,85	109,15	109,15

Nombre de contrats : 8 053.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin
RM	1 166 266	950 849	1 158 893	1 683 634	1 370 085
Comptant					
R. et obl.	6 034 847	6 507 403	7 009 816	10 305 640	837 111
Actions	303 599	361 041	484 032	562 084	336 689
Total	7 504 702	7 819 293	8 652 741	12 551 358	10 241 736
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	137,4	134,9	131 8	127,3	–
Étrangères	111	109,4	109,1	107,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	137.7	134,7	131,8	127,3	127,1
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	365,8	359,1	351,1	338	337,2

Castorama : Dubois Investissement se fabrique une armure juridique

« Le développement optimal du groupe est contrarié par une répartition du capital de Castorama qui ne permet pas de faire un appel aussi large que souhaitable au marché financier, sans risquer de remettre en cause [notre] *indépendance. »* C'est en ces termes que les dirigeants du groupe lillois Dubois Investissement (DI), holding de la société Castorama, ont motivé leur décision de modifier, le 3 juillet prochain, la structure juridique de leur affaire.

En 1979, les appétits de Carrefour pour ce créneau bricolage en plein essor les avaient conduit à créer la holding DI, afin de renforcer le contrôle par l'équipe fondatrice, la famille Dubois. *« La charrette étant devenue Rolls Royce, il fallait se prémunir »*, rappelle avec humour un des dirigeants de « Casto ». Aujourd'hui, c'est une nouvelle armure que Dubois Investissement veut se forger, en proposant aux actionnaires de transformer l'actuelle société anonyme en société en commandite par actions. Ce type de structure juridique, qui existe déjà, notamment, chez Michelin, permettra de séparer clairement le management de l'actionnariat. Une SARL, la SOGEDI, articulée autour du commandité, M. Christian Dubois, sera chargée de la gérance. Elle sera composée de 5 à 15 associés, désignés parmi les cadres dirigeants. Quant aux 2 100 actionnaires de DI, ils deviendront commanditaires. *« Grâce à cette organisation, les investisseurs futurs ne pourront avoir que des vues financières sur le groupe »*, explique le directeur général de Castorama. Aucun bloc de contrôle ne sera ainsi en mesure de remettre en cause la direction en place pour lui ravir son pouvoir de décision.

Contrepartie nécessaire à cette « invulnérabilité », les commandités verront leurs rémunérations évoluer au même rythme que le bénéfice net courant consolidé. Une « sanction » qui tient lieu de garantie donnée aux commanditaires.

Grâce à cette nouvelle donne, Dubois Investissement espère atteindre dans les meilleures conditions deux objectifs quasi immédiats : inscrite au hors-cote à Lille, l'action passera en septembre au second marché, une fois supprimée la clause d'agrément dont est actuellement assortie chaque action DI. Castorama procédera simultanément à une augmentation de capital (de 60 millions de francs environ), sans craindre de tomber entre les mains d'*« investisseurs inquiétants »*, selon l'expression de M. Dubois. Une assurance essentielle pour ce groupe en expansion, qui a réalisé l'an passé un bénéfice net courant de 51 millions de francs, contre 13 millions de francs en 1979, sur un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs. En ayant recours à la société en commandite, « Casto » donnera peut-être des idées aux dirigeants d'entreprises moyennes, soucieux de se développer sans perdre pour autant les commandes de leur affaire.

E. F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une hausse fragile

Wall Street a évolué sur une note irrégulière tout au long de la semaine, terminant cependant vendredi soir à son plus haut niveau historique. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles battait en effet son précédent record du 29 mai, pour s'établir à 1 885,90 (1 879,44 la veille).

Les firmes de courtage ont toutefois indiqué que la fermeté apparente de l'indice ne reflète pas la tendance générale du marché car elle a émané d'achats sélectifs dans le cadre de manœuvres d'ordre technique effectuées par les grandes institutions financières.

Les investisseurs, partagés entre les récentes statistiques dénotant une relance de la croissance économique et la crainte que celle-ci ne ravive l'inflation, ont agi dans les deux sens ou se sont abstenus.

Les analystes ont estimé qu'il ne fallait plus compter sur les facteurs ayant permis à l'indice de battre record sur record depuis l'automne dernier, à savoir la baisse spectaculaire des prix pétroliers et des taux d'intérêt.

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
Alcoa	41	41 7/8
ATT	25 1/8	25
Boeing	58 3/8	60
Chase Man. Bank	43 3/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	84 3/4	87
Eastman Kodak	60 1/4	62 1/4
Exxon	59 7/8	60 1/8
Ford	80 1/2	53 1/2
General Electric	79 3/4	81 3/4
General Motors	79 5/8	77 3/8
Goodyear	31 1/4	31 7/8
IBM	152 3/8	149 7/8
ITT	48 5/8	46 3/8
Mobil Oil	31 1/4	31 3/8
Pfizer	62 7/8	63 1/2
Schlumberger	32 3/8	32
Texaco	32 7/8	33 1/8
UAL Inc.	59 3/4	56 1/4
Union Carbide	23 3/4	22 3/8
US Steel	21 7/8	21 1/2
Westinghouse	53 5/8	54
Xerox Corp	61 1/4	58 5/8

LONDRES

Soutenu

Une tendance plus soutenue s'est développée cette semaine au Stock Exchange dans l'espoir d'un nouvel abaissement des taux d'intérêt britanniques. La plupart des analystes prévoient une réduction de l'ordre de 0,5 % (à 9,5 %), pourvu que le bilan mensuel de la masse monétaire, qui doit être publié mardi prochain, ne soit pas mauvais.

La perspective d'une nouvelle réduction des impôts a stimulé également la demande des investisseurs, de même qu'une recrudescence de la spéculation d'OPA.

Indices « F.T. » du 6 juin : industrielles, 1 336,9 (contre 1 321,2) ; mines d'or, 213,3 (contre 215,1) ; fonds d'Etat, 91,92 (contre 91,60).

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
Beecham	386	413
Bowater	308	325
Brit. Petroleum	575	581
Charter	238	238
Courtaulds	287	283
De Beers (*)	632	625
Free State Ged. (*)	8 1/4	7 3/4
Glaxo (1)	980	998
Gt. Univ. Stores	11 7/8	11 7/8
Imp. Chemical	907	929
Shell	793	795
Unilever	16 19/64	16 13/32
Vickers	458	455
War Loan	40 1/8	40 1/8

(*) En dollars.
(1) Le 5 juin.

FRANCFORT

Repli

Les investisseurs étrangers ont continué de bouder le marché des actions de Francfort où, malgré quelques amorces de reprise en début de semaine, la tendance générale s'est dégradée. Depuis le 17 avril, les cours ont perdu environ 16 %. La plupart des vedettes ouest-allemandes ont cédé du terrain.

Indice de la Commerzbank du 6 juin : 1 937,5 (contre 1 969).

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
AEG	317	315,80
BASF	280	277,90
Bayer	301	298,80
Commerzbank	309,50	313
Deutschebank	795	792,50
Hoechst	291,80	268
Karstadt	329	324
Mannesmann	217	212
Siemens	614,80	618,70
Volkswagen	561,50	540

TOKYO

En hausse

Malgré une relative dégradation de la conjoncture intérieure (progression du chômage et de l'inflation), la Bourse de Tokyo a connu une semaine de hausse. Les valeurs alimentaires, chimiques et textiles ont été très recherchées, tandis que les électriques restaient soutenues.

Indices du 7 juin : Nikkeï, 16 899,01 yens (record) contre 16670,77 ; indice général : 1311,47 (record) contre 1 302,16.

	Cours 30 mai	Cours 6 juin
Akaï	370	362
Bridgestone	737	730
Canon	1 080	1 040
Fuji Bank	1 480	1 490
Honda Motors	1 170	1 150
Matsushita Electric	1 540	1 490
Mitsubishi Heavy	372	376
Sony Corp.	3 600	3 490
Toyota Motors	1 520	1 490

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Le banquier et le polytechnicien

La mentalité française a, pendant longtemps, eu tendance à mésestimer le métier de banquier. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les grandes familles de l'Hexagone plaçaient dans l'industrie, après un passage par la Rue d'Ulm ou les Mines, les meilleurs de leurs fils, faisaient des archevêques de ceux qui étaient un peu moins doués et envoyaient dans la banque ceux dont on ne pouvait rien tirer. En Angleterre, c'était le processus inverse. Les plus brillants étaient choisis pour régner sur la City tandis que les crétins se retrouvaient dans l'industrie, les talents moyens étant, comme en France, réservés au Seigneur.

L'approche française paraît, par la suite, avoir été adoptée par nombre d'entreprises nationalisées. Les grandes directions des sociétés françaises de service public, telles par exemple EDF ou la SNCF, ont traditionnellement été assumées par des polytechniciens ou autres corps célèbres d'ingénieurs dont l'ambition était, avant tout, de faire arriver des trains à l'heure ou de produire en temps voulu un certain nombre de kilowatts. En revanche, les services financiers, considérés comme faisant partie de l'intendance, tendaient à être relégués au second plan.

Depuis que l'État français s'est mis, il y a une dizaine d'années, à emprunter en devises étrangères par le canal de ses entités, une certaine évolution s'est dessinée. Il faudrait qu'elle aille plus loin et que le rôle et les mérites des banquiers véritables que sont les directeurs financiers de certaines grandes agences françaises, tel Daniel Lallier à EDF ou Marc Wiszniak à la SNCF, soient davantage mis en valeur non seulement au sein de la hiérarchie de leurs entreprises respectives mais également auprès du public.

Le cas d'EDF, qui depuis une semaine cherche à lever 600 millions de dollars sur l'euromarché, est à cet égard exemplaire. Les euro-capitaux recherchés sont, avant tout, destinés à refinancer à un coût plus avantageux des euro-emprunts antérieurs. En ne se contentant plus d'opérer mécaniquement – c'est-à-dire d'emprunter, d'acquitter des intérêts, puis de rembourser – mais en s'appliquant à gérer soigneusement une dette de 213 milliards de francs français (30 milliards de dollars) dont 87 milliards sont libellés en devises (12,5 milliards de dollars), la direction financière d'EDF a, l'an dernier, fait économiser quelque 500 millions de dollars à sa société.

Cette performance, dont l'estimation ne tient pas aux intéressés mais aux eurobanques familières d'EDF, a été réalisée grâce à un ensemble de swaps et de refinancements ingénieux. De plus et par suite d'une extraordinaire prémonition sur l'évolution des marchés des changes, Daniel Lallier a, entre le 1er décembre 1984 et le 1er décembre 1985, permis à EDF d'économiser 15 milliards de francs (2,1 milliards de dollars) à cause de la chute du dollar. Du même coup, le montant de la dette en devises étrangères est revenu de 101 milliards de francs en 1984 à 88 milliards à la fin de 1985.

L'eurocrédit standby (accord de confirmation) de 600 millions de dollars sur dix ans qu'EDF est en train de réunir est doté de conditions plus avantageuses que jamais pour le débiteur. La raison en tient au fait que la France, qui, entre autres, garantit la dette en devises d'EDF et qui, depuis la fin de l'an dernier, a commencé à rembourser massivement sa dette extérieure, jouit d'une très haute crédibilité financière. Tout cela a permis à EDF de bénéficier des meilleures conditions. Le présent europrêt portera un intérêt qui sera celui du seul Libor, sans l'addition d'aucune marge.

Les banques prêteuses percevront en outre une commission annuelle de 4 points de base durant les trois premières années puis de 5 points pendant les suivantes. Si, enfin, l'eurocrédit est tiré à hauteur de 30 %, les prêteurs se verront attribuer 5 points de base supplémentaires, rémunération qui ira jusqu'à 7,5 points si la ligne de crédit est utilisée jusqu'à 60 %, 10 points en cas de tirage excédant 61 % et 12,5 points de base lorsque plus de 81 % seront tirés. *Last but not least*, les banques qui s'engagent à souscrire 30 millions de dollars recevront une commission de 7,5 points de base sur les 9,5 points que comporte la commission globale.

Bien que les conditions énumérées ci-dessus ne laissent aux prêteurs qu'un maigre profit, l'offre d'EDF a immédiatement suscité un énorme intérêt. La qualité du garant – la République française – à une époque où la qualité du risque est devenu un critère fondamental pour les prêteurs, conjuguée avec des termes adéquats, a emporté les euro-suffrages.

De la nécessité d'un calendrier

Alors que le secteur à taux d'intérêt fixe du marché international des capitaux demeure entièrement et dangereusement paralysé par un manque total d'acheteurs, l'attention se concentre sur les quelques euro-emprunts à taux variable qui ont vu le jour cette semaine et, surtout, sur les émissions internationales d'actions. Dans ce domaine, la saga des émissions de certificats d'investissement de sociétés françaises continue.

Tout d'abord, il y en a trop qui sortent en même temps. Après la BNP et le Crédit lyonnais, la Compagnie de Saint-Gobain est, lundi, venue proposer 8 millions de certificats à un prix unitaire de 300 F. Total s'apprête à lancer, aux alentours du 10 juin, une émission de 1,7 milliard de francs, dont un tiers sera réservé aux non-résidents. En revanche, Elf ne devrait venir que vers la fin de l'été. Néanmoins, la débauche désordonnée d'offres est venue embouteiller un marché qui, par ailleurs, a beaucoup souffert d'une Bourse détestable et de méthodes de distribution désuètes. Un calendrier s'impose.

Jeudi, les certificats d'investissement de la BNP se traitaient à 500-510 F contre un prix d'émission de 485 F, ceux du Crédit lyonnais à 720-730 F étaient demandés en dessous de leur prix d'émission de 725 F, et ceux de Saint-Gobain oscillaient aux alentours de 305-315 F. Tout cela n'est guère brillant car la raison n'en tient pas seulement à la mauvaise humeur du palais Brongniart.

Avec l'émission Saint-Gobain juste couverte, on est loin de la sursouscription de vingt-cinq fois dont avait bénéficié la BNP. Les souscripteurs étrangers se sont éloignés des titres Saint-Gobain parce que le système de placement « à la française », qui ne leur permet pas d'être protégés dès le départ et les contraint à enfler leurs demandes, a énormément nui à l'émission.

Le concept d'investissement boursier est en France trop arriéré. Il faut néanmoins espérer que l'arrivée massive des institutionnels étrangers modifiera un comportement en partie responsable de mouvements épidermiques tels qu'on vient d'en voir à Paris et à Milan. Il est déjà encourageant de savoir que les émissions de Total et d'ELF bénéficieront d'une syndication intermédiaire « à la française » pour la part domestique et selon les méthodes de l'euromarché pour la portion internationale. C'est ainsi que, pour cette dernière, le Crédit suisse-First Boston viendra s'associer à Paribas dans le cas de l'opération Total et que la Deutsche Bank devrait être aux côtés de Paribas et de la BNP dans le cas de l'émission ELF.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Rechute du dollar

Si la forte reprise du dollar enregistrée ces dernières semaines pouvait inquiéter les cinq pays signataires de l'accord du 22 septembre 1985, dont l'objectif était de faire baisser le « billet vert », ils n'ont même pas eu à faire intervenir leurs banques centrales pour le faire retomber : de simples déclarations officielles américaines ont suffi, et avec quelle rapidité !

Qu'on en juge. Lundi 2 juin, la hausse du dollar, déjà sensible la semaine précédente, se poursuivait avec vigueur, l'élevant à près de 2,34 DM, 177 yens et à plus de 7,45 F à Paris. Aux nouvelles favorables en provenance des Etats-Unis (révision en hausse des indicateurs économiques, augmentation de la production) s'ajoutait une diminution du déficit de la balance commerciale américaine en mai, imputable surtout, il est vrai, à la réduction de la facture des importations de pétrole.

Dès le lendemain, une série de propos tenus à la conférence monétaire internationale de Boston allaient renverser la tendance, dans une confusion engendrée par le ton souvent contradictoire de ces déclarations. Tout d'abord, M. Martin Feldstein, ancien conseiller économique du président Reagan, affirmait que « *le niveau actuel du dollar était impossible à maintenir* » et que cette devise allait subir une baisse « *substantielle* ». Ensuite, M. James Baker, secrétaire au Trésor, avertissait le Japon et l'Allemagne que, si ces deux pays ne relançaient pas leur économie, le dollar devrait baisser davantage.

Tous ces propos laissaient entendre aux marchés financiers internationaux que la Maison Blanche, en dépit de ses affirmations toutes récentes, désirait toujours, en fait, un repli supplémentaire du dollar. Déjà, à l'issue de la réunion annuelle à Dublin du FOREX (Association internationale des cambistes), son nouveau président, M. Hans Jens Trelde, avait déclaré, à titre personnel, que le dollar allait retrouver sa tendance baissière pour retomber à moins de 2,17 DM (6,90 F) dans les prochains mois.

Du coup, la devise américaine s'orienta de nouveau à la baisse. Les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, devaient accélérer le mouvement. Ce dernier, à Boston, avait commencé par affirmer qu'en aucun cas les Etats-Unis ne prendraient l'initiative d'une diminution des taux d'intérêt, laissant ce soin au Japon et à l'Allemagne, à la grande fureur de M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, qui fit valoir que les taux allemands étaient déjà les plus bas du marché.

Ces propos, en principe, étaient de nature à soutenir le dollar, mais le lendemain, devant une commission du Congrès, M. Volcker revint sur ses paroles, laissant entendre qu'éventuellement les Etats-Unis pourraient prendre l'initiative d'une baisse des taux, mesure de nature à affaiblir le dollar.

De même, après avoir lancé, à Boston, une mise en garde contre les dangers d'une reprise de l'inflation en raison d'un arrêt de la diminution du prix du pétrole, M. Volcker démentait avoir voulu donner le signal d'un éventuel durcissement de la politique de la Réserve fédérale.

De son côté, l'un des « gourous » de Wall Street, M. Wojnilower, chef des services économiques de la banque First Boston, renouvelait sa prédiction d'une diminution du taux d'escompte fédéral d'ici à la fin de l'année. Enfin l'annonce, à la veille du week-end, d'une augmentation du chômage aux Etats-Unis ramenait le dollar à moins de 2,23 DM, à 7,09 F et à 167,50 yens : pour les milieux financiers, cela augmente les chances d'une réduction du taux d'escompte fédéral.

En fait, il est fort probable que la Maison Blanche, en faisant remonter un peu le dollar, ait voulu, ces derniers temps, donner un petit coup d'épaule à M. Nakasone, premier ministre japonais, avant les prochaines élections législatives. M. Clayton Yeutter, délégué américain au commerce, a, cette semaine, vendu la mèche en déclarant que le dollar baisserait après les élections japonaises, à la grande fureur des Nippons. Les marchés, comme d'habitude, ont anticipé le mouvement.

Reste à savoir ce que fera l'Allemagne. Fin avril, la Bundesbank était intervenue, à 2,15 DM, pour stopper la baisse du dollar, qu'elle jugeait nocive pour les exportateurs d'outre-Rhin. Dans le système monétaire européen, le franc français est toujours en tête, le mark restant au voisinage de son cours plancher, en queue du système, ce qui nous vaut les reproches des Allemands, qui jugent trop élevés les taux d'intérêt français.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5060	–	14,0845	54,3773	44,8430	2,1978	39,8565	0,0654
	1,4750	–	13,5245	51,8672	43,0571	2,1088	38,2555	0,0629
Paris	10,6926	7,1000	–	386,07	318,39	15,6043	282,98	4,6450
	10,9061	7,3940	–	383,51	318,36	15,5926	282,86	4,6474
Zurich	2,7695	1,8390	25,9020	–	82,4663	4,0417	73,2961	1,2031
	2,8438	1,9280	26,0752	–	83,0140	4,0658	73,7567	1,2118
Francfort	3,3583	2,2300	31,4080	121,26	–	4,9011	88,8800	1,4589
	3,4257	2,3225	31,4106	120,46	–	4,8977	88,8485	1,4598
Bruxelles	68,5230	45,50	6,4084	24,7417	20,4035	–	18,1347	2,9767
	69,9445	47,42	6,4133	24,5954	20,4176	–	18,1403	2,9805
Amsterdam	3,7785	2,5090	35,3381	136,43	112,51	5,5142	–	1,6414
	3,8556	2,6140	35,3530	135,58	112,55	5,5124	–	1,6430
Milan	2301,92	1528,50	215,28	831,15	685,42	33,5934	609,20	–
	2346,72	1591	215,17	825,21	685,84	33,5512	608,65	–
Tokyo	252,25	167,50	23,5915	91,0821	75,1121	3,6813	66,7596	0,1095
	257,92	174,35	23,5664	90,3786	75,0270	3,6746	66,6603	0,1095

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 juin, 4,2388 F contre 4,2433 F le vendredi 14 février.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

6 juin 1986

FRANC FRANÇAIS
LIRE ITALIENNE
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NÉERLAND.
COURONNE DANOISE
FRANC BELGE
MARK ALLEMAND

% 0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25

Plafond
Plancher

* Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du zinc et du plomb

Cette semaine a été marquée par le regain d'intérêt porté à certains métaux non ferreux, en raison de craintes faisant redouter aux utilisateurs une raréfaction des disponibilités à court terme. Le marché à terme de la laine de Roubaix fermera en octobre prochain, l'activité s'étant transportée dans les pays producteurs, notamment à Sydney, en Australie le marché concurrent.

MÉTAUX. – *La hausse tend à s'accélérer sur les cours du zinc à Londres, qui retrouvent désormais leurs niveaux les plus élevés depuis pratiquement un an. La position statistique de ce métal semble en voie d'amélioration. Des grèves dans certains pays d'outre-mer, paralysent la production, alors qu'en Europe, par suite d'incidents techniques, certaines installations ne travaillent qu'à capacité réduite. Conséquence : les relèvements des prix producteurs se sont multipliés, passant de 730 à 760 dollars la semaine dernière à 790 puis 800 dollars la tonne cette semaine. Il faut s'attendre à un léger dégonflement des stocks mondiaux en fin d'année car les ventes de métal vers les pays communistes devraient approcher les 200 000 tonnes.*

Les cours du plomb ont continué de se dégrader, les niveaux actuels restant encore peu rémunérateurs pour les producteurs. Les perspectives offertes à l'utilisation de ce métal paraissent peu prometteuses.

Légère progression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La poursuite du mouvement de hausse reste liée à l'éventualité de prochaines grèves aux Etats-Unis lors du renouvellement des contrats de travail qui expireront fin juin aux Etats-Unis. Les négociations entre les représentants des syndicats et des compagnies s'annoncent plutôt laborieuses.

Les cours de l'aluminium sont repassés au-dessus de 800 livres la tonne à Londres. Une grève vient d'éclater chez le plus important producteur américain.

Reprise sur le marché du platine. La demande mondiale surpasse l'offre. Tant que la conjoncture politique restera tendue en Afrique du Sud, une rechute sérieuse des prix semble peu probable.

Sur le marché de Kuala-Lumpur, les cours de l'étain ont repris leur mouvement de baisse. L'accord international, mis à mal par la faillite du Conseil de l'étain le 24 octobre 1985, doit expirer en 1987. Il ne sera vraisemblablement pas reconduit.

DENRÉES. – *Une amélioration s'est produite sur le marché du cacao, les cours progressant légèrement. La récolte de fèves de l'Etat de Bahia, au Brésil, aurait été affectée par une maladie des cacaoyers. Les négociations relatives à la conclusion d'un accord international reprendront en juillet à Genève. La Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, pourrait décider d'en faire partie.*

Après avoir sensiblement baissé, les cours du café ont fait meilleure contenance. La récolte brésilienne de la saison 1986-1987 est évaluée à 14,7 millions de sacs, alors que les estimations des négociants évoluaient entre 13 et 15 millions de sacs.

Les cours du sucre ont peu varié, bien que le Brésil se soit retiré du marché comme vendeur.

LES COURS DU 5 JUIN 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 957,50 (946) ; à trois mois, 957,50 (960,50) ; plomb, 279 (267,50) ; zinc, 543,50 (498) ; aluminium, 803 (782) ; nickel, 2 710 (2 675) ; argent (en pence par once troy), 345,85 (346). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,35 (63,30) ; argent (en dollars par once), 5,16 (5,23) ; platine (en dollars par once), 422,90 (415,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 14,05 (14,58).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 68,05 (68,10) ; octobre, 34,80 (34,55). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, juillet, 635 (628). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, inch. (41,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 206 (203,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 855 (1 774) ; septembre, 1 909 (1 831) ; sucre, juillet, 7,15 (7,27) ; septembre, 7,30 (7,41) ; café, juillet, 194,55 (192,50) ; septembre, 198,71 (196,43). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, août, 163,80 (164,80) ; septembre, 167,80 (168,80) ; café, juillet, 1 915 (1 875) ; septembre, 1 955 (1 912) ; cacao, juillet, 1 323 (1 315) ; septembre, 1 347 (1 357). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 465 (1 444) ; décembre, 1 485 (1 470) ; café, septembre, 2 050 (2 080) ; novembre, 2 095 (2 120) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 405 (1 401) ; octobre, 1 435 (1 430). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 148,90 (148,10) ; août, 147,90 (147,52). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 122,50 (124,50) ; août 125,30 (125).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 255,75 (247) ; septembre, 256,25 (248,75) ; maïs, juillet, 237,25 (236,50) ; septembre, 200,50 (200,75).

INDICES. – Moody's, 959 (956) ; Reuter, 1 729,50 (1 757,30).

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une belle secousse

Cette semaine, sur le marché obligataire de Paris, le marché à terme des instruments financiers, le désormais célèbre MATIF, a connu un nouveau « jeudi noir », avec une secousse au moins égale à celle qu'il avait ressentie le jeudi 17 avril, à l'annonce d'une fiscalisation des SICAV court terme. D'un seul coup, les cours chutèrent, après un premier essai de cotation infructueux, perdant 2 points, soit presque 2 %, de 110 à 108,25 sur l'échéance décembre, ce qui correspondait à des rendements de 8,40 % à 8,60 % pour l'emprunt « notionnel » de 10 % et ceux du « gisement ». Un véritable accès de panique, un peu incontrôlé, qui ramenait les cours du MATIF, base 100 au 20 février 1986, à ceux de la mi-mars, avant la grande baisse des taux d'avril. Et dire que l'échéance décembre cotait près de 115 il y a trois semaines, au voisinage de 7,50 % !

L'on vit des gestionnaires de SICAV vendre assez massivement, non seulement sur le MATIF, mais aussi sur le marché des obligations au comptant, avec des montants non négligeables, 100 à 200 millions de francs par gestionnaire. Tout se passait comme si les opérateurs et l'ensemble du marché s'attendaient à une remontée des taux d'intérêt d'ici à la fin de l'année, comme la rumeur en courait... Bien plus, la suppression, mercredi, de l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), prévue pour le jeudi, au lieu de soulager ledit marché, fit une impression désastreuse : le Trésor, disait-on, avait peur de courir à l'échec ou d'avoir à officialiser des taux en hausse (plus de 8 % et peut-être 8,50 %) contre 7,83 % le 10 avril dernier. Autre rumeur : ledit Trésor aurait envisagé d'émettre à taux variable, ce qui, pour le marché, aurait constitué un autre signal de hausse des taux, parce qu'il y aurait vu comme la crainte d'afficher un rendement nominal.

On peut penser que le Trésor et la Banque de France ne désiraient pas charger une barque déjà bien enfoncée. Toujours est-il que le lendemain vendredi, un calme précaire était revenu, avec une échéance décembre au-dessus de 109 sur le MATIF, des rendements de 8,40 % à 8,50 % et de fortes décotes sur les emprunts récemment émis, notamment celui du Crédit foncier à 7,50 %, qui fut incotable, un moment, dans la journée de jeudi.

Il s'est produit une conjonction fort défavorable entre plusieurs facteurs. Tout d'abord, le marché a réalisé très tardivement que, dans le monde, les taux avaient non seulement interrompu leur hausse, mais, aussi, amorcé une légère remontée, aux Etats-Unis et en Allemagne essentiellement.

Comme disent les théologiens en parlant de la vertu, « *qui n'avance pas recule* » : beaucoup se demandaient si, effectivement, le loyer de l'argent n'allait pas remonter. A cet égard, le gonflement de la masse monétaire dans les deux pays précédemment cités préoccupe les autorités monétaires, soucieuses de ne pas permettre une relance de l'inflation par excès de liquidités, d'où un petit resserrement, comme en Allemagne.

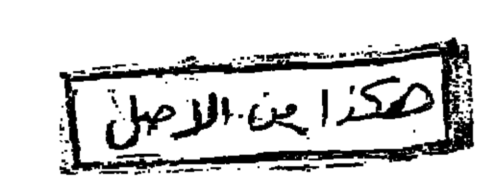
De bons esprits font toutefois remarquer que, toujours dans ces pays et notamment aux Etats-Unis, la vitesse de circulation de la monnaie se ralentit en raison de la diminution des anticipations inflationnistes. Ce phénomène se conjugue avec un gonflement de la masse monétaire, tandis qu'en période inflationniste l'augmentation des anticipations accélère la vitesse de circulation, avec, le cas échéant, une masse monétaire en faible progression ou même en diminution, phénomène inquiétant.

Ceci mis à part, cet environnement mondial a fini par impressionner, s'ajoutant au malaise politique et aux hésitations ou repentirs du Trésor sur la fiscalité des SICAV. Dans ces conditions, bien des trésoriers d'entreprises, jugeant que la baisse du taux était terminée ou même qu'elle pouvait faire place à une remontée, ont pris leur bénéfice en vendant leurs actions de SICAV de trésorerie, d'où les allégements de jeudi. Ajoutons que sur le MATIF l'anticipation avait été très forte, trop forte et que le retour du balancier n'en a été que plus violent. A cet égard, relevons que l'instauration du dit MATIF amplifie les mouvements à la baisse comme à la hausse et qu'il les communique au marché au comptant, désormais plus agité. A vrai dire, le MATIF sera, dans les années qui viennent, de toute façon agité, comme ses homologues le sont aux Etats-Unis, reflétant les anticipations. Il faut le savoir et s'y habituer.

En attendant, il paraît exclu que la Banque de France, comme certains l'espéraient follement, fasse « un geste » en réduisant à nouveau son taux d'intervention de 7 1/4 % qui, d'ailleurs, a retrouvé un écart plus normal avec les taux à long terme. Si les autorités monétaires et le gouvernement n'ont nullement l'intention de faire remonter les taux, ils n'entendent pas, non plus, les abaisser isolément.

Après avoir comblé leur retard pré-électoral, les taux d'intérêts « réels » en France sont devenus légèrement inférieurs aux taux allemands, lesquels eux-mêmes sont, sans doute, trop élevés. Mais la Bundesbank veille, assise sur sa masse monétaire. Il est certain, néanmoins, que, d'ici à la fin de l'année, une nouvelle diminution des taux pourra se produire en France, à la faveur d'un mouvement général dans le monde, qui paraît probable à certains. Si les Etats-Unis prennent l'initiative, l'Allemagne suivra, imitée par la France. Mais cela peut prendre un peu de temps.

F. R.



Le Monde

Négociations dans les Télécommunications

Le gouvernement cherche de nouveaux partenaires pour la CGCT

Le gouvernement de M. Chirac ne s'était pas jusqu'ici prononcé sur l'un des dossiers les plus complexes qu'il ait hérités : les négociations dans les télécommunications, avec le projet d'accord entre la CGE nationalisée et l'américain ATT. C'est désormais chose faite avec le communiqué diffusé le vendredi 6 juin par le ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme. M. Madelin y réaffirme la volonté du gouvernement de *« prendre une décision sur l'avenir de la CGCT et sur le type de centraux qu'elle pourrait fournir à la DGT (direction générale des télécommunications) comme seconde source à côté d'Alcatel. Une solution a été à ce jour largement explorée, celle proposée par ATT-Philips (...). »* Mais, précise le ministère, *« il est nécessaire de confronter cette solution à d'autres alternatives* (...). En conséquence, M. Madelin et son secrétaire d'Etat aux P et T *« rencontreront dans les toutes prochaines semaines les dirigeants des principales sociétés étrangères qui peuvent être concernées (...) »*.

Simple désir de gagner du temps ou volonté réelle du gouvernement de trouver une solution de rechange, notamment européenne, au projet d'accord ATT-CGE ? Le communiqué de M. Madelin semble bien lancer une pierre dans le jardin de M. Pébereau, PDG de la CGE. Celui-ci, désireux de voir sa filiale Alcatel accéder de façon significative au marché américain des télécommunications a, en effet, conçu un protocole d'accord très compliqué. Le principe retenu prévoit que ATT et son partenaire néerlandais Philips récupéreraient la téléphonie publique de la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques), deuxième entreprise française du secteur, ex-filiale de l'américain ITT, nationalisé en 1982, et la part de marché des PTT (16 %) qu'elle détient. En échange, ATT achèterait des équipements de transmission en France à Alcatel et à Philips, et aiderait la filiale de la CGE à vendre ses centraux téléphoniques aux Etats-Unis.

Déséquilibré, mettant en jeu l'indépendance technologique de la CGE vis-à-vis d'un partenaire dix fois plus puissant qu'elle, ce projet d'accord a été fortement contesté, que ce soit par les syndicats ou au sein des différentes formations politiques de l'actuelle majorité comme de l'ancienne. La volonté affirmée par M. Madelin de ne considérer le projet d'accord ATT-CGE que comme une solution parmi d'autres va donc relancer les discussions qui avaient été amorcées avec d'autres partenaires. M. Vincent, patron de la CGCT, avait entamé des négociations avec le suédois Ericsson avant d'être prié de les arrêter pour ne pas porter ombrage aux discussions entre M. Pébereau et son homologue d'ATT. Quant aux conversations amorcées avec l'allemand Siemens, elles n'avaient pas abouti. Le ministère de l'industrie n'exclut pas, d'ailleurs, que d'autres candidats qu'Ericsson ou Siemens rencontrent M. Madelin : GTE, un autre américain déjà lié aux italiens et à Siemens, le britannique Plessey... ? Le champ semble ouvert. Le gouvernement a là, en tout cas, une occasion unique de concrétiser sa volonté de construction européenne, notamment dans les technologies d'avenir.

C. B.

Enquête sur le téléphone

Comment fonctionne le téléphone ? *« On ouvre une enquête »*, a indiqué M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat aux P et T, répondant ainsi, le vendredi 6 juin au micro d'Europe 1, aux plaintes des usagers. L'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (AFUTT) avait dénoncé, dans un communiqué publié le matin même, la mauvaise qualité des communications, les erreurs d'acheminement, les appels et les conversations coupés qui se multiplient depuis quelque temps.

« Si les clients râlent, c'est qu'il y a certainement un fond de vérité », a précisé le secrétaire d'Etat, souhaitant néanmoins que *« l'on relativise les choses. La France a un équipement moderne, il faut continuer cet effort... pour investir et améliorer en permanence »*.

Le débat est en tout cas ouvert sur les imperfections du service, de nature à *« gêner le consommateur dans la vie quotidienne, nuire à l'efficacité des entreprises et freiner les recettes des P et T »*, comme le rappellent les usagers. Aujourd'hui que la déréglementation du téléphone est à l'horizon, il faut espérer que l'enquête menée au sein même du service public ne se perde pas dans les méandres de l'administration.

Optique : Essilor rachète Angénieux

Le groupe français Essilor (verres correcteurs) s'oriente vers les technologies qui commanderont l'optique de demain en prenant une participation majoritaire dans la société Angénieux, premier fabricant français de zooms et d'optiques professionnelles, ont annoncé les deux entreprises le vendredi 6 juin, à Paris. Essilor a récemment pris une participation dans la société Domilens, spécialisée dans les cristallins artificiels et décidé de racheter 95 % du capital de son distributeur au Brésil, la société Sudop, commercialisant les verres correcteurs spécialisés. Grâce à ces trois opérations, Essilor, qui a rélalisé en 1985 un bénéfice net de 240 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,2 milliards, prévoit une progression de 10 % environ de son activité. Angénieux, qui a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 1,2 million de francs sur un chiffre d'affaires de 140 millions (dont 80 % à l'exportation), a considéré que *« le cadre de l'actionnariat familial était devenu trop étroit »* pour assurer le développement de la société sur les marchés d'avenir.

Le ministère de l'Agriculture nomme un « Monsieur Œufs »

M. Henri-Pierre Culaud, inspecteur général de l'agriculture et directeur régional de l'agri-culture et de la forêt pour l'Ile-de-France, a été désigné pour s'occuper de la filière œufs. Les difficultés des producteurs ont été mises en lumière par les producteurs bretons indépendants, dont l'« indépendance » précisément ne fait pas l'unanimité. La filière avicole a toujours été difficile à organiser, et la Confédération française de l'aviculture souhaite qu'on aboutisse à une maîtrise de la production. M. Culaud est *« chargé de dresser un bilan de la situation, en vue d'apporter des solutions humaines appropriées au cas des aviculteurs les plus touchés par la crise »*. Toutes les parties impliquées dans la filière doivent participer, le mardi 10 juin, à une « table ronde », à Saint-Brieuc.

[Né le 28 janvier 1938, M. Culaud est ancien élève de l'ENA : il fut conseiller technique au cabinet de M. Boulin, puis à celui de M. Poncelet, et chargé de mission au cabinet de M. Barre, avant d'être nommé directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture (d'avril 1978 à novembre 1981). Il préside depuis décembre 1984 le comité des politiques industrielles agro-alimentaires et a été nommé directeur régional pour l'Ile-de-France en janvier 1985.]

Pacifistes britanniques et douaniers français

DIEPPE
de notre correspondant

« Importation sans déclaration de marchandises prohibées » : Peter Crampton, libraire à Hull (Angleterre), son fils Robert et un ami, Andrew Brown, rapporteront de leur séjour en France ce procès-verbal dressé par les douaniers du port transManche de Dieppe. Les marchandises en question n'étaient autres que des affiches, des badges, des livres et brochures sur le désarmement et le nucléaire. Les trois Britanniques étaient arrivés, jeudi 5 juin, par le car-ferry de 3 h 40 à Dieppe, d'où ils devaient rejoindre Evry (Essonne) pour participer à la convention internationale du Comité de désarmement nucléaire en Europe.

Porteurs de trente affiches et vingt-cinq livres, ils avaient omis d'avertir les gabelous : l'introduction en France de tels documents est sévèrement réglementée et contrôlée.

Les pacifistes anglais n'ont été ni retenus ni détenus, mais se sont trouvés bloqués à Dieppe pendant plusieurs heures, le temps que les formalités administratives et pénales soient réglées. Ils n'en ont pas moins mis en émoi leur ambassade et le Foreign Office en se plaignant de ces tracasseries. Les douaniers, eux, n'ont fait qu'appliquer la loi...

E. B.

VIETNAM

Le rôle de la « direction historique » longuement discuté au plénum du comité central du PC

Hanoï *(AFP)*. — Le dixième plénum du comité central du Parti communiste vietnamien s'est terminé, vendredi 6 juin, après près de trois semaines de travaux, une durée exceptionnelle qui semble indiquer que les débats ont été particulièrement difficiles, a-t-on appris ce samedi, de sources diplomatiques à Hanoï. Ces difficultés étaient prévisibles, ajoute-t-on de même source, compte tenu de la crise économique que traverse actuellement le Vietnam et des luttes pour le pouvoir, perceptibles depuis plusieurs mois au plus haut niveau du parti.

Malgré le black-out quasi total qui a entouré les discussions du plénum, le problème de la relève de la direction « historique » du PCV figurait d'ailleurs à l'ordre du jour du plénum, croit-on savoir de bonne source. Selon de rares informations concordantes ayant filtré de ces trois semaines de réunions, le comité central aurait longuement discuté la ligne du parti et, effectivement, évoqué des *« questions de personnes »* liées à la succession des principaux dirigeants du pays.

Selon la rumeur alimentée par de hauts responsables vietnamiens eux-mêmes, le secrétaire général du parti, M. Le Duân, soixante-dix-neuf ans, le président du conseil d'Etat, M. Truong Chinh, soixante-dix-neuf ans, et le premier ministre, M. Pham Van Dong, quatre-vingts ans, pourraient abandonner au moins une partie de leurs fonctions d'ici au congrès, reporté à la fin de l'année.

ÉQUATEUR

Le président Febres Cordero remanie son gouvernement

Quito *(Reuter)*. — Le président Leon Febres Cordero a remanié, le vendredi 6 juin, son gouvernement à la suite de sa défaite aux élections législatives du 1er juin. Ce remaniement est le plus important intervenu en Equateur depuis l'arrivée au pouvoir de M. Febres Cordero, le 10 août 1984. Voici la composition du nouveau gouvernement :

— *Vice-président* : M. Blasco Penaherrera Padilla ;
— *Affaires étrangères* : M. Edgar Teran ;
— *Finances* : M. Alberto Dahik ;
— *Energie et mines* : M. Javier Espinosa ;
— *Industrie, commerce et intégration* : M. Javier Neira ;
— *Agriculture* : M. Laniado de Wind ;
— *Travail* : M. Jorge Egas ;
— *Défense nationale* : général Medardo Salazar ;
— *Intérieur* : M. Luis Robles Plaza ;
— *Santé publique* : M. Jorge Bracho ;
— *Bien-être social* : M. Ernesto Velasquez ;
— *Travaux publics* : M. Alfredo Burneo ;
— *Education et culture* : M. Luis Andrade ;
— *Secrétariat à l'information* : M. Marco Lara ;
— *Ministre de la présidence* : M. Patricio Quevedo.

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1986 a été tiré à 516 944 exemplaires

Les Internationaux de France

ROLAND GARROS
PARIS

Le Suédois du troisième type

Après Marcel Bernard (1946), Pierre Darmon (1963), Patrick Proisy (1972) et Yannick Noah (1983), Henri Leconte ne sera pas le cinquième Français à disputer la finale des Internationaux de Roland-Garros depuis la Libération. Vendredi 6 juin, bien que classé dixième joueur mondial, il a été battu en demi-finale par le Suédois Mickael Pernfors, classé vingt-cinquième. Révélation du tournoi, ce dernier avait auparavant éliminé trois autres têtes de série, Stefan Edberg, Martin Jaite et Boris Becker. Depuis la victoire de son son compatriote Mats Wilander en 1982, il est le premier joueur à atteindre la finale sans avoir été tête de série. Dimanche 8 juin, les seize mille spectateurs attendus salueront-ils sa victoire en jetant sur le central l'œillet qui leur sera été offert à l'entrée du stade ?

En dépit de son excellent parcours, le Suédois ne partira pas favori contre le numéro un mondial, Lendl. Le Tchécoslovaque s'est qualifié, pour la quatrième finale de sa carrière à Roland-Garros, en battant le néo-Américain Johan Kriek au cours d'une des demi-finales les plus brèves de l'histoire de l'Open. Celui-ci n'a marqué que trois jeux en trois sets.

Cette mésaventure n'était arrivée que deux fois depuis le début du professionnalisme à Roland-Garros en 1968, à Vitas Gerulaitis et à Christophe Roger-Vasselin, sortis respectivement par Borg (en 1979) et par Noah (1983). Le record du genre reste à Corrado Barazzutti, qui avait pris un seul jeu à Borg en 1978.

Ah ! il doit être content Philippe Chatrier, ce bon président des fédérations française et internationale de tennis. Lui qui rêve de mettre Roland-Garros au niveau de Wimbledon, il est servi. Un temps de cochon, une valse des favoris : cette quinzaine parisienne sur terre battue ressemble comme deux gouttes d'eau à une quinzaine londonienne sur le gazon. Malheureusement, le public français n'est pas « waterproof ». Il n'a pas encore compris le charme inouï d'un après-midi sous un parapluie à regarder les gouttes s'écraser sur les courts bâchés.

Public ingrat ! Il ne résiste pas à l'humidité et fuit le crachin. Alors même qu'il va y avoir des événements extraordinaires. Car, vendredi, ces demi-finales masculines devant des gradins à moitié vides n'ont pas été banales. Et, tout d'abord, parce qu'il n'y a pas eu, comme la logique le voulait, deux mais une seule demi-finale. En lever de rideau, le match Lendl-Kriek a été une partie d'entraînement pour le champion du monde. Une sorte d'échauffement, comme au temps du Challenge Round, quand le champion affrontait seulement le vainqueur d'un tableau de qualification. La preuve ? Lendl n'a pas quitté son pantalon de survêtement, et Kriek n'a pas couru une seule fois pour rattraper une amortie. Quand un sprinter comme l'ex-Sud-Africain réagit aussi peu, c'est qu'il n'y a vraiment pas d'enjeu.

Trêve d'ironie ! Il y avait tout de même assez de monde dans les tribunes pour siffler un Kriek qui a balancé la partie comme il est impensable qu'un professionnel puisse le faire à ce niveau. Que diable ! Un joueur de sa sorte n'a pas tous les jours l'occasion de se qualifier pour les demi-finales d'un tournoi du grand chelem. Quand il y parvient, il devrait avoir un minimum de conscience professionnelle et tenter réellement sa chance. Le contraire est un péché capital. La malheureuse balle de break qu'il a eue au huitième jeu du premier set ne l'en absoudra pas. Ni même la conduite irréprochable depuis le début du tournoi.

Coupable de haute trahison à l'égard du jeu, il mérite de traîner jusqu'à la fin de ses jours le boulet de cette défaite comme un vulgaire bagnard. Le crime n'a pas de circonstances atténuantes. Qui croirait qu'une ancienne blessure au poignet subitement réveillée l'a empêché de faire passer la balle par-dessus le filet quand on l'a vu quarante-huit heures auparavant enlever de haute lutte trois tie-breaks à Vilas, qui n'est pas d'humeur à faire de quartier aux manchots.

Voilà le genre de fumisteries qui peuvent jeter le discrédit sur tout un sport qui pâtit déjà trop souvent des états d'âme d'un McEnroe ou de l'aspect du tendon d'Achille d'un Noah ! Heureusement que, pour compenser tout cela, il y a des petits gars sérieux sur le circuit. Des petits gars comme Mickael Pernfors.

On n'a pas le cœur à lui en vouloir pour avoir battu Henri Leconte, nous privant ainsi d'une finale franco-tchécoslovaque dimanche : il fait tellement plaisir à regarder. Complètement « baba-cool », la culotte de son grand frère flottant autour de ses cuisses de poulet et la boule en brosse, comme au collège. Et il jette sur ce qui l'entoure un regard tellement serein ! *« L'argent gagné ici ? Je vais pouvoir faire mes courses plus tranquillement. »*

Cent pour cent suédois à cet égard. Mais, pour le reste, il l'est tellement peu. C'est en fait le Suédois du troisième type. Le premier, c'était Borg, l'enfant prodige du hasard. Davis Cupman, victorieux à quinze ans. Le deuxième c'était Wilander, l'autre enfant prodige de la sélection, champion de Roland-Garros à dix-sept ans. Le troisième, c'est lui, le sous-doué qui, à dix-neuf ans, perd sa bourse universitaire américaine pour insuffisance de résultats.

Viré de Sanford (Floride), il doit émigrer à Athens, en Georgie. Là, enfin, un vieil entraîneur, Dan Magill, lui fait la leçon. Il va la réciter par cœur : vingt sur vingt, deux années de suite (1983 et 1984). Champion universitaire. Personne n'avait fait mieux depuis Denis Ralston, en 1963 et en 1964. Mais, depuis John McEnroe, c'était un titre qui n'avait pas beaucoup porté chance à ses détenteurs : aussitôt passé professionnels, ils avaient sombré dans l'anonymat.

En revanche, Pernfors s'en accommode très bien : *« Passer plusieurs années dans un collège avant de devenir « pro » m'a beaucoup apporté. Certains joueurs sont nés pour devenir professionnels très jeunes. Personnellement, je n'aurais probablement pas souhaité une certaine pression. Au collège, vous pouvez gagner un jour, perdre le lendemain. Ce n'est pas dramatique. Passé « pro », vous ne pouvez plus vous le permettre. »*

En d'autres termes, Pernfors, qui a quitté les rangs amateurs il y a dix mois, ne se donne plus le droit à l'erreur. Et, pour cela, il n'a pas trouvé de meilleure solution que d'empoisonner le jeu de ses adversaires. Il distille son tennis à la manière des héroïnes d'Agatha Christie, donnant de l'arsenic à leurs victimes. Mais sans faire le moins du monde dans la dentelle. D'abord, il leur ôte toute confiance en retournant des balles impossibles grâce à un déplacement latéral digne du grand Borg lui-même.

Ensuite, il leur interprète tout le répertoire de passing-shots, de revers et même de coups droits délivrés en bout de court, en « chopant » curieusement la balle à l'encontre de tous les préceptes de l'art. Mais c'est du grand art au total. Et Leconte, qui s'effondre en démarrant à contretemps quand il s'aperçoit qu'un smash en coin lui revient, est à l'image parfaite de cette destruction insidieuse qu'il a infligée à quatre têtes de série successives pour arriver en finale. Ce n'est vraiment pas du mouron pour les petits oiseaux, ce Pernfors. Et Lendl pourrait avoir à s'en faire dimanche.

ALAIN GIRAUDO.

Résultats du 6 Juin

SIMPLE MESSIEURS
(Demi-finales)
Lendl (Tch. 1) b. Kriek (E.-U. 19), 6-2, 6-1, 6-0 ; Pernfors (Sué. 27), b. Leconte (Fr. 10), 2-6, 7-5, 7-6 (7-4), 6-3.

DOUBLE MESSIEURS
(Demi-finale)
Fitzgerald (Austr.) - Smid (Tch.) b. Gunthardt (Sui.) - McNamee (Aust.), 6-2, 3-6, 6-2, 4-6, 8-6.

DOUBLE DAMES
(Demi-finale)
Graf (RFA) - Sabatini (Arg.) b. Kohde (RFA) - Sukova (Tch.), 1-6, 7-6 (8-6), 6-3.

M. ÉDOUARD BALLADUR invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 8 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Balladur répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

A B C D E F G